



**DIAGNOSTIC  
THEMATIQUE**

**Paysage, image, patrimoine et  
ressources touristiques.**



**Gérald Canal - Fabien Guillard - Nadège Mouette- Christèle Santoro- Enrique Silva -  
Loren Staquet.**



# Sommaire

Introduction générale.....	5
Première partie : Méthodologie.....	8
1. Présentation du champ de l'étude et planification .....	8
2. Méthodologie appliquée.....	10
A Liens paysagers.....	10
B Liens immatériels : l'image du territoire .....	11
C Liens patrimoniaux .....	12
D Liens en matière de transport.....	13
Seconde partie : Etat des lieux .....	14
1. Paysage : Quels liens paysagers entre le Château de Versailles et la plaine ?.....	14
A Rappels sur la formation de la structure paysagère de l'ancien Grand Parc et de la Plaine de Versailles.....	14
B Caractéristiques paysagères et identité de la Plaine de Versailles aujourd'hui.....	17
C Les liens paysagers issus de l'ancien Grand Parc : potentiel actuel et réhabilitation	21
2. Institutionnel.....	28
A Les regroupements de villes .....	28
B Le SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale du Val de Gally .....	29
C Le Site classé.....	30
D L'office de tourisme .....	31
3. Quelles images pour la plaine de Versailles ?.....	33
A Image voulue .....	34
B Image véhiculée ou transmise.....	38
C Image perçue et vécue de la plaine de Versailles .....	39
4. Patrimoine .....	47
A État des lieux du patrimoine de la Plaine de Versailles.....	47
B Enjeux de la valorisation du patrimoine .....	57
C Actions en faveur de la valorisation du patrimoine.....	60
5. Transports et accès .....	65
A Les routes : lien inévitable entre Versailles et sa Plaine.....	65
B Les réseaux de transports en commun.....	66

Troisième partie : synthèse.....	71
1. Schéma de synthèse.....	71
2. SWOT.....	73
3. Projets et idées déjà à l'étude .....	74
A Une mise en valeur globale du paysage de la Plaine de Versailles .....	74
B Des activités mieux intégrées et plus respectueuses de la qualité paysagère. ....	79
C La limitation des nuisances paysagères .....	80
4. Piste de réflexion .....	81
A Le positionnement de la plaine .....	81
B L'identité du territoire .....	83
C Le suivi par informatique .....	85
Conclusion.....	87
Bibliographie .....	89
Listes des Annexes .....	91

## Introduction générale

Notre projet s'inscrit dans le programme LEADER qui consiste principalement à la valorisation de territoires ruraux et à un développement durable de ces espaces.

Depuis 2007, l'Association patrimoniale de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets travaille sur les orientations à donner à la plaine, concernant le tourisme et les loisirs afin de développer une image attractive. Notre étude s'inscrit dans la continuité d'une étude sur 3 ans qui consiste à donner une vocation touristique à ce territoire en construisant sa touristicité.

Pour l'année 2010-2011 une commande générale a été lancée au groupe d'élèves de Master 2 :

« Réaliser un diagnostique du potentiel "récréo-touristique" du territoire, en prenant comme base sa liaison territoriale intrinsèque avec Versailles ; Parc, Château, Ville.»

Afin de diversifier les problématiques, chaque groupe a reçu un thème, le notre étant « paysage, image, patrimoine et ressources touristiques ». Notre zone d'étude est principalement définie sur le site classé de la Plaine de Versailles. *«Le site de la Plaine de Versailles est classé pour son intérêt général historique, en tant qu'élément du Grand Parc des Chasses du Roi, marqué par la perspective monumentale du Grand Canal. »*

Le sujet étant très large et pouvant aborder de nombreuses approches, il nous a fallu bien concevoir et définir les orientations souhaitées par le traitement de celui-ci. Il nous a été plus particulièrement demandé de comprendre les liens unissant la plaine, la ville et le château afin qu'à l'avenir, la plaine puisse tirer potentiel du pôle touristique que représente le château.

Paysage, image et patrimoine, trois mots importants, trois mots clefs de la géographie et trois mots souvent mal perçus et mal définis. Afin de poser les bases de notre réflexion, il est nécessaire de rappeler leurs définitions :

- Le paysage est une apparence, une représentation : un arrangement d'objets visibles perçu par un sujet à travers ses propres fibres, ses propres humeurs, ses propres fins. Un paysage se doit d'être regardé c'est la représentation qu'on va lui donner.

- L'image est la reproduction ou la représentation d'un objet grâce à diverses techniques allant de la fidélité, à la simplification, à la structure profonde, à l'évocation ou à l'interprétation la plus abstraite.
- Le patrimoine est l'ensemble des ressources disponibles dont la gestion est réglée par le souci de conserver à la fois l'usufruit et la transmission.

A travers ces thèmes, nous essayerons de comprendre les dynamiques du territoire, les liens unissant les trois entités à traiter afin de dégager un éventuel potentiel et d'en examiner les liens structurants.

Savoir où se positionne exactement la plaine entre tradition et modernité, l'analyse permettra de comprendre pourquoi il est essentiel de se rapprocher du château ou non ; y a-t-il d'autres facteurs unitaires que l'histoire ? Est-il possible de façonner l'identité ? Les gens se reconnaissent-ils en ces lieux ?

#### Problématique :

En quoi la Plaine de Versailles et plus particulièrement le grand parc, peuvent-ils tirer profit de l'attractivité du château de Versailles ? Quelles relations, quels liens ont façonné ce site et au contraire en quoi certains éléments divergent ? A travers ceux-ci sera-t-il alors possible d'établir un positionnement précis du territoire ?

Construire un dossier nécessite une organisation et certains moyens pour une réalisation des plus optimales (I). Cela permettra de comprendre comment le traitement de notre sujet a été effectué.

Nous aborderons ensuite la thématique du paysage (II.1), élément qui c'est construit du temps de Louis XIV et qui peu à peu a disparu de la plaine, pour réapparaître aujourd'hui avec la future réhabilitation de l'allée de Villepreux. Ces aménagements se construisent sur un territoire où de nombreux acteurs interagissent (II.2)

Le territoire possède de nombreux éléments patrimoniaux (II.4), ce dernier reste contrasté, proposant des éléments en parfait état et d'autres complètement à l'abandon. Nous tenterons de l'identifier dans le site classé, en élaborant un tri à la fois de son importance et dans sa relation avec le château de Versailles. Nous détaillerons ensuite l'image que dégage la Plaine de Versailles sur ses alentours (II.3), élément important afin d'unifier l'ensemble des acteurs de la plaine vers la même optique de développement. Comprendre l'ensemble des perceptions

de la plaine, c'est comprendre comment le territoire se crée. Créer une identité commune est à la base de tout projet de développement. Nous étudierons également comment les transports peuvent faire le lien entre la ville, le château et la plaine, car ils sont la base de l'apport des touristes (II.5).

Chaque thème dégagera une synthèse et une ouverture que nous pourrons alors associer à un SWOT (III.2) L'ensemble de l'étude débouchera sur des pistes de réflexion et des possibilités d'aménagement qui croiseront l'ensemble des informations collectées : mettre en avant ce qui a été fait, ce qui existe et ce qui existera pour dégager des pistes de réflexions (III.3 et 4).

# Première partie : Méthodologie

## 1. Présentation du champ de l'étude et planification

Afin de bien répondre à la commande, nous nous sommes livrés à une étude approfondie sur la partie Est du territoire de la Plaine de Versailles. Notre sujet porte sur l'analyse des rapports entre le territoire de la Plaine, le château, et la ville de Versailles en termes de liaisons paysagères, immatérielles, patrimoniales et de transports. Cette étude restera dans l'optique d'identifier de quelle façon ces rapports peuvent alimenter une future "mise en tourisme" du territoire de la Plaine.

Lors de la première phase de notre étude nous avons réalisé un diagramme de Gantt. Cet outil nous a permis de structurer le temps qui nous était imparti, afin d'en faire l'usage le plus effectif. Il a été ensuite modifié au fur et à mesure de nos besoins.

Diagramme de GANTT réalisé au début du travail de diagnostic

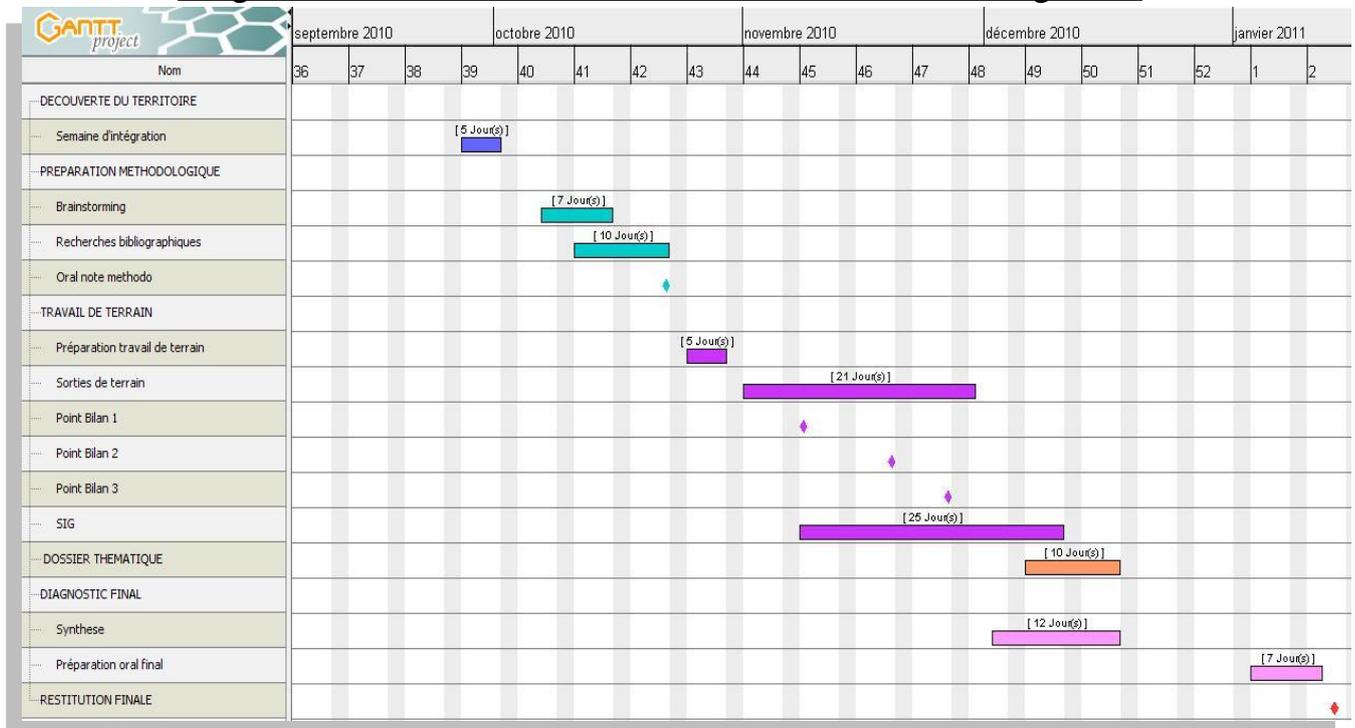
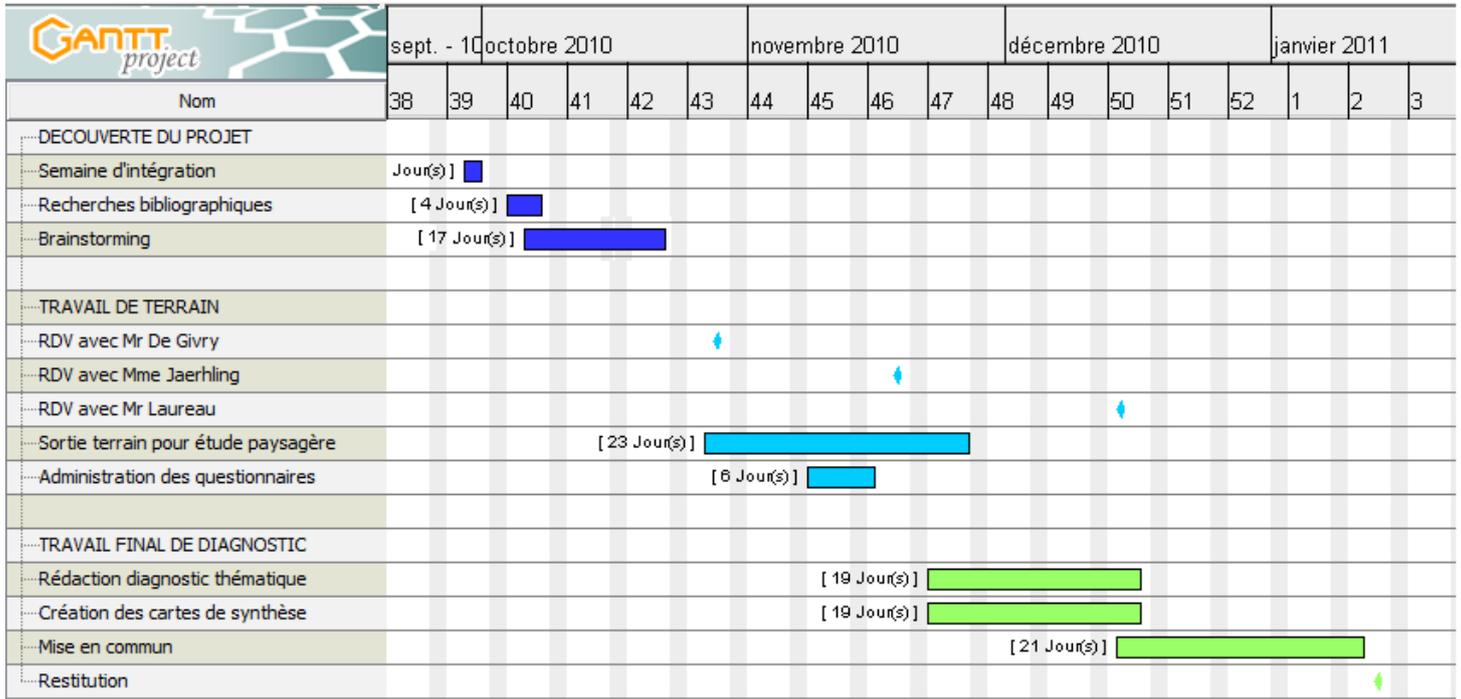


Diagramme de GANTT réajusté tout au long du projet



En observant ces deux diagrammes, nous pouvons relever plusieurs modifications. Celles-ci sont dues, d'une part à une réévaluation des temps de travail notamment en ce qui concerne les sorties terrain. Ensuite, au début de notre travail nous avons prévu de faire des réunions de travail tous les dix jours. Or, nous avons traité notre étude de manière thématique en faisant des sous groupe. Il était nécessaire de faire des points de manière plus régulière. Enfin, nous pensions faire un travail de cartographie SIG pour illustrer notre travail. Mais lors d'une réunion avec les responsables de l'APPVPA, ils ont précisé leur demande sur ce sujet. Comme cette dernière n'était pas en lien avec notre thématique, nous avons décidé de séparer les deux travaux. Afin de compléter notre travail, nous avons réalisé des cartes à partir du logiciel Illustrator. Celui-ci permet de créer des illustrations à partir de dessin vectoriel.

## 2. Méthodologie appliquée

Les méthodes ont été choisies en fonction de chaque sous-thème de notre étude.

Celles-ci seront détaillées en présentant tout d'abord chaque sujet, puis en précisant les outils appliqués pour leur analyse et finalement en établissant, selon leur pertinence, les limites et/ou atouts trouvés lors de leur application.

Avant toutes choses, il nous a semblé pertinent de préciser que nous n'avons pas ciblé les entretiens sur une thématique particulière. Ainsi, ils nous ont été utiles pour l'élaboration de notre diagnostic global.

Nous avons réalisé deux entretiens :

- Monsieur Jacques De Givry : membre de l'APPVPA (Cf. annexe 1 : compte-rendu entretien Jacques De Givry)
- Suzana Jaehrling : Agglomération Versailles Grand Parc (Cf. annexe 2 : compte-rendu entretien Suzana Jaehrling)

### A Liens paysagers

L'analyse paysagère a été une partie fondamentale de notre travail. Nous y avons consacré une grande partie de notre temps.

#### Sortie terrain

Nous avons réalisé plusieurs sorties de terrain lors desquelles nous avons pu identifier et appréhender toute la complexité de l'observation des paysages (Cf. annexe 3 : compte-rendu des sorties terrain)

- Jeudi 28/10/10 : L'Allée Royale de Villepreux.  
Nous voulions nous rendre compte de la réalité de ce territoire, y repérer les liens et ruptures avec Versailles.
- Vendredi 29/10/10 : Le Rû de Gally

Nous voulions voir en quoi ce dernier pouvait représenter un lien ou une rupture avec Versailles ; et voir dans quelles mesures il était possible de le longer lors d'une promenade.

- Mardi 23/11/10 : Noisy-le-Roi, Bailly, Saint Cyr l'Ecole  
Nous voulions nous rendre compte des perspectives et points de vue qui existent sur le territoire qui nous intéresse.
- Mercredi 24/11/10 : Rennemoulin, Feucherolles, Villepreux, Chavenay  
Idem que pour le mardi 23/10/10.

Les limites trouvées pendant nos sorties de terrain sont d'une part liées notamment au caractère abstrait et à la part de subjectivité que comporte l'observation paysagère, et d'autre part aux conditions météorologiques défavorables qui nous ont empêché parfois une observation nette du paysage.

### Etudes de travaux déjà réalisés

Nous avons effectué une lecture et une analyse approfondie et minutieuse des études paysagères précédentes réalisées, notamment par la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) et la promotion du master tourisme et environnement de l'année dernière.

La présence de ces travaux est à la fois un atout en raison de leur appui technique, mais aussi une contrainte car nous avons l'impression de travailler sur des thèmes déjà traités.

## **B Liens immatériels : l'image du territoire**

Afin d'aborder la question des images associées au territoire et comprendre comment les différents acteurs de la Plaine de Versailles se l'approprient, il nous a fallu suivre une méthodologie adaptée à chaque type d'image.

### **Image vécue**

Cette image a été analysée au travers de questionnaires (Cf. annexe 4 : questionnaire sur l'image de la plaine) réalisés auprès des habitants de la Plaine de Versailles.

Ce questionnaire a été élaboré avec le logiciel Sphinx, qui permet d'une part la création du questionnaire et sa mise en page ; et d'autre part l'analyse de nos données.

Les questionnaires ont été composés à la fois de questions ouvertes et fermées. Nous les avons administrés de manière à ce qu'ils s'apparentent à des entretiens semi-directifs. Ainsi, nous avons obtenu des résultats davantage qualitatifs que quantitatifs.

### **Image voulue**

Cette image a été étudiée à l'aide de l'analyse du contenu du site internet de chaque commune de la Plaine de Versailles. .

### **Image véhiculée :**

Afin de comprendre quelle image du territoire est véhiculée actuellement, nous avons visité les offices de tourisme en marge du territoire pilote : Saint-Quentin-en Yvelines, Versailles, Saint Germain en Laye et Montfort l'Amaury. Ces sorties nous ont permis de questionner les membres de ces établissements à propos de la Plaine de Versailles. Dans le but d'avoir une information impartiale nous nous sommes fait passer par des touristes qui cherchaient des renseignements sur les alentours de Versailles. Pour compléter cette étude, nous avons également lu l'information contenue dans les brochures touristiques concernant le territoire.

## **C Liens patrimoniaux**

Cette partie s'appuie principalement sur des recherches bibliographiques. Différentes sources ont été mobilisées :

- Les inventaires patrimoniaux
- Les bases de données Mérimée (monuments historiques)
- Les études réalisées par l'APPVPA

## **D Liens en matière de transport**

De même que pour la partie précédente, nous nous sommes servis de nos recherches bibliographiques pour compléter cette étude.

- Etude de cartes : routière, circuit de bus, piste cyclables, boucles équestres
- Recherche bibliographiques : notamment sur les projets en cours (tram train et boucles de randonnées)

## Seconde partie : Etat des lieux

### 1. Paysage : Quels liens paysagers entre le Château de Versailles et la plaine ?

Au cours de son règne, Louis XIV a réussi à créer des liens paysagers entre son château et la Plaine de Versailles : allées royales du parc de chasse, bosquets et remises. Mais au fil des siècles, ces liens ont été modifiés et les structures paysagères ont profondément évolué. Nous allons voir ici ce qu'il reste de ces liens fragiles.

#### A Rappels sur la formation de la structure paysagère de l'ancien Grand Parc et de la Plaine de Versailles

##### Les particularités géomorphologiques du val de Gally

Si la perspective de l'allée de Villepreux a été possible, c'est en partie dû à la géomorphologie de la plaine. En effet les grandes structures géomorphologiques sont linéaires et ont une orientation Est-Ouest. Cet axe synclinal offre également la particularité naturelle de correspondre à la trajectoire solaire au solstice d'été.



*Versailles vers 1668 par Pierre Patel, avec perspective sur le Val de Gally.*

**L'anthropisation du territoire au cours du temps : une mise en valeur qui atteint son apogée sous le règne de Louis XIV**

L'anthropisation du territoire s'est donc calquée sur cette structure linéaire. Mais ce qui fait l'originalité du domaine de Louis XIV, c'est la mise en place progressive d'une structure paysagère rayonnante sur cette structure linéaire et qui persistera jusqu'au XIXème siècle. Ainsi depuis le Grand Canal s'étendent :

- 5 allées à partir de l'étoile royale vers la plaine : la main et/ou la mainmise du Roi
- l'allée royale de Villepreux, longue de 5 kilomètres, large de 90 mètres et bordée de 4 alignements d'ormes



*La " mainmise" du Roi Soleil. Schéma DIREN*

Au XVIIIème siècle, l'identité paysagère de la Plaine change pour se calquer sur les paysages ruraux types du Pincerais. Ce seront d'ailleurs les seuls à subsister une fois le patrimoine identitaire de la plaine disparu au XXème siècle. L'occupation humaine du territoire s'intensifie et les caractéristiques de la plaine changent : évolution vers un paysage rural avec des vergers, des champs et des prés.

Ainsi, l'avancée de l'occupation humaine du territoire depuis la création des perspectives sous Louis XIV a été l'occasion de tisser des liens entre la ville et la campagne versaillaise (approvisionnement de la ville en vivres).

 **Les évolutions paysagères récentes (depuis 1950) :  
pression urbaine et perte de l'identité paysagère**

A partir des années 1950, l'agriculture se densifie, c'est-à-dire qu'elle évolue vers un paysage composé de grandes parcelles de cultures céréalières. Le paysage "s'ouvre" mais l'agriculture devient moins diversifiée. Les structures paysagères souffrent également de la pression urbaine et le développement des infrastructures routières crée des espaces agricoles enclavés. Parmi les nombreuses routes qui se sont ouvertes ou qui ont été élargies, celle qui a créé une réelle rupture dans le paysage reste l'autoroute A12. Bien qu'un pont ait été conçu pour garder praticable l'allée de Villepreux, l'autoroute crée comme une frontière entre les jardins du Château et ses alentours avec la plaine. L'unité de la plaine est donc remise en question, d'autant plus que les liens avec Versailles sont désormais physiquement coupés par le Grand Parc.



*La plaine en perte d'identité paysagère. Schéma DIREN.*

En outre, comme nous le verrons plus loin, si quelques éléments patrimoniaux architecturaux ont subsisté, on peut cependant remarquer que le patrimoine identitaire du site classé de la Plaine de Versailles a quasiment disparu. De ce qui structurait le paysage du site classé, il subsiste :

- un chemin de terre à la place de l'allée royale de Villepreux
- quelques rares tronçons des quatre autres allées
- une remise
- trois petits tronçons du mur d'enceinte et une Porte sur quatre

D'un point de vue paysager autant que patrimonial, les liens créés sous le règne de Louis XIV ont difficilement résisté à la croissance urbaine récente. De plus, même si à l'échelle régionale, la Plaine de Versailles reste la pénétrante agricole la plus proche de Paris, à l'échelle locale, la rapide progression de l'urbanisation a en partie mité le territoire agricole.

## **B Caractéristiques paysagères et identité de la Plaine de Versailles aujourd'hui**

### **Des paysages représentatifs des fonctions économiques de la Plaine**

A 13 kilomètres de Paris, la Plaine de Versailles a trois principales facettes (Cf. annexe 5 : occupation du sol en 2008) :

- **Un espace agricole diversifié :**

Profitant d'un climat océanique à influence continentale, la plaine bénéficie de précipitations réparties tout au long de l'année, avec des amplitudes thermiques annuelles et journalières modérées. Ce climat clémente permet une grande diversité agricole : grandes cultures, maraîchage, arboriculture et horticulture.



*Feucherolles, APPVPA*

○ **L'importance de l'activité équestre :**

Les Yvelines sont le premier département français en terme d'activité équestre : 20.400 licenciés en 2007, dont 4.178 orientés vers la compétition ; 11 club recensés juste sur le territoire de l'APPVPA.

○ **Une urbanisation mixte :**

Elle s'étend depuis le vieux Versailles et le Château, créée quasiment ex-nihilo par la volonté de Louis XIV, en passant par les vieilles communes comme Rennemoulin qui date du XIII<sup>ème</sup> et les villages qui ont connu un important étalement urbain dû à leur croissance démographique ( HLM et centre commerciaux à Plaisir par exemple). On peut en explorant le territoire retracer l'histoire de son urbanisation. Même si le site classé est majoritairement rural, son paysage est marqué par différentes phases d'urbanisations successives. ( cf annexe 5 carte « Occupation du sol simplifiée en 2008 »).



*Chavenay, APPVPA*

## L'urbanisation du site classé : lien paysager avec la ville de Versailles ou rupture avec le caractère rural de la Plaine ?

Au cours de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, la population de l'Ile-de-France a connu un essor très important. Cette évolution démographique se traduit aujourd'hui par la multiplication des quartiers pavillonnaires, y compris dans les villages relativement éloignés de la capitale. Ce phénomène appelé *rurbanisation* est particulièrement visible dans le paysage francilien et crée des paysages mixtes, à la fois ruraux et urbains.

La Plaine de Versailles n'échappe pas à ce phénomène : presque toutes les communes qui la composent possèdent des quartiers résidentiels récents, témoignant d'un mitage progressif de l'espace rural. La Plaine de Versailles se trouve aujourd'hui comprise entre deux zones très urbanisées : la vallée de la Seine au nord et l'agglomération de Plaisir-les-Clayes au sud. Le territoire est donc une sorte d'enclave rurale entre un ensemble de zones urbanisées et en développement. Cela explique la vulnérabilité du territoire face à l'urbanisation, que l'on peut considérer comme une menace car c'est le caractère rural du site classé qui lui confère son identité paysagère. Dans un cas extrême, l'espace rural risque d'être marginalisé.



*Vue sur la Plaine de Versailles à proximité de l'autoroute A12 : la composante agricole domine, mais les centres urbains sont souvent présents dans le paysage (ici, Fontenay-le-Fleury). (Cf. annexe 6 : carte "Etat des perspectives du site classé et points de vue" vue n°1)*

Cette urbanisation est paradoxale : elle crée des liens paysagers avec la ville de Versailles, certaines communes du site classé telles que Bailly et Saint-Cyr se rattachant à l'agglomération versaillaise, mais elle constitue surtout une double rupture avec le caractère rural encore dominant de la plaine : une rupture paysagère, les nouveaux quartiers

pavillonnaires contrastant avec les zones agricoles, mais aussi une rupture identitaire et historique car le territoire s'est construit au cours de plusieurs siècles d'agriculture.

Concilier le développement démographique tout en préservant le caractère rural du territoire est l'un des principaux enjeux pour la Plaine de Versailles dans les années à venir.

### **Le ru de Gally : un élément structurant du site classé peu mis en valeur**

Le ru de Gally est le principal cours d'eau qui traverse le site classé. Il prend sa source au niveau du Grand Canal de Versailles, traverse la Plaine de Versailles d'est en ouest puis rejoint la vallée de la Mauldre. Le ru de Gally fait partie de l'identité paysagère du site classé en raison des repères paysagers qui lui sont associés (pentes de part et d'autres du talweg, alignements d'arbres...). Ce cours d'eau peut être considéré comme un élément de continuité avec le château de Versailles : il constitue une prolongation naturelle du Grand Canal. En termes d'usage, le ru de Gally a un intérêt pour la pratique de la randonnée, mais il n'existe actuellement aucun chemin de randonnée longeant le ru depuis le Petit Parc jusqu'à Villepreux. Seuls quelques tronçons existent, mais les rives du cours d'eau posent le problème de la propriété privée. Si le ru de Gally possède un potentiel du point de vue du développement des loisirs, ses aménagements ne pourraient être que limités.



*Le ru de Gally à Rennemoulin : le ru de Gally est un des éléments structurants du site classé mais il n'est pas accessible sur toute sa longueur.*

## C Les liens paysagers issus de l'ancien Grand Parc : potentiel actuel et réhabilitation

### Etat actuel des anciennes perspectives du parc de chasse

Avec les modifications paysagères qui ont eu lieu au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, les perspectives créées sous Louis XIV ont été modifiées, voir supprimées. Les perspectives et les points de vue restant sont des éléments de connexion à valoriser car ils créent des liens paysagers entre le château de Versailles, le Petit Parc et le site classé.

#### ○ L'allée de Villepreux

L'ancienne allée royale, appelée allée ou axe de Villepreux, parcourt une grande partie du site classé depuis la grille du fond du Petit Parc jusqu'à l'ancien village de Villepreux. L'allée d'aujourd'hui n'est plus la grande perspective paysagère qu'elle représentait sous le règne de Louis XIV. Elle prend la forme d'un simple chemin rural d'une largeur modeste, peu entretenu. De plus, même si l'allée a quasiment su garder son tracé rectiligne, elle est aujourd'hui coupée par l'autoroute A12.

Avec sa restitution, l'allée de Villepreux pourrait devenir le principal vecteur de liaison entre le château et l'entrée de la Plaine de Versailles. Toutefois, le « problème » de l'autoroute A12 demeure. Véritable rupture paysagère, elle coupe non seulement l'allée de Villepreux, mais elle perturbe également une bonne partie de l'harmonie paysagère de la plaine, puisqu'elle est visible depuis de nombreux points de vue.



*Le pont de l'autoroute A12, élément paysager urbain. Bien que coupant l'allée de Villepreux, son existence permet encore d'emprunter l'ancienne allée royale.*

(Cf. annexe 6 : carte "Etat des perspectives du site classé et points de vue", vue n°2)

○ **Les Grilles Royales**

Si depuis le château on apercevait déjà l'autoroute A12, une fois arrivé aux grilles du château, la perspective est non seulement interrompue par la route et la voie de chemin de fer désaffectée, mais aussi par l'ancien moulin.

Cet espace compris entre les Grilles Royales et l'entrée de l'allée de Villepreux est actuellement soumis à des études qui seront décrites plus loin dans le diagnostic territorial.



*Au niveau de la Grille Royale, l'ancien moulin de Saint-Cyr est le premier élément qui rompt la qualité paysagère du parc du château. Cliché Fabien G.*

(Cf. annexe 6 : carte "Etat des perspectives du site classé et points de vue",  
vue n°3)

○ **La porte de Bailly : une nouvelle vue sur l'autoroute**

La porte de Bailly et les deux anciens tronçons qu'elle relie, faisaient partit de la « mainmise » du roi. S'ils étaient autrefois vecteurs de lien, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Seul un petit centre équestre situé à la porte, et la ferme de Gally au bout de l'allée de terre donnent de la vie au lieu. Laissé à l'écart, il n'y a guère qu'un petit panneau d'information sur la porte, mais rien par exemple à la ferme de Gally qui expliquerait que l'on peut rejoindre le château par la porte. De plus, l'autoroute reste encore visible depuis la porte de Bailly et son bruit y est encore perceptible au niveau de la ferme de Gally.



*Comme l'allée de Villepreux, l'axe de la porte de Bailly est à l'abandon. Passé la porte, l'autoroute A12 devient visible au fond. (Cf. annexe 6 : carte "Etat des perspectives du site classé et points de vue", vue n°4)*

○ **La départementale D307, ou la nouvelle « Avenue de la Tuilerie »**

Autre ancienne perspective, celle qui rejoignait Noisy-le-Roi. Aujourd'hui elle n'existe plus à proprement parler. En effet, elle reste pourtant encore identifiable sur les plans puisque la départementale D307 possède un tronçon qui reprend l'ancien tracé de la perspective. Ainsi elle reste d'une certaine façon un vecteur de lien dans la plaine, mais la restitution de cette perspective ne pourra sans doute jamais se faire.



*Vue depuis la départementale, l'une des anciennes perspectives (Cf. annexe 6 : carte "Etat des perspectives du site classé et points de vue", vue n°5)*

## L'allée de Villepreux : un axe majeur à revaloriser

L'allée de Villepreux est aujourd'hui le lien physique et paysager le plus évident entre le château de Versailles et la Plaine. C'est pourquoi sa réhabilitation est au cœur des projets sur le territoire. La restitution de la perspective à partir de l'ancienne allée royale permettrait de rétablir l'identité paysagère du Grand Parc telle qu'elle existait sous le règne de Louis XIV. L'axe de Villepreux pourrait redevenir un axe structurant pour le territoire, aussi bien en termes paysagers qu'en termes d'usage pour les visiteurs, les promeneurs et la population locale.



*L'allée de Villepreux en direction du château de Versailles : aujourd'hui, l'ancienne allée royale est devenue un chemin rural. La végétation ferme le paysage et contrarie la perspective. (Cf. annexe 6 : carte "Etat des perspectives du site classé et points de vue", vue n°6)*

Dans le cadre du projet européen LEADER, la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) de la région Ile-de-France s'intéresse à la réhabilitation de l'ancienne allée royale et propose deux scénarios dans son *dossier de concertation préalable aux propositions patrimoniales et paysagères du site classé de la Plaine de Versailles*. La réhabilitation de l'allée de Villepreux est en effet au cœur des projets sur le site classé.

Dans le premier scénario, *"le site classé reste une coulée agricole au cœur des zones urbanisées de l'Ouest parisien"*. Il n'y a pas de véritable restitution paysagère du site classé

même si celle-ci reste envisageable à plus long terme. Il s'agit donc davantage de conserver l'état actuel du site classé que de développer un véritable projet paysager sur le territoire.

Le second scénario est plus volontariste et plus ambitieux : il a pour objectif de restituer les grandes structures paysagères de l'ancien parc de chasse dans le cadre d'une valorisation agritouristique. Cette démarche s'inscrit dans le long-terme mais avec des actions immédiates. Ce scénario insiste davantage sur la mise en valeur du paysage rural parallèlement au développement des loisirs de nature. Actuellement, c'est le scénario privilégié par la DIREN

### Les différents points de vue sur le château de Versailles : des panoramas intéressants sur le site classé mais un potentiel limité

#### ○ Depuis la départementale D307

Point de vue recensé par l'APPVPA à proximité de la départementale D307, nous avons constaté une nouvelle fois que l'autoroute A12 brise la qualité du point de vue sur le château, que nous n'avons pas pu observer compte tenu des conditions météorologiques. Ajouté au bruit de la départementale, on est encore bien loin du point de vue reposant. Il est à noter que le point de vue reste difficilement trouvable sur le terrain malgré son inscription sur certaines cartes. La signalisation est inexistante, la présence de la route départementale à proximité nuit à l'attractivité du lieu.



*Point de vue observé et « plateforme » d'observation » (Cf. annexe 6 : carte "Etat des perspectives du site classé et points de vue", vue n°7)*

○ **Point de vue de Rennemoulin**



*Point de vue sur le château de Versailles juste au nord de Rennemoulin. Le château n'est pas visible à cause de l'humidité de l'air.*

On y accède par un chemin à travers champs. En raison de la distance, le château de Versailles n'y est visible que par temps clair : la pollution, la brume, l'humidité de l'air sont autant de facteurs qui limitent la vue sur le château. Ce point de vue est non signalé et accessible uniquement à pied. Il offre avant tout un panorama sur les grandes cultures du site classé. (cf. annexe 6 « Etat des perspectives du site classé et points de vue », vue n°8)

○ **Point de vue de Feucherolles**

C'est le point de vue sur le château de Versailles le plus éloigné (environ 13 km à vol d'oiseau). Pour cette raison, le château n'est visible que lorsque les conditions météorologiques sont optimales. Même lorsque ces conditions sont réunies, on devine le château plus qu'on ne le voit.

Ce point de vue présente l'avantage d'offrir un panorama intéressant sur la Plaine de Versailles et ses structures paysagères (champs, villages, zones boisées...). Cependant, le point de vue n'est absolument pas signalé et reste méconnu même par les habitants de Feucherolles eux-mêmes.

## Conclusion

Les paysages du site classé de la Plaine de Versailles sont encore majoritairement ruraux, et l'agriculture reste l'activité économique dominante de la plaine. La ruralité est donc au cœur de l'identité paysagère du site classé. Cependant, des zones urbaines denses se trouvent à proximité et l'urbanisation et ont tendance à s'étendre sur les marges du site classé, ce qui constitue une menace pour la plaine. Aujourd'hui, il est nécessaire de sauvegarder le caractère rural de la Plaine de Versailles dans l'intérêt de la population locale aussi bien que des visiteurs.

Si les liens paysagers avec le château et le parc de Versailles ne sont plus aussi forts que sous le règne du Roi Soleil, il subsiste néanmoins certaines continuités paysagères, telles que les tronçons des anciennes allées royales, dont l'allée de Villepreux, qu'il semble nécessaire de réhabiliter dans une perspective de développement du tourisme et des loisirs. Aujourd'hui, certains éléments du paysage du site classé constituent une rupture avec la grande perspective du château et nuisent à l'attractivité du territoire. C'est le cas de l'autoroute A12 et de points noirs paysagers divers.

Il existe une volonté de la population de préserver et de mettre en valeur les paysages de la Plaine de Versailles. Par exemple, le collège des agriculteurs de l'APPVPA a initié un projet de Charte paysagère pour le territoire de l'association, en collaboration avec l'Ecole du Paysage de Versailles. De son côté, la DIREN Ile-de-France propose de nombreuses actions pour améliorer la qualité des paysages du site classé. Toutes ces actions ont un objectif commun : recréer des liens paysagers sur l'ancien parc de chasse et promouvoir la cohérence paysagère du territoire. Nous pouvons espérer que ces projets se traduiront en actions concrètes sur le territoire du site classé dans les années à venir.

## 2. Institutionnel

Il existe également les liens et des ruptures entre Versailles et sa plaine d'un point de vue institutionnel.

### A Les regroupements de villes

#### La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc

Elle constitue un lien entre les deux entités. En effet, ces dernières travaillent ensemble en ce qui concerne les grands projets d'aménagement sur le territoire qu'elles ont en commun.

Cette communauté d'agglomération est composée de onze communes. Seules deux font partie de l'APPVPA : Fontenay le Fleury et Saint Cyr l'Ecole. D'autres communes de l'association y seront intégrées au printemps prochain : Bailly, Noisy le Roi et Rennemoulin. Cela témoigne d'une volonté de créer un lien entre les deux regroupements de communes.

Par exemple, les deux institutions collaborent dans l'exécution de la réhabilitation de l'Allée royale de Villepreux. Ainsi les études sont menées conjointement. De plus, les deux partenaires sont cofinanceurs des travaux à effectuer sur cette allée.

Pour ce projet, l'agglomération de Versailles Grand Parc est porteuse des mêmes valeurs que l'APPVPA : maintenir une agriculture diversifiée de qualité, réhabiliter et faire revivre le patrimoine bâti, valoriser la filière équestre, et développer le tourisme.

#### La communauté de commune « cœur d'Yvelines »

Au sein de la Plaine il existe un autre regroupement de communes : la communauté de communes « Cœur d'Yvelines » dont font partie Beynes et Thiverval Grignon.

Bien que communauté d'agglomérations et communauté de communes aient le même rôle, à savoir : « organiser les solidarités nécessaires en vue de l'aménagement et du développement du territoire permettant d'élaborer un projet commun et de créer un espace d'un seul tenant et

sans enclave »<sup>1</sup>, les deux institutions n'ont pas les mêmes compétences et obligations à remplir vis-à-vis des communes membres.

L'existence de ces deux rassemblements de villes sur ce territoire implique que les communes concernées n'ont pas forcément les mêmes objectifs ou enjeux. En effet elles ne font pas face aux mêmes problématiques et n'ont donc pas les mêmes volontés d'action ou de développement.

Ainsi la superposition de ces administrations crée une sorte de rupture entre les différentes communes du territoire de l'APPVPA. En effet, il n'existe pas une unité administrative au sein de ce territoire. De plus, le lien administratif avec la ville de Versailles n'est effectif que pour certaines villes.

Le lien existant entre certaines villes de la Plaine de Versailles et sa ville est donc, en quelque sorte estompé par les ruptures mentionnées ci-dessus.

## **B Le SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale du Val de Gally**

L'élaboration du SCOT représente pour les communes de la Plaine de Versailles, une opportunité pour déterminer les grandes lignes de l'évolution future du territoire :

- définir le positionnement du territoire dans son environnement régional,
- développer la cohérence externe et interne des politiques sectorielles,
- préciser les outils de la valorisation de ses espaces agricoles, naturels et urbains.

Dix-sept communes situées le long de l'axe de la RD307 ont considéré qu'un SCOT pourrait être un cadre de référence pour la maîtrise collective du devenir de ce territoire et, éventuellement la création d'une ou plusieurs intercommunalités.

Les communes concernées sont les suivantes : Andelu, Bailly, Bazemont, Chavenay, Davron, Feucherolles, Herbeville, Les Alluets-le-Roi, Crespières, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Montainville, Morainvilliers, Noisy-le-Roi, Orgeval, Rennemoulin, Saint-Nom-la-Bretèche.

---

<sup>1</sup> <http://www.vie-publique.fr/>

Le SCOT fixe donc les orientations fondamentales de l'aménagement, compte tenu de l'équilibre qu'il convient de préserver entre les développements urbains, l'exercice des activités agricoles et des autres fonctions économiques ainsi que de la préservation de la qualité de l'air, des milieux, sites et paysages naturels ou urbains.

Ce schéma de cohérence territoriale permet de créer un lien entre les villes concernées, et de les faire avancer dans le même sens grâce à un projet commun. Cependant, il ne concerne qu'une partie du territoire : ici encore on retrouve le problème du manque d'unité.

De plus, ce SCOT ne permet pas de faire le lien avec la ville de Versailles.

## C Le Site classé

En 1979, le domaine royal de Versailles (Château, petit Parc et Allée Royale de Villepreux) est inscrit sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Ainsi, la gestion et la sauvegarde des biens classés UNESCO incombent au chef de l'État partie. Celui-ci le gère par le Ministère de la Culture.

Le patrimoine historique du territoire est ainsi reconnu au niveau international et bénéficie donc de mesures de protection et de sauvegarde importantes ; cependant, bien que les monuments situés aux abords de cette zone aient été classés au titre des Monuments Historiques, ceux-ci se trouvaient menacés par une forte banalisation face au domaine royal voisin.

Ce n'est qu'à partir de 1993 que la DIREN IDF s'est donné pour objectif de classer la Plaine de Versailles. C'est le 7 juillet 2000 qu'a été officialisé le classement au titre de la loi du 2 mai 1930 relative à la protection des monuments naturels et des sites à caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Le classement d'un site vise à le maintenir en l'état. Pour autant, les modifications, constructions ou démolitions ne sont pas prohibées : elles sont soumises à une autorisation spéciale, préfectorale ou ministérielle, aussi bien dans le site qu'à ses abords. Les sites doivent également être reportés dans les PLU des communes concernées, qui en ont la gestion. Les activités économiques sur ces zones sont également autorisées.

L'Allée de Villepreux, classée UNESCO avec le Château mais située sur la plaine, représente par ailleurs un lien direct entre ces derniers. Ce classement de la Plaine de Versailles arrive ainsi dans le prolongement de celui du domaine royal. Ces deux parties du territoire sont donc aujourd'hui liées par une volonté partagée par les différents échelons institutionnels de sauvegarder ce patrimoine historique, culturel et naturel commun.

## **D L'office de tourisme**

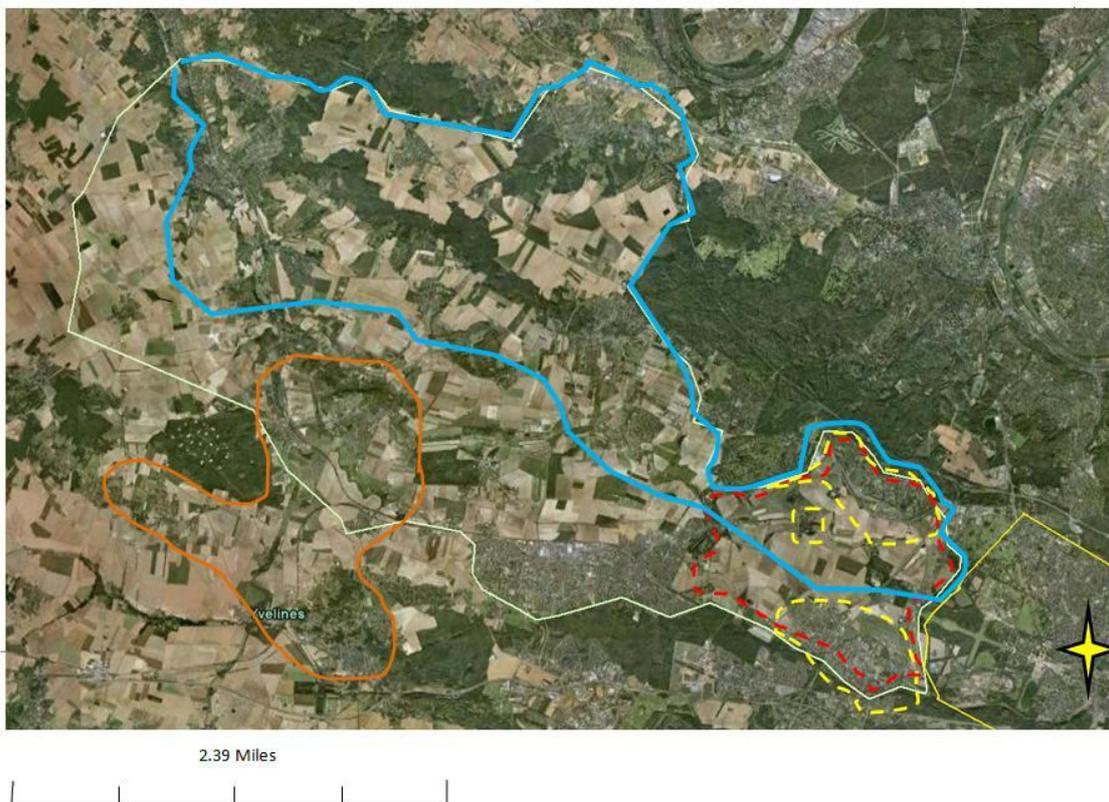
Le rôle d'un office de tourisme est de promouvoir le tourisme sur le territoire d'une collectivité. A Versailles il s'agit d'un office de tourisme trois étoiles. Il doit donc conseiller, guider et fournir des renseignements aux visiteurs sur la zone touristique locale et régionale.

Pourtant nous nous sommes rendu compte que les agents d'accueil manquaient de documentations et parfois de connaissance sur la plaine de Versailles et les activités que l'on peut y pratiquer. Ces insuffisances révèlent une rupture entre la ville de Versailles et sa plaine, en ce qui concerne la promotion touristique.

Pour conclure sur cette partie concernant les liens institutionnels nous pouvons tirer deux points essentiels. Tout d'abord, de part l'existence de nombreux regroupements de la Plaine de Versailles, il n'existe pas d'unité institutionnelle sur ce territoire. En effet certaines villes appartiennent à plusieurs rassemblements communaux (communauté de communes, SCOT ...) Ainsi, ces dernières doivent faire face à différentes problématiques pendant que d'autres n'y sont pas incluses.

Ce manque d'unité sur la plaine rend la mise en place de liens institutionnels avec la ville de Versailles difficile. Les villes du site classé et celles faisant partie de l'agglomération Versailles Grand Parc ont pourtant une position privilégiée dans ce cadre.

## La Plaine de Versailles : un découpage institutionnel complexe



### Légende

- Périamètre APPVPA
- Périamètre Versailles

### Liens entre Versailles et sa Plaine

- - - Futur aggrandissement de Versailles Grand Parc
- - - Périamètre du site classé

### Ruptures entre Versailles et sa Plaine

- Périamètre du SCOT Val de Gally
- Périamètre de "Coeur d'Yvelines"
- ★ Office de tourisme de Versailles

### 3. Quelles images pour la plaine de Versailles ?

Construire une image collective regroupant l'ensemble des acteurs est l'un des éléments indéniables à la mise en tourisme de la plaine. Comme l'on a pu le voir précédemment la patrimonialisation des différentes entités naturelles et culturelles nécessite une appropriation à la fois par les habitants et par les structures concernées.

Définition : c'est la traduction de l'image voulue dans les techniques de communication utilisées. L'entreprise va communiquer de telle sorte qu'elle fasse passer le message à la cible. Pour cultiver une image haut de gamme, une entreprise pourra par exemple sponsoriser une compétition de golf, de manière à toucher la cible souhaitée. Le but de ce thème est de développer un lien entre le château, la plaine et la ville, pour cela il faut construire une reconnaissance identique de la part des habitants. Comme pour une entreprise qui souhaite promouvoir sa marque ou un nouveau produit, il en va de même pour l'APPVPA.

Afin de développer et de comprendre un territoire il est nécessaire de s'attarder sur son image surtout dans une optique de valorisation touristique. Que représente ce territoire pour les élus, les collectivités, les habitants le joggeur matinal, le restaurateur etc. ?

Les trois images doivent en théorie être les mêmes afin d'avoir une communication optimale ; c'est ce que nous allons donc tenter d'étudier sur le territoire de la plaine de Versailles. Ces informations sont utiles afin d'aménager la plaine sans détruire son identité et ce de manière durable. On a donc affaire à trois types d'image :

**L'image voulue** : l'image que souhaite diffuser les élus dans le territoire. C'est la position des acteurs internes. Elle peut être décrite comme une volonté politique.

**L'image transmise ou véhiculée** : c'est la traduction de l'image voulue ou non par les techniques de communications utilisées, par l'intermédiaire des offices de tourisme, des brochures publicitaires, de l'organisation d'événements...

**L'image perçue** : image que les habitants ont et vont se faire après avoir reçu les techniques de communication. Façon dont va être perçue et compris le message. C'est le résultat de la communication.

L'étude de ce résultat permettra de comprendre la perception que l'on se fait du territoire. A quoi s'identifient-ils ? Quelle est pour eux l'image du territoire qu'ils côtoient et quel avenir (dans le tourisme) souhaitent-ils leur donner ?

La représentation est une notion qui peut être de différentes natures :

- Matérielle (une carte, une photographie, un artefact symbolisant un objet de connaissance)
- Immatérielle (une image mentale)
- Individuelle ou collective :

*« Une représentation collective est le produit d'un consensus social relatif à la forme et au contenu à donner à une entité considérée comme pertinente pour le collectif social correspondant (Durkheim, 1898 ; Jodelet, 1989, Poche, 1995). Une représentation est individuelle quand elle ne vaut que pour un sujet unique, mais aussi quand, de nature collective et partagée, elle est incorporée par un individu qui appartient au collectif correspondant (Moscovici, 1976) ».*

## A Image voulue

L'image voulue est celle que les communes de la plaine de Versailles souhaitent transmettre à leurs différentes cibles grâce aux techniques de communication. Il s'agit du positionnement souhaité par ces dernières.

Pour avoir un aperçu de l'image voulue par les communes de la plaine de Versailles, nous sommes basés sur les informations que nous trouvons sur les sites internet de celles-ci. (Cf. annexe 7 : tableau de synthèse image voulue)

Cette analyse nous a permis de mettre en évidence différents éléments qui semblent définir l'image voulue par les communes de l'APPVPA.

➤ Paradoxe

La majorité des communes se définissent comme des « villages » (Davron, Saint Nom la Bretèche), mettant ainsi en avant la volonté de conserver leur côté rural et l'activité agricole. Cependant, pour la plupart, ces municipalités montrent également l'envie de se développer. En effet, on retrouve dans leurs sites bon nombre de projets visant à améliorer leur attractivité (pistes cyclables, golf, ligne de bus ...)

➤ Protection

Ce qui semble mettre toutes les communes d'accord est l'importance de préserver leur patrimoine et leur environnement. Elles apparaissent en effet très attachées à leur cadre de vie. Sur leurs sites internet, on remarque que les thèmes de la protection de l'environnement, la préservation, et le développement durable sont très présents.

➤ Les liens

○ Intercommunalités

La majorité des communes prennent conscience de l'importance des intercommunalités. En effet cette thématique est présente sur leurs sites internet. Cela peut témoigner de leur volonté de fédérer leurs efforts pour travailler ensemble sur leur territoire.

○ APPVPA

- Toutes ces communes font partie de l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets, pourtant, peu d'entre elles ont mis une référence sur leur site. (Maule)

- Le site de l'APPVPA, quant à lui, décrit et met en valeur les objectifs, missions et projets de l'association. En ce qui concerne les communes qui la constituent, le site en fait rapidement mention, mais seules certaines ont un lien vers leur propre site.

○ Versailles

Malgré leur appartenance ou future intégration à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, les communes concernées n'en font pas mention clairement sur leur

site internet. Le lien institutionnel n'est donc pas clairement établi entre ces communes et Versailles.

### **Synthèse :**

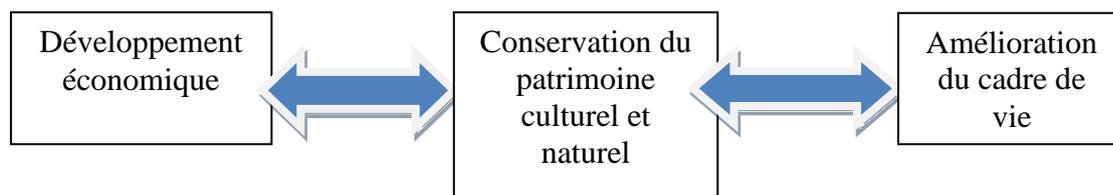
Internet est aujourd'hui un des moyens les plus efficaces pour transmettre et promouvoir un territoire. La plupart des communes possédant la moindre attractivité ne peuvent négliger un tel outil. Ce n'est pas seulement de simples informations pour les habitants, mais aussi des informations pour toute personne susceptible de se rendre dans la commune ou dans ses alentours.

On constate que les communes de la plaine de Versailles sont à la fois tournées vers ce qui a fait leur passé (agriculture) et vers leur futur (dynamisme, intercommunalités, développement économique), ce qui résume l'ambivalence de l'image voulue par ces communes.

En terme technique, l'image véhiculée n'est pas la même pour toutes les communes. Outre celles qui n'ont pas de site internet, les communes n'ont pas des sites équivalents en termes de mise en page, d'interactivité, et de dynamisme. Un travail d'harmonisation par un webmaster sur les sites des communes de la Plaine de Versailles pourrait être intéressant pour appuyer leur volonté de travailler ensemble comme la création d'une chartre, ce qui permettrait une première homogénéisation pour une première approche de découverte et compréhension de la portée du terme « plaine de Versailles ».

En analysant les données concernant l'image que désirent les élus de la Plaine de Versailles, avec ses vingt cinq communes on arrive à la conclusion suivante :

- Le territoire de la Plaine est confronté à la problématique généralisée actuelle des aires périurbaines qui résulte des conflits d'intérêt :



S'adapter aux changements exigés par les temps modernes (croissance démographique, implantations d'infrastructures...) sans vouloir perdre l'authenticité d'autrefois tout en améliorant la qualité de vie des citoyens (habitants et visiteurs).

La conciliation de ces trois éléments voulus par les élus de la Plaine passe par la recherche d'un développement durable de cette région périurbaine à tradition agricole.

- L'image voulue peut se résumer par quelques mots clés, ceux-ci renvoient toujours au concept de réconciliation entre aspects d'abord contradictoires :

- **Patrimoine architectural riche**
- **Dynamique économique**
- **Tradition agricole**
- **Modernisation**
- **Cadre de vie charmant et tranquille.**

- L'image cherchée par les élus de La Plaine de Versailles vise d'une part à l'identification de chaque unité de division administrative dans la globalité de La Plaine de Versailles, et d'autre part à l'extériorisation des particularités individuelles de chaque commune. En général les communes qui font partie de la Plaine cherchent à fédérer leurs efforts.



A partir de ces informations, notre approche était de découvrir si l'image voulue par les acteurs de notre territoire d'étude ainsi que les premières réalisations en matière de tourisme (randonnées, gîtes, centre équestre etc.) ont permis une communication suffisante dans les

principaux offices de tourisme de la région. Quelle image est transmise par les acteurs du tourisme ?

## **B Image véhiculée ou transmise**

Les offices de tourisme suivant : Saint Germain en Laye, Saint Quentin en Yvelines, Versailles et Montfort l'Amaury ne possèdent pas de documentation propre à la plaine de Versailles. Chaque office promeut le territoire auquel il appartient et n'a que très peu de connaissance des éventuelles offres présentes sur la plaine de Versailles même celui de l'office de tourisme de Versailles qui se trouve pourtant à proximité (absence totale d'information pour Saint Germain en Laye hormis les horaires du château).

L'image véhiculée est l'image transmise à travers les brochures, les documents... En termes touristiques c'est l'image communiquée d'un territoire concret, elle doit faire référence aux aspects et caractères de l'offre et des ressources sur le territoire en question.

Chaque office de tourisme propose par ailleurs les guides traditionnels du conseil général où l'on retrouve certaines randonnées de la plaine. (Cf. annexe 8 : documents récupérés dans les OT)

A partir des brochures et renseignements collectés on constate que la plaine de Versailles n'est pas du tout identifiée par les offices de tourisme, ne proposant que le château voir certains événements comme la course de la plaine de Versailles. Son existence même est parfois inconnue de la part des employés. (Cf. annexe 9 : synthèse des OT)

Étant donné qu'il n'existe pas une offre touristique concrète liée au territoire de La Plaine de Versailles, il est évident qu'il ne peut y'avoir aucune image véhiculée de celle-ci.

Les recherches effectuées par notre groupe ont constaté cette réalité. Actuellement, l'image de la figure territoriale de La Plaine de Versailles n'existe que vaguement sur les réseaux d'information touristique. Sauf quelques allusions ponctuelles liées aux activités sur le territoire de la Plaine (Ferme de Gally notamment) l'apparition de l'exigüe offre est nulle.

La Plaine de Versailles manque de cohésion en termes d'offre et en conséquence sa présence sur les réseaux officiels de communication et promotion du tourisme (Internet et offices de tourisme) est inexistante.

Ces deux types d'images identifiés influencent en grande partie l'image perçue des habitants. A l'aide d'un questionnaire nous avons tenté d'identifier cette image.

## C Image perçue et vécue de la plaine de Versailles

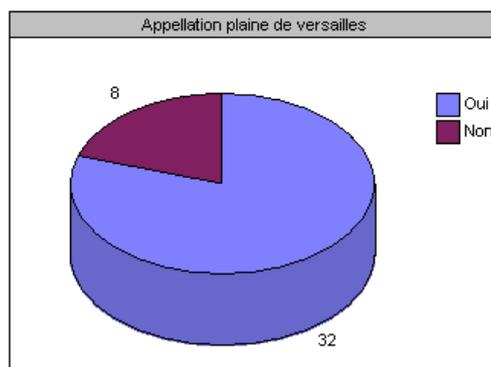
« Le procédé utilisé est la cognition qui est un terme de la psychologie relatif aux processus de la connaissance (acquisition, stockage et utilisation de l'information). Ce terme est employé en géographie de la perception ou des représentations de l'espace dit vécu. Elle est liée à la représentation individuelle ou collective de l'espace en fonction d'une connaissance ou d'une pratique.

C'est cette représentation de l'image de la plaine de Versailles que nous allons tenter d'identifier. En leur demandant de dessiner une carte mentale de leur environnement permet d'en tirer des informations sur les repères des habitants, les lieux plus ou moins fréquentés et les espaces sous-estimés ou valorisés. Espace connu et peu connu. Représentation de sa balade dominicale, de son parcours en vélo, de son lieu d'achat et de travail ».

Afin d'analyser l'image vécue de la Plaine de Versailles, c'est-à-dire la perception qu'en ont ses habitants, nous avons réalisé une enquête sur un échantillon de 40 personnes vivant sur le territoire. Même si le nombre d'enquêtés paraît faible, leurs réponses se rejoignent, et les résultats montrent que les habitants ont une vision globalement homogène de leur territoire.

Pour cela plusieurs thématiques ont été abordées :

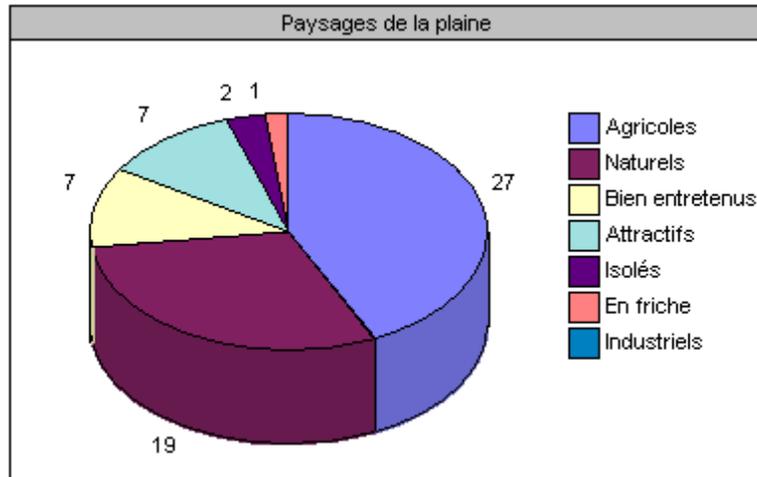
### Image physique :



Connaissance de l'appellation  
« Plaine de Versailles »

Tout d'abord, nous observons que la majorité des personnes enquêtées connaissent la dénomination "Plaine de Versailles", même si elles ne savent pas toujours la situer géographiquement.

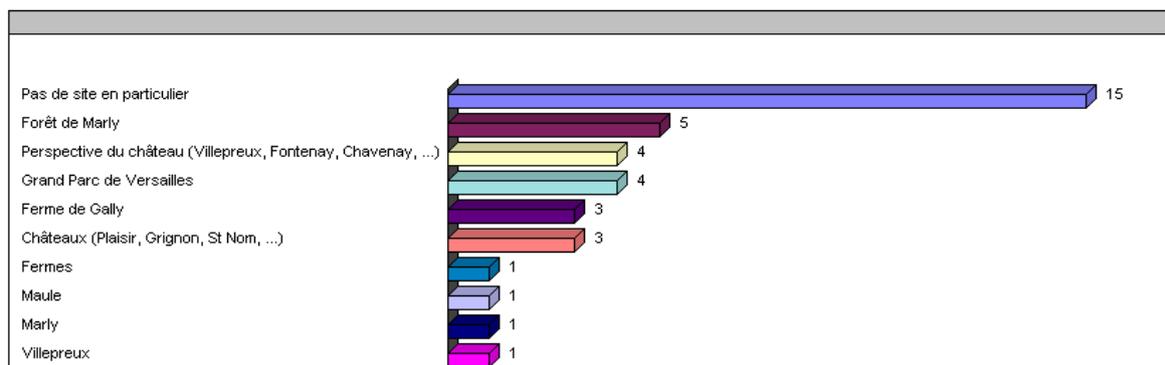
En effet, un quart de ces dernières estiment ses limites à l'équivalent de l'ancien Grand Parc de Chasse (sans pour autant le nommer comme tel).



*Perception des paysages de la Plaine de Versailles*

Les habitants identifient également le caractère naturel et la vocation agricole du territoire. Globalement, ils en ont une vision positive. Ainsi, ils le trouvent aussi bien entretenu et attractif.

Cependant, il n'y pas un site qui se démarque des autres sur le territoire. C'est davantage l'ensemble de la Plaine (villages, paysages...) qui façonne l'image perçue.

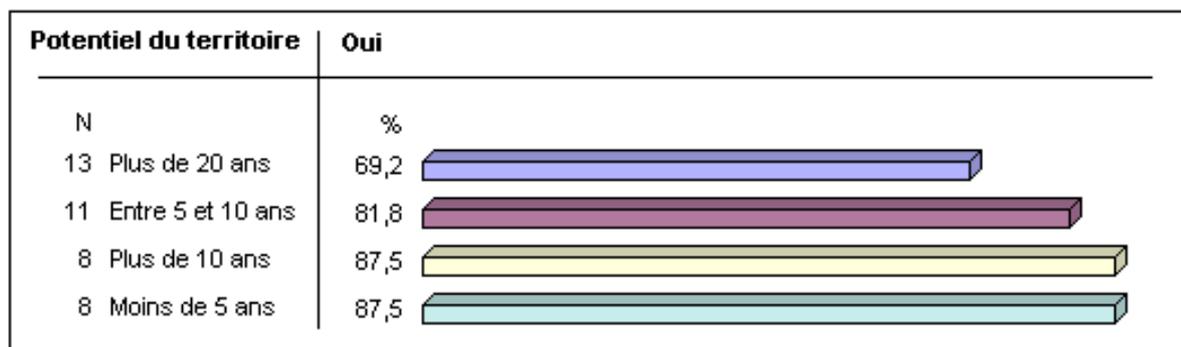


*« Citez un lieu/site incontournable de la Plaine de Versailles »*

En outre, la proximité du Château de Versailles n'est pas perçue comme une nuisance pour les habitants de la plaine, qui la ressentent davantage comme une source d'enrichissement et de prestige pour le territoire.

### Image quant à l'organisation touristique :

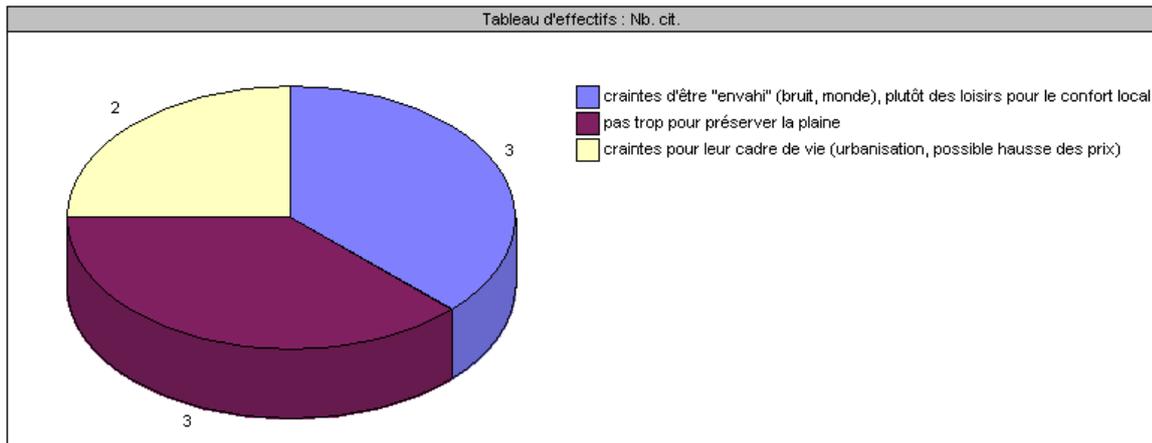
Nous observons tout d'abord que, globalement, autant les gens qui habitent sur le territoire de la Plaine de Versailles depuis longtemps que ceux qui arrivent trouvent qu'il a un potentiel "touristique", même si celui-ci est légèrement moins marqué pour les personnes « anciennes au territoire ».



*Estimation du potentiel de la plaine selon l'ancienneté sur le territoire*

De plus, la majorité des personnes interrogées (80%) trouve une certaine importance au développement du tourisme sur le territoire. Celles qui n'y sont pas favorables émettent des appréhensions.

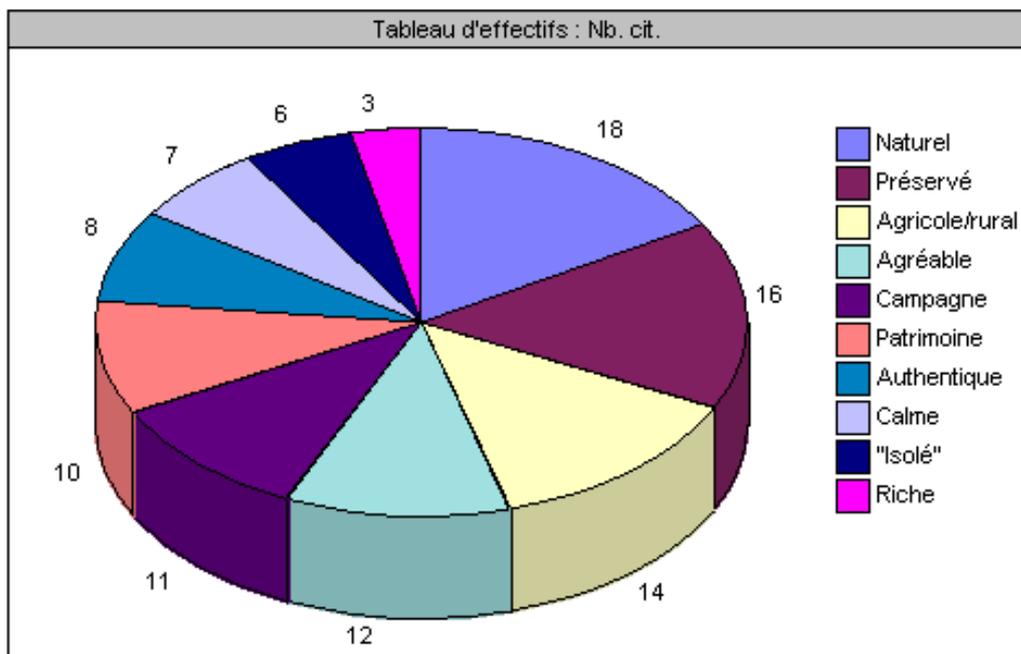
Le graphique ci-dessous montre les craintes ressenties face au tourisme tel que les habitants l'entendent, à savoir une activité menaçante et envahissante pour leur cadre de vie. En effet, l'image qu'ils en ont s'apparente beaucoup à celle d'un « tourisme de masse », et on remarque qu'ils sont davantage intéressés par la mise en place d'activités de loisirs, qui serviront aux populations locales.



*Craintes ressenties face au développement du tourisme sur la plaine*

Ceci dit, les plus anciens comme les nouveaux habitants s'accordent sur une volonté de préserver les paysages et l'authenticité de leur territoire.

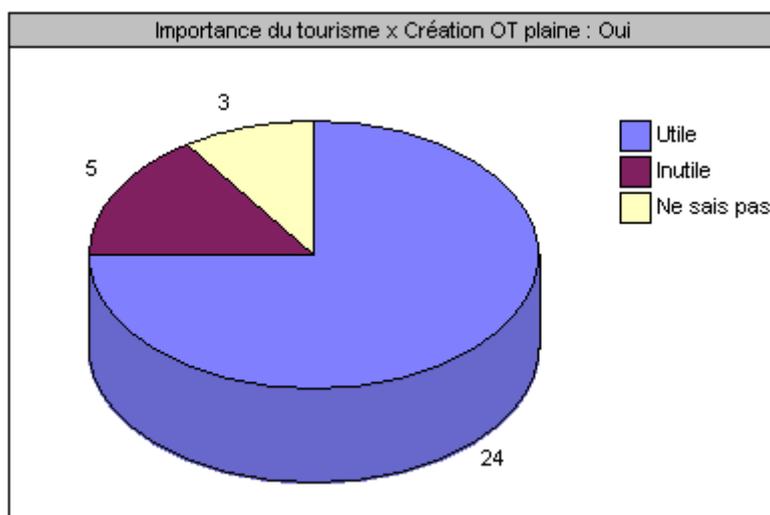
Cette idée rejoint les principaux qualificatifs donnés par les habitants concernant leur territoire : « naturel », « préservé », « agricole », « agréable ».



*Perception générale du territoire par la population locale*

En outre, nous remarquons que les habitants qui ont répondu positivement à la question concernant l'importance du tourisme sur le territoire trouvent une utilité à la présence d'un

office de tourisme pour l'ensemble de la Plaine. Ils estiment également que les actions en faveur du tourisme devraient être davantage centralisées.

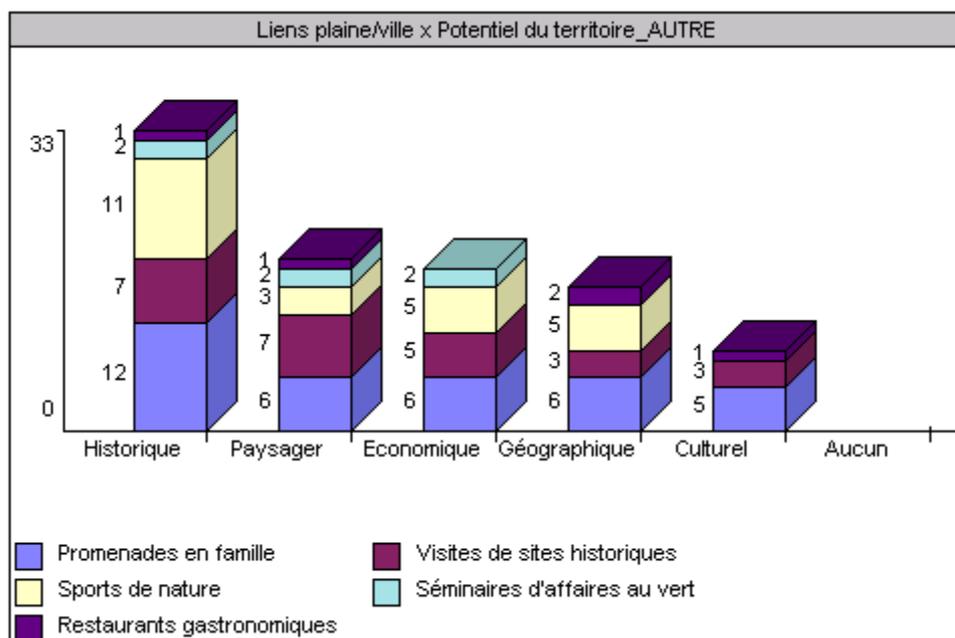


*Utilité d'un office de tourisme commun d'après l'importance perçue du tourisme sur le territoire*

Pour finir, nous observons que :

- D'une part, les habitants estiment que les liens entre la Plaine et la ville de Versailles sont avant tout historiques et paysagers.
- D'autre part, ils préconisent le développement d'activités de nature, de randonnées en famille et de visites du patrimoine historique.

Ainsi, inconsciemment, ils considèrent que le potentiel « touristique » de la Plaine réside dans les liens qu'elle entretient avec la ville et le Château de Versailles.



*Potentiel estimé des activités comparé aux liens perçus entre la plaine et la ville de Versailles*

### Synthèse :

L'image vécue résulte de la perception de la part des habitants de leur territoire, elle est homogène selon les résultats acquis et comporte les caractéristiques suivantes :

- Il s'agit d'un territoire **NATUREL**.
- Où l'agriculture a toujours été présente. Territoire **AGRICOLE**.
- La Plaine de Versailles est un territoire **PRÉSERVÉ**.

Après avoir analysé les résultats et réfléchi à la représentation faite par les personnes résidentes de la Plaine on arrive à la conclusion suivante :

#### Image Physique

- La plupart des habitants se sentent attachés à leur territoire
- La figure de l'APPVPA est reconnue et comprise.
- Le territoire est reconnu par les habitants mais aucun élément naturel ou patrimonial ne se démarque des autres.
- La dépendance du territoire au château de Versailles en termes historiques et paysagers est incontournable. Il est source de prestige et d'enrichissement.

Image du potentiel "touristique"

- Le territoire offre un potentiel touristique auprès des habitants.
- Ses caractéristiques paysagères et patrimoniales définissent le type de pratiques "touristiques" qu'il est possible d'exploiter.
- Ces pratiques sont dans leur totalité des pratiques d'activités de **loisirs** ; balades en famille, randonnées pédestres-équestres.
- Le potentiel "touristique" du territoire de la Plaine de Versailles doit commencer à devenir une réalité à travers la création de différents outils d'articulation, de contrôle et de promotion de l'activité. (ex : création d'un office de tourisme de la Plaine).

Le territoire pour se construire doit donc s'appuyer sur la spécificité du lieu ; en quoi la plaine de Versailles se démarque-t-elle ? Par son agriculture conservée aux portes de Paris, ses espaces verts, etc. Il va s'appuyer sur la représentation et la cohésion sociale et sur le sentiment d'appartenance et d'identité. A partir de là, et sur du long terme, la mise en valeur touristique avec les moyens que l'on lui connaît - l'information, la pédagogie, etc... - sera possible.

**Analyse conjointe des Images :**

Nous proposons de partir initialement de l'analyse étymologique du nom « Plaine de Versailles » dans le cadre de sa logique territoriale.

- Plaine : est une étendue caractérisée par une topographie faiblement différenciée. Dans le cas territorial concret, elle a toujours été consacrée à des usages agricoles.
- De Versailles : Le « De » dénote son origine, « venant de ». Territoire lié directement à la ville.

Les conditions pour qu'une image puisse exister sont : l'existence d'un objet ou d'un élément (physique dans ce cas), et l'existence d'un récepteur ou ensemble de récepteurs. Dans le cas de l'analyse de l'image de La Plaine de Versailles, l'élément physique est bien évidemment le territoire et les récepteurs sont ses acteurs.

Au fil du temps, l'usage des terres évolue et simultanément l'image émanée de celles-ci. En conséquence, il en va de même pour la perception de la part des citoyens (habitants et

visiteurs). Cette évolution a été, pendant des siècles, continue et inexorable. Mais depuis quelques décennies celle-ci a connu un changement radical et vertigineux.

Le territoire de la Plaine de Versailles a été historiquement peu habité et convoité, son usage toujours consacré à l'agriculture. Aujourd'hui l'activité agricole perd du terrain, ses espaces convoités font l'objet de conflits d'usage, de sorte que son image prend multiples connotations selon qui la perçoit.

L'actuelle dynamique socio-économique bouleverse l'image du territoire, en la plaçant dans un croisement de perceptions variées, parfois fort contradictoires. La Plaine de Versailles veut redynamiser son territoire agricole menacé à travers le passage progressif vers la multifonctionnalité de son agriculture, notamment vers la pratique d'activités "touristiques" et de loisirs.

Selon les résultats tirés par notre étude, l'image voulue par les élus et l'image vécue par les habitants comportent des différences notables.

En ce qui concerne l'image voulue, celle-ci fait référence principalement aux aires urbaines résidentielles que représentent les communes qui composent le territoire de la Plaine ; pour eux (les élus) le développement économique et la modernisation de leurs communes sont la priorité. Le manque de cohésion territoriale et le manque d'appartenance à la figure territoriale de La Plaine de Versailles conditionnent l'image qu'ils transmettent de leur territoire.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'image vécue, la façon d'extraire l'information auprès des habitants pour comprendre cette image, au travers de questionnaires, a conditionné les résultats tirés par notre étude. Les questionnaires ont été réalisés afin de comprendre non seulement le degré d'attachement et d'identification des habitants au territoire de la Plaine, dans sa globalité et notamment sur la partie "naturelle" de celui-ci, mais aussi pour comprendre quelle liaison est perçue entre la Plaine et Versailles.

Les limites de la plaine de Versailles semblent encore mal connues et le château de Versailles attire sur lui l'ensemble des destinataires touristiques. La méconnaissance du potentiel touristique de la plaine de la part des habitants est visible, les actions doivent donc s'orienter vers la construction d'un réel territoire sur la plaine de Versailles bien que ceux-ci y portent un attachement de conservation important.

## 4. Patrimoine

Le patrimoine d'un territoire est l'ensemble de ses éléments culturels et naturels, qu'ils soient tangibles ou intangibles. Ceux-ci sont le plus souvent les témoins du passé historique du territoire, mais peuvent également être toujours présents et vivants.

### A État des lieux du patrimoine de la Plaine de Versailles

#### Le patrimoine historique

- Les trois temps de Versailles

Le lien le plus évident que nous ayons trouvé entre la plaine, le château et la ville de Versailles réside dans l'Histoire du territoire. En effet, tout a commencé quand Louis XIII, attiré par la plaine de Versailles, décide d'y construire un modeste pavillon de chasse.

La domaine connaît ensuite son apogée sous le règne de Louis XIV qui agrandit le parc de chasse et le clôture grâce à un mur d'enceinte long de 43kilomètres. Il fait également agrandir la demeure de Louis XIII pour en faire un somptueux palace, où il fait s'installer la Cour et le pouvoir.

À sa mort, le prestige du site décline peu à peu. À la Révolution, une grande partie des biens patrimoniaux, témoins d'une souveraineté absolue et rejetée, est détruite. Le reste est laissé à l'abandon, et s'est dégradé au fil du temps, à l'image de l'Allée Royale de Villepreux.

- Inventaire du patrimoine bâti, ses liens avec Versailles et leurs limites

En nous appuyant sur les travaux de la DIREN et des inventaires réalisés par les étudiants de la promotion précédente, nous avons réalisé un inventaire des éléments patrimoniaux de la plaine liés, d'un point de vue historique, au château et/ou à la ville de Versailles. (Cf. annexe 10 : inventaire patrimonial du site classé de la Plaine de Versailles en lien avec Versailles et son Château et annexe 11 : carte du patrimoine bâti par la DIREN)

Exemple du tableau de l'inventaire

Communes	Éléments de patrimoine	Usage historique	État	Propriété et usage actuels	Projets
Villepreux	<b>Maison du Dauphin</b>	De quel « Dauphin » s'agit-il ? du futur Louis Xiii, qui vient fréquemment à Noisy/Villepreux avec Henri IV... ou du fils de Louis XIV ?  Par contre, il est clairement écrit que le fils du Roi Louis XIV (Grand Dauphin) aimait séjourner en sa maison de Villepreux. « <i>Elle servait de rendez-vous de chasse, notamment au Grand Dauphin, fils de Louis XIV, qui s'y est souvent arrêté</i> ».	Conservé	Appartient à un propriétaire privé	Aucun projet en cours

Un code couleur a été mis en place pour évaluer leur degré de valorisation. Ainsi :

- le vert correspond aux monuments déjà valorisés ou en voie de valorisation
- l'orange correspond aux monuments valorisables, mais pour lesquels les projets sont encore flous
- le rose correspond aux monuments non valorisables d'un point de vue touristique

Bien que ces liens historiques entre la plaine, le château et la ville de Versailles soient fortement marqués, de nombreuses limites existent face à leur possible valorisation touristique.

Tout d'abord, les édifices remarquables, qui représentent le potentiel le plus important en termes de liens historiques, sont avant tout des propriétés privées. S'ils peuvent être valorisés grâce à une signalétique adaptée, il est en revanche peu probable de pouvoir y développer des activités touristiques.

Ensuite, les monuments publics, principalement les portes du mur d'enceinte, sont souvent dans un état qui ne permet pas leur valorisation immédiate. En effet, celles-ci, lorsqu'elles n'ont pas été détruites, sont dans un état de délabrement avancé. Certains monuments ont également été vandalisés, à l'image de la porte des Gondi, à Noisy-le-Roi ou de certains pans de murs.



*Porte des Gondi, Noisy-le-roi*



*Chemin entre les deux Murs,  
Villepreux*



*Mur d'enceinte accolé à la Porte  
des Gondi, Noisy-le-roi*

De plus, les usages qui étaient autrefois faits de ces biens patrimoniaux, ne sont parfois plus d'actualité. Ainsi, la ferme de Grand'Maisons est un centre de séminaires, et la ferme de la Tuilerie-Bignon est aujourd'hui le club-house du golf de St-Nom-la-Bretèche.



*Domaine de Grand'Maisons, Villepreux*



*Ferme de la Tuilerie-Bignon,  
St-Nom-La-Bretèche*

Ces sites ne bénéficient également d'aucune information signalétique, et sont d'une grande difficulté d'accès.

Enfin, il existe une grande disparité dans la situation de ces monuments : certaines communes, à l'image de Villepreux, témoignent de liens beaucoup plus forts avec le château et la ville de Versailles.

### **Le patrimoine immatériel**

Cet inventaire montre que le patrimoine matériel est d'une importance certaine sur le territoire de la Plaine de Versailles. Cependant, afin de le valoriser, il est essentiel de s'appuyer sur le patrimoine immatériel qui lui correspond et qui en est indissociable. Celui-ci réside dans l'histoire et la symbolique des monuments, et c'est précisément ce qui va leur donner un intérêt.

Les édifices remarquables – tels que les châteaux, les faisanderies, les portes de l'ancien grand parc de chasse – sont accompagnés d'un patrimoine culturel immatériel riche qui rend évidents les liens entre la plaine, le château et la ville de Versailles. En cela, ils renferment un potentiel fort pour le développement d'activités touristiques et culturelles.

Par ailleurs, le patrimoine vernaculaire – tel que les ponts, les moulins, les lavoirs,... – renferme un potentiel touristique moins fort. En effet, le patrimoine immatériel qui lui est associé est davantage tourné vers l’histoire des habitants du parc, plus modeste. Ainsi, les liens sont plus flous et moins faciles à valoriser, notamment pour des non-connaisseurs, à qui il serait nécessaire de fournir davantage d’explications. Ce petit patrimoine représente donc un potentiel plus pertinent pour des activités destinées à la population locale.

### Le patrimoine culturel

Pour en rester sur le plus petit patrimoine, celui-ci présente tout de même des liens avec le château et/ou la ville de Versailles, qui peuvent se retrouver dans diverses thématiques culturelles.

#### ○ *La chasse, une activité royale*

La première thématique, et celle qui semble la plus évidente, réside dans les activités cynégétiques. Les monuments qui s’y rapportent sont avant tout les faisanderies et les anciennes remises à gibier. Les portes et ce qu’il reste du mur d’enceinte du Grand Parc en sont également des témoins, davantage spatiaux.

La chasse représente un repère d’une importance capitale pour la plaine, mais également pour la ville de Versailles. En effet, d’un point de vue purement historique, leur développement a été possible, entre autres, parce que Louis XIII avait décidé d’y aller chasser. C’est également une activité royale qui fut extrêmement développée sous le règne de Louis XIV.



*Faisanderie de Rennemoulin*

Il y a donc toute une histoire et toute une culture liées à la chasse qui représente un potentiel certain. Cependant, cette activité n'est aujourd'hui plus, ou en tous cas moins, d'usage, ce qui met tout de même en évidence une certaine discontinuité face à la valorisation de cette thématique.

***Éléments de patrimoine pouvant être associés à cette thématique :***

Remises à gibier : \* Rennemoulin  
\* Chavenay (Bois de Saint Fiacre)  
\* Villepreux

Faisanderies : \* Rennemoulin  
\* Moulineaux (Bailly)

Portes et murs d'enceinte du Grand Parc

○ *L'agriculture, une cohabitation menaçante*

Par ailleurs, l'étendue du Grand Parc lui confère une certaine particularité : il englobe de nombreux bourgs et villages où subsistent un aspect rural et une population permanente. Ceux-ci devaient, à l'époque de Louis XIV, mais également jusqu'à la Révolution, cohabiter, souvent difficilement, avec l'omniprésence du Roi sur son territoire. Ses chasses quasi quotidiennes empiétaient de plus en plus sur les terres agricoles, et ce à différents niveaux. Ainsi, il y avait tout d'abord une pression due à des politiques d'aménagement qui ne prenaient pas toujours en compte la population ; la construction du mur d'enceinte et de ses portes, mais également les aménagements toujours plus importants de remises à gibier et des deux faisanderies, ont grignoté les terres agricoles. Par ailleurs, tout était fait pour que le gibier puisse se multiplier. Celui-ci, parfois surabondant, causait d'importants dommages aux parcelles agricoles, certaines étant même interdites de récolte pour que le gibier puisse se nourrir.



*Fontenay-le-Fleury*

Même si, aujourd'hui, ces menaces et ces enjeux sont différents, on observe une crainte similaire face à la pression urbaine et au développement d'activités touristiques, parfois ressentis comme une menace pour le cadre de vie des habitants de la plaine.

Ainsi, l'agriculture est une ressource importante du territoire, que tous s'accordent à préserver. Elle comporte un fort potentiel pour le développement d'activités pédagogiques et de valorisation des territoires ruraux.

***Éléments de patrimoine pouvant être associés à cette thématique :***

- Fermes :
- \* Moulineaux (Bailly)
  - \* Mézu (Chavenay)
  - \* Graviers (Fontenay-le-Fleury)
  - \* Gally (St-Cyr l'École)
  - \* Trou Moreau (Villepreux)
  - \* Grand'Maisons (Villepreux)
  - \* Val Joyeux (Villepreux)
  - \* Haie Bergerie (Villepreux)
  - \* De l'Étang (Rennemoulin)

○ *L'eau, entre grandeur et dégradations*

L'eau est également un thème sur lequel il est possible de s'appuyer pour lier la plaine au château. En effet, dans l'imaginaire touristique collectif, le Château de Versailles est associé aux Grandes Eaux. L'image du jardin à la française avec ses fontaines est ancrée dans les représentations collectives.

Mais face à cet aspect spectaculaire, l'eau, à l'époque où le château était encore le centre de la Cour et du pouvoir, posait d'importants problèmes. Le Ru de Gally, par exemple, élément structurant de la plaine, servait d'exutoire aux eaux de Versailles, ce qui engendrait de nombreuses conséquences négatives sur les populations, les parcelles agricoles et le gibier. Les inondations préjudiciables étaient fréquentes, et les tentatives pour faciliter l'écoulement des eaux nombreuses : du fait de ces aménagements, ont disparu plusieurs moulins (Pontaly en 1740 ou Grand'Maisons en 1763) ainsi que des ponts entre Rennemoulin et Villepreux.



*Le Ru de Gally, St-Cyr-l'Ecole*

Les problèmes de l'époque liés à l'eau sont ainsi facilement assimilables aux problèmes actuels de pollution et leurs conséquences, toujours aussi néfastes pour les populations et les terres agricoles. Ce thème représente ainsi un potentiel important pour le développement d'activités pédagogiques.

***Éléments de patrimoine pouvant être associés à cette thématique :***

Cours d'eau : \* Ru de Gally

Moulins : \* Rennemoulin  
\* Chavenay  
\* Villepreux  
\* Bailly

Ponts : \* Rennemoulin  
\* Villepreux

Lavoirs : \* Rennemoulin  
\* Chavenay

## Le patrimoine naturel

La plaine, le château et la ville de Versailles partagent donc des liens historiques et culturels forts. Néanmoins, cet aspect à lui seul ne renferme pas l'ensemble du patrimoine. En dehors du patrimoine culturel, le patrimoine naturel occupe une place essentielle.

### ○ *Les éléments naturels du territoire*

Le patrimoine naturel de la Plaine de Versailles n'est pas, à proprement parler, un patrimoine « remarquable ». En effet, il ne renferme pas une biodiversité (faune et flore) très diversifiée ni « exceptionnelle ». Même si des ZNIEFF sont présentes sur le territoire, elles ne le sont pas au niveau du site classé. On note cependant la présence de quelques zones humides, ainsi que des bois et forêts. Le Ru de Gally et ses affluents sont également des éléments naturels structurants.

Or, même si ces zones représentent un intérêt écologique certain, elles sont difficilement valorisables en lien avec le château et/ou la ville de Versailles. Néanmoins, elles peuvent servir d'appui à la valorisation du petit patrimoine et au développement des thématiques culturelles citées précédemment. Elles en sont le support physique.

### ○ *Les éléments naturels façonnés par l'homme*

D'autres éléments naturels, mais façonnés par l'homme, sont également présents sur la plaine. On retrouve par exemple les anciennes remises à gibier – des bois créés et plantés afin de permettre au gibier de se reproduire, et ainsi préserver l'activité cynégétique sur le territoire – mais elles sont peu valorisables. En effet, elles ont aujourd'hui quasiment toutes disparues. Seules quelques traces subsistent à Chavenay (Bois de St Fiacre) et à Villepreux. Cette dernière remise se trouve d'ailleurs isolée au milieu de terres agricoles.

D'autres éléments encore, tels que l'Allée de Villepreux et autres allées royales ou les perspectives et points de vue, sont également d'une importance capitale. Ils sont davantage développés dans la partie traitant des liens paysagers.

## **B Enjeux de la valorisation du patrimoine**

Le type de valorisation de ce riche patrimoine va dépendre des objectifs fixés par le projet. Afin de les déterminer, il est important, d'abord, de se pencher sur les enjeux d'une telle valorisation. Nous en avons compté trois principaux

### **La reconnaissance du patrimoine par la population locale : retrouver une mémoire oubliée**

La reconnaissance du patrimoine historique de la Plaine de Versailles est quasiment inexistante. En effet, les enquêtes effectuées ont montré que les habitants sont conscients du passé historique de leur territoire, mais ne savent pas toujours le retrouver dans leur environnement quotidien. Ainsi, aucun élément fort du patrimoine n'est ressorti. Seul le Château de Versailles est perçu comme un bien patrimonial « incontournable », alors qu'il ne se trouve pas, à proprement parler, sur le territoire de la Plaine de Versailles. Le constat est que la plupart de ses monuments sont tombés dans l'oubli, et ne sont aujourd'hui valorisés que par une minorité de locaux et de passionnés d'Histoire capables de retracer leur mémoire.

Aujourd'hui, le site de l'ancien Grand Parc de chasse est classé au niveau national, et l'Allée de Villepreux au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ainsi, le territoire est censé faire l'objet d'une protection particulière. Or, l'Allée Royale n'est plus qu'un petit chemin de terre, et les éléments de petit patrimoine sont abandonnés et disparaissent peu à peu.

Ces monuments sont donc délaissés, victimes du désintérêt de la population. Le but de notre étude est de trouver un nouvel intérêt à ce patrimoine, en vue d'une valorisation par l'activité touristique, dans une perspective visant à lier la plaine au château et à la ville de Versailles.

### **La reconnaissance du territoire comme unité sociale : se construire une identité et la faire connaître**

Aujourd'hui, les monuments ne sont plus conservés pour leur usage, mais davantage pour leur intérêt en tant que témoins d'une époque.

Cependant, le patrimoine n'est pas seulement l'expression figée d'un monument, d'un personnage historique ou d'un groupe de personnes à un moment donné, c'est aussi l'expression d'une évolution. Il témoigne du temps qui passe et s'inscrit dans la durée. En cela, il est d'une importance capitale pour l'identité des territoires : il permet de connaître leur origine, la façon dont ils ont évolué jusqu'à présent, et comment les sociétés actuelles se sont construites. Le patrimoine est donc passé, présent, et futur.

L'identité de la Plaine de Versailles est aujourd'hui en pleine construction. La valorisation du patrimoine va permettre de transmettre une image unie du territoire en tant qu'entité sociale. La population pourra ainsi reconnaître le territoire, se l'approprier, et s'identifier à lui. La valorisation du patrimoine et la recherche d'identité sont donc liées, et apparaissent comme des processus logiques dans l'appropriation des territoires par l'homme.

Le patrimoine est un enjeu majeur pour les territoires ; il accroît leur visibilité et leur attractivité touristique, et participe ainsi à leur développement. De ce fait, une fois que le patrimoine aura été mis en valeur et sera identifié par la population locale, le territoire pourra bénéficier d'une image cohérente à véhiculer aux populations extérieures en vue de sa promotion.

## **La nécessité de retombées économiques : donner au patrimoine une valeur ajoutée**

Le château de Versailles accueille près de 6 millions de visiteurs par an. C'est un pôle touristique majeur sur le territoire car il renferme un important concentré de patrimoine : patrimoine historique, culturel et naturel, tangibles et intangibles, se retrouvent au sein d'un même espace limité et fermé. Toutes les retombées économiques du tourisme sont ainsi aspirées par le Château de Versailles, au détriment de la ville et de la plaine.

Si la plaine veut développer une économie touristique, elle doit impérativement se distinguer de l'offre du château. A cet égard, elle possède de nombreux atouts pour développer des formes de tourisme différentes, telles que le tourisme de nature.

Mais pour parler d'une économie touristique sur la plaine, encore faut-il développer des activités qui entraînent des retombées économiques. Or les activités prônées aujourd'hui, telles que la randonnée, sont des activités gratuites, qui ne rapportent rien en termes financiers. Elles ne nécessitent pas spécialement de rester sur place et de consommer une nuit d'hôtel ou un repas au restaurant. La valorisation du patrimoine doit donc se faire par d'autres moyens, davantage dirigés dans une optique de valeur ajoutée économique.

Enfin, cette valeur ajoutée doit également être effective pour les agriculteurs, dont les activités font partie intégrante de l'histoire du territoire, et donc de son patrimoine. Les activités touristiques doivent ainsi également être développées dans une optique de diversification et de revalorisation des activités agricoles de la plaine.

## C Actions en faveur de la valorisation du patrimoine

Deux actions principales peuvent être envisagées : s'engager dans un processus de patrimonialisation, associé à un processus de territorialisation.

### Le processus de patrimonialisation

La patrimonialisation est un « processus de revalorisation d'espaces désaffectés » (Norois, 2000). Il est souvent mis en place suite à un élément déclencheur, un projet de démolition par exemple, capable de remettre en question la conservation de ces espaces et de ces biens hérités du passé.

Comme nous l'avons vu, les monuments de la Plaine de Versailles ont perdu depuis longtemps leur usage initial, et la population n'a aujourd'hui plus conscience de leur valeur. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles plusieurs domaines de la plaine de Versailles ont été détruits après la mort de Louis XIV.

Devant ce phénomène et face à la menace de l'urbanisation, l'APPVPA a décidé de réagir et de redynamiser le territoire. Au travers du projet LEADER, elle s'est fixée différents objectifs, dont le renforcement de l'identité de la plaine, et la promotion d'une économie touristique. Afin de promouvoir une offre globale à l'échelle du territoire, la valorisation du patrimoine dans son ensemble est une priorité.

Ainsi, pour que la patrimonialisation puisse avoir lieu, les sites et monuments à valoriser doivent avoir du sens pour un groupe. Cette fonction identitaire est l'une des trois fonctions principales de la patrimonialisation. Elle permet de créer un lien social et une appropriation collective, et s'accompagne d'une fonction légitimante, qui renvoie aux capacités

d'intervention de la sphère publique, et d'une fonction valorisante qui va favoriser les retombées économiques.

Ces trois fonctions de la patrimonialisation se retrouvent dans les enjeux identifiés ci-dessus. Ainsi, ce processus s'avère décisif pour la définition de l'identité du territoire de la Plaine de Versailles. Il doit être mis en place sur la base d'un compromis entre la volonté de bénéficier de retombées économiques maximisées et la crainte des habitants pour la préservation de leur cadre de vie.

*« Pour qu'il y ait patrimonialisation, toute reconnaissance officielle doit s'accompagner d'une appropriation du site par la population locale »<sup>2</sup>*

### Le processus de territorialisation

Ce processus consiste en la construction d'un territoire, et intègre les relations entre son identité et son appropriation par la population. Ainsi, chaque individu va contribuer à la création de l'identité de son territoire, à condition de pouvoir se l'approprier et s'identifier à lui. Les différentes formes de patrimoine – historique, culturel, naturel – comportent un potentiel important pour la création d'un lien social, et donc d'une identité collective ; le patrimoine va ainsi jouer un rôle déterminant dans ce processus.

Bien que consciente de la nécessaire préservation de l'authenticité et de la ruralité du territoire, la population de la Plaine de Versailles ne semble pourtant pas se reconnaître dans le patrimoine qui y est associé. Or, comme vu précédemment, ce patrimoine est lié à l'histoire du territoire, une histoire qui se retrouve aujourd'hui, certes avec des enjeux différents, mais des problématiques plus ou moins similaires :

---

2 Patrimoine et patrimonialisation : entre le matériel et l'immatériel, *Place Saint-Henri et square Jacques-Cartier : retour aux sources d'un patrimoine en devenir* (Catherine Séguin) - p. 185

- La volonté de préserver une agriculture menacée
- Les craintes face à certaines politiques d'aménagement
- La volonté de préserver un certain cadre de vie

Aujourd'hui, les chasses du Roi ont été remplacées par l'urbanisation, d'une part :

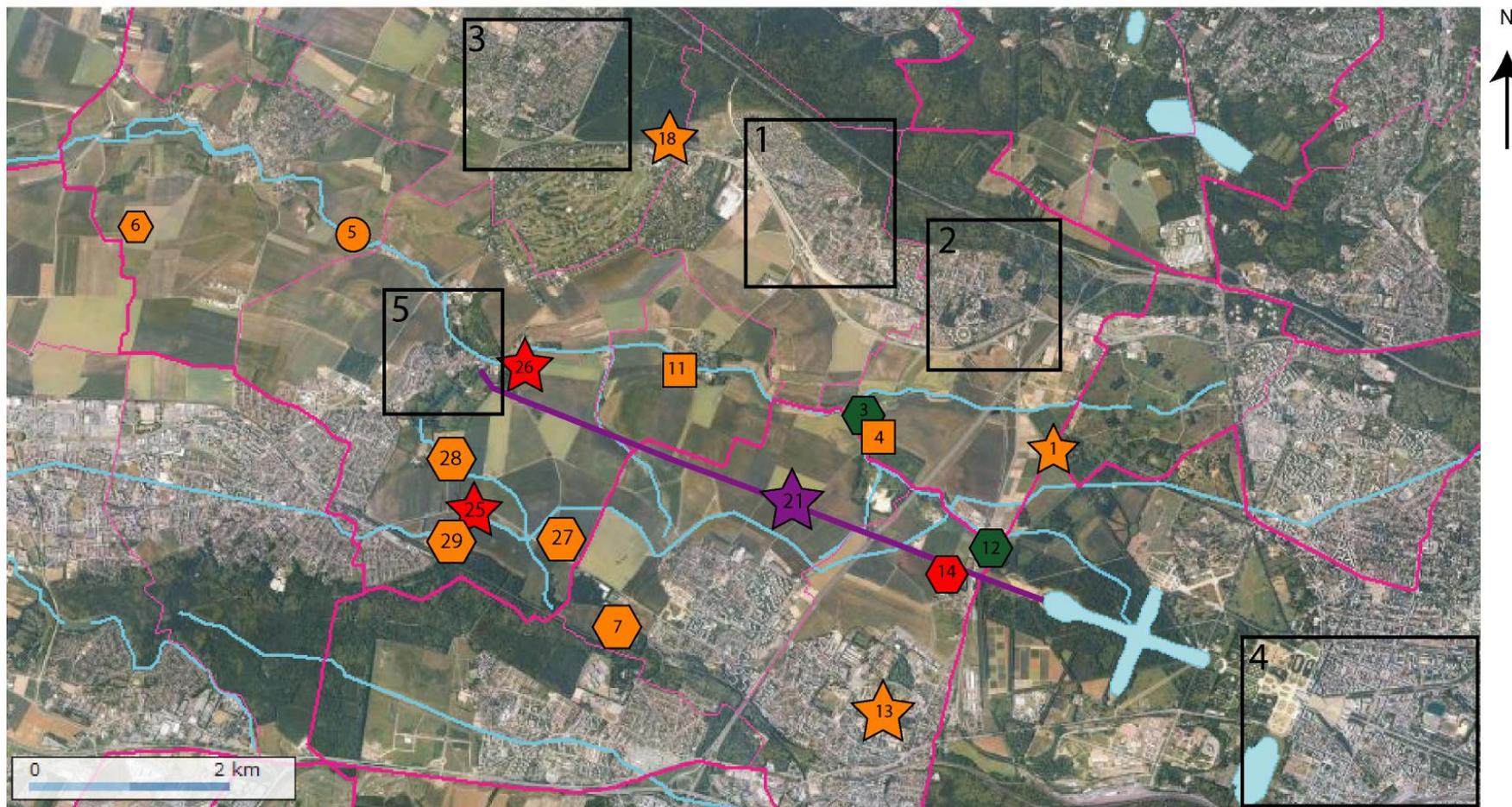
- Les OIN

et la mise en valeur du patrimoine par le développement d'activités touristiques, d'autre part :

- L'espace n'est plus réservé aux loisirs du Roi, mais semble se développer de façon à encourager les loisirs pour des populations extérieures : les touristes et visiteurs,
- Les populations ne subissent plus les aménagements liés à la chasse, mais émettent des craintes quant aux potentielles infrastructures nécessaires à l'accueil de ces touristes,
- Les agriculteurs craignent que les touristes ne viennent « remplacer le gibier » en piétinant leurs champs.

Le tourisme est souvent un mot qui fait peur aux populations locales, car l'idée qu'elles en ont est celle d'un « tourisme de masse ». Il est donc important de travailler en collaboration avec la population afin de créer ce lien social, qui sera une première base à la construction de l'identité du territoire. Celle-ci permettra par la suite une promotion pertinente du patrimoine et du territoire à des populations extérieures conscientes des enjeux et respectueuses du territoire.

# Monument patrimoniaux dans la partie Est de la Plaine de versailles : Liens et conservation.



Légende

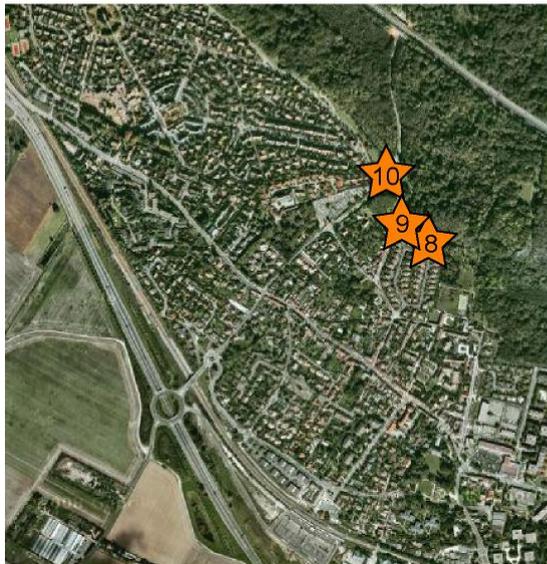
- Monument valorisé ou en cours de valorisation
- Monument valorisable, mais sans projet
- Non valorisable (optique touristique)

Thématique

- Histoire
- Eau
- Autres (gastronomie, divers)
- Chasse

Source : réalisation Groupe 1, 12/2010

### 1. Noisy-le-Roi



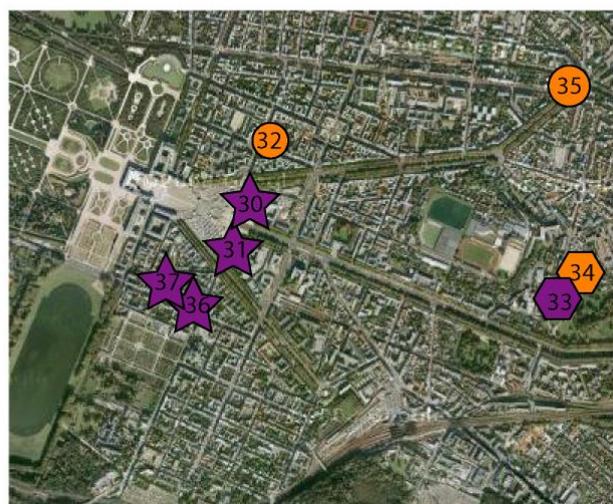
### 2. Bailly



### 3. Saint-Nom-La-Bretèche



### 4. Versailles



### 5. Villepreux



### Légende

- Monument valorisé ou en cours de valorisation
- Monument valorisable, mais sans projet
- Non valorisable (optique touristique)

### Thématique

- Histoire
- Eau
- Chasse
- Autres

## 5. Transports et accès

Les axes de transport constituent un lien physique sur le territoire. Le rôle premier des voies de communication est de relier un point à un autre. Outre son rôle d'acheminement de marchandises ou de personnes, le transport est indispensable pour le développement du tourisme. En effet, la fréquentation d'un lieu dépend fortement des infrastructures qui y mènent.

Pour être cohérent avec notre thème de recherche, nous allons étudier uniquement les axes de transports qui permettent de faire le lien entre la plaine, le Château et la ville de Versailles.

### **A Les routes : lien inévitable entre Versailles et sa Plaine**

En ce qui concerne les axes routiers, la plaine est caractérisée par un maillage important de départementales et communales qui ont conservé leur caractère rural.

La plaine est donc desservie par des routes locales.

Ces dernières sont reliées aux départementales D7, D 307, D321 et D 10 permettant ainsi l'accès à la ville de Versailles depuis la plaine.

Nous allons voir par la suite que pour certaines communes, ces axes routiers sont les seuls à leur éviter un enclavement.

Soulignons que le territoire de la Plaine est traversé par l'autoroute A12. Cette dernière est un axe de circulation très fréquenté, mais ne permet pas de faire le lien avec Versailles. Elle contribue à faire de la Plaine un lieu de passage

## B Les réseaux de transports en commun

### Les lignes de bus : une desserte inégale du territoire rendant la liaison entre Versailles et sa plaine fragile

L'accès à Versailles depuis la plaine est possible en transport en commun, notamment en bus.

Le territoire de l'APPVPA dispose d'une desserte relativement bonne en ce qui concerne les réseaux de bus. (Cf. annexe 12 : plan des lignes de bus sur le site classé). Malheureusement, cette dernière n'est pas répartie d'une manière homogène sur le territoire. Nous pouvons en effet remarquer que les lignes de bus sont plus concentrées au sud de la Plaine, là où l'on trouve le centre commercial régional de la ville de Plaisir.

Une seule ligne permet un accès direct à Versailles : la ligne 17 de Maule à Versailles rive droite assurée par la compagnie Véolia. Elle passe par les villes de Feucherolles, Saint Nom la Bretèche, Noisy le Roi et Bailly.

Les habitants des autres communes de la Plaine devront donc effectuer des changements de bus s'ils désirent se rendre à Versailles par ce biais. En effet, les autres lignes de bus sont des liaisons internes. Elles traversent le territoire et permettent des liaisons entre les communes de la plaine de Versailles.

De plus, le fait que la desserte soit assurée par une compagnie privée, Véolia, rend les déplacements difficiles les soirs, week-end et jours fériés : aux moments où la demande pourrait être plus importante.

De même, il n'existe pas de liaison directe entre les gares de Versailles et l'entrée de l'Allée royale de Villepreux derrière les grilles du parc du château. L'accès est possible en bus depuis la gare de Saint Cyr l'Ecole en empruntant la ligne 7 et en descendant à l'arrêt « Ru de Gally ». Mais ici aussi, il s'agit d'une rupture entre Versailles et l'entrée de sa plaine.

Il nous faut souligner le fait, qu'à l'heure actuelle, les réseaux de bus ne seront pas davantage développés. En effet, les responsables de projet souhaitent attendre la fin des travaux de

réhabilitation de l'Allée Royale de Villepreux afin de s'assurer qu'il y ait une réelle demande. Ainsi, il faudra patienter pour voir de nouvelles lignes de bus sur le territoire.

### Les lignes de train : vers une modernisation

- L'état des lieux actuel

A l'heure actuelle, outre la ligne L entre Saint Germain en Laye et Versailles rive Droite qui passe par Noisy le Roi et la ligne Paris Montparnasse – Mantes-la-Jolie il n'existe pas de liaison ferroviaire directe entre Versailles et sa Plaine. (Cf. annexe 13 : réseau ferré de l'ouest francilien)

Il est cependant possible d'accéder à Versailles depuis la Plaine en empruntant la ligne N du réseau francilien. Cette ligne dessert la partie sud de la Plaine, la plus urbanisée, puis rejoint la vallée de la Mauldre au niveau de Beynes. Les principales gares sont les suivantes : Maule, Beynes, Plaisir, Villepreux, Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr.

Seules deux gares de la Plaine de Versailles sont reliées par les voies ferrées aux gares versaillaises : Noisy le Roi (en faisant un changement à Saint-Cloud) et Maule. Nous pouvons donc souligner une rupture en termes d'accessibilité entre la ville de Versailles et sa Plaine.

- Un projet de réhabilitation

Actuellement, le projet de « tangentielle ouest » porté en partie par le conseil général des Yvelines a pour but de faire moderniser la ligne de train entre Noisy le Roi et Saint Cyr l'Ecole, permettant ainsi un accès simplifié à Versailles depuis la plaine via le RER C, le réseau ferré Paris-Montparnasse et la ligne La Défense – Saint-Quentin-en-Yvelines – La Verrière.

Ce projet est conçu de manière à faciliter les déplacements de banlieue à banlieue et à offrir des correspondances renforcées vers Paris. Trois tronçons vont être réaménagés. Celui qui nous intéresse se situe au sud de la ligne.

Cette liaison se fera à bord d'un Tram-Train, alimenté par l'énergie électrique. Le projet répond donc à des enjeux de développement durable des territoires. En effet les porteurs de l'idée cherchent à intégrer au mieux le projet dans son environnement humain, naturel et culturel. Les porteurs du projet, en phase de travaux comme en phase d'exploitation, veilleront à assurer la meilleure insertion possible du projet vis-à-vis du Château de Versailles et du site classé.

- Une offre de transport en commun performante

A l'horizon 2015, une nouvelle offre de transport en commun sera donc opérationnelle sur le territoire. Celle-ci permettra de palier au manque de liaison actuelle via les réseaux de bus. En effet, les dessertes entre Saint-Cyr et Noisy le Roi seront exploitées à une fréquence d'un passage par sens toutes les 10 minutes en heures de pointe et d'un passage par sens toutes les 20 minutes en heures creuses. Les trams-trains circuleront de 6 h 00 à 22 h 00.

Evidemment, ces fréquences et amplitudes pourraient être étendues en fonction des études et de la fréquentation.

- Un plan de transport urbain adapté

Afin d'assurer un accès efficace à la nouvelle liaison, le projet s'accompagne d'aménagements sur le territoire.

- Les réseaux de bus qui circulent dans les villes desservies par la tangentielle ouest seront restructurés. Ceci dans le but de permettre aux habitants de la plaine de pouvoir profiter pleinement de ce nouveau moyen de transport. Ainsi, ceux-ci pourront se rendre à Versailles et les versaillais pourront aller sur la plaine tout au long de la journée, les week-ends et les jours fériés.

-La création ou l'extension possible de parcs de stationnement, pour tenir compte des besoins de rabattement générés par la nouvelle liaison est indispensable. De plus, si l'on souhaite réhabiliter l'accès à l'Allée de Villepreux, il faut que les visiteurs puissent se garer à proximité. Les porteurs du projet pensent notamment à réhabiliter la zone de l'ancien moulin de Saint Cyr l'Ecole pour y faire un parking. Ceci permettra un accès facilité à l'entrée de l'Allée Royale de Villepreux.

## Les voies vertes : des liaisons à concevoir

Même s'il existe des voies vertes sur le territoire entre Versailles et sa plaine, ces dernières ne permettent pas de faire le lien entre ces deux lieux.

- Les pistes cyclables

Elles traversent des villes de la plaine : Bailly, Noisy le Roi, Saint Nom la Bretèche et Saint Cyr l'Ecole. Cependant, peu d'entre elles permettent de faire la liaison entre deux communes. De plus, ces pistes se trouvent souvent le long d'axes de circulation à fort trafic. Dans la mesure où ces voies vertes représentent une opportunité pour les visiteurs de circuler entre Versailles et sa plaine, il serait préférable de dissocier nettement les voies cyclables des voies à grande circulation. (Cf. annexe 14 : les pistes cyclables sur le site classé)

- Les boucles équestres

En ce qui concerne les boucles équestres qui pourraient également constituer un lien entre Versailles et sa plaine, il en existe de nombreuses sur le territoire des Yvelines. Certaines sont en partie sur le territoire de l'APPVPA, mais pour le moment, aucune ne fait le lien entre la ville et la plaine.

La boucle qui passe sur le territoire du site classé est la suivante : « boucle en cruyes en Gally », d'une longueur de 50km, elle traverse les villes suivantes : Beynes, Crespières, Orgeval, Feucherolles, Chavenay, Davron, Thieveral Grignon, Saint Germain de la Grange, Villiers Saint Frédéric et Neauphle le Vieux.

Cependant, dans le cadre de la mise en valeur du territoire de la plaine de Versailles, l'APPVPA a prévu la mise en place d'une boucle équestre dite « Royale » qui reliera la boucle qui passe par Feucherolles et Chavenay, au parc de Versailles à l'Est et à la Forêt de St-Germain-en Laye et Maison-Lafitte au Nord.

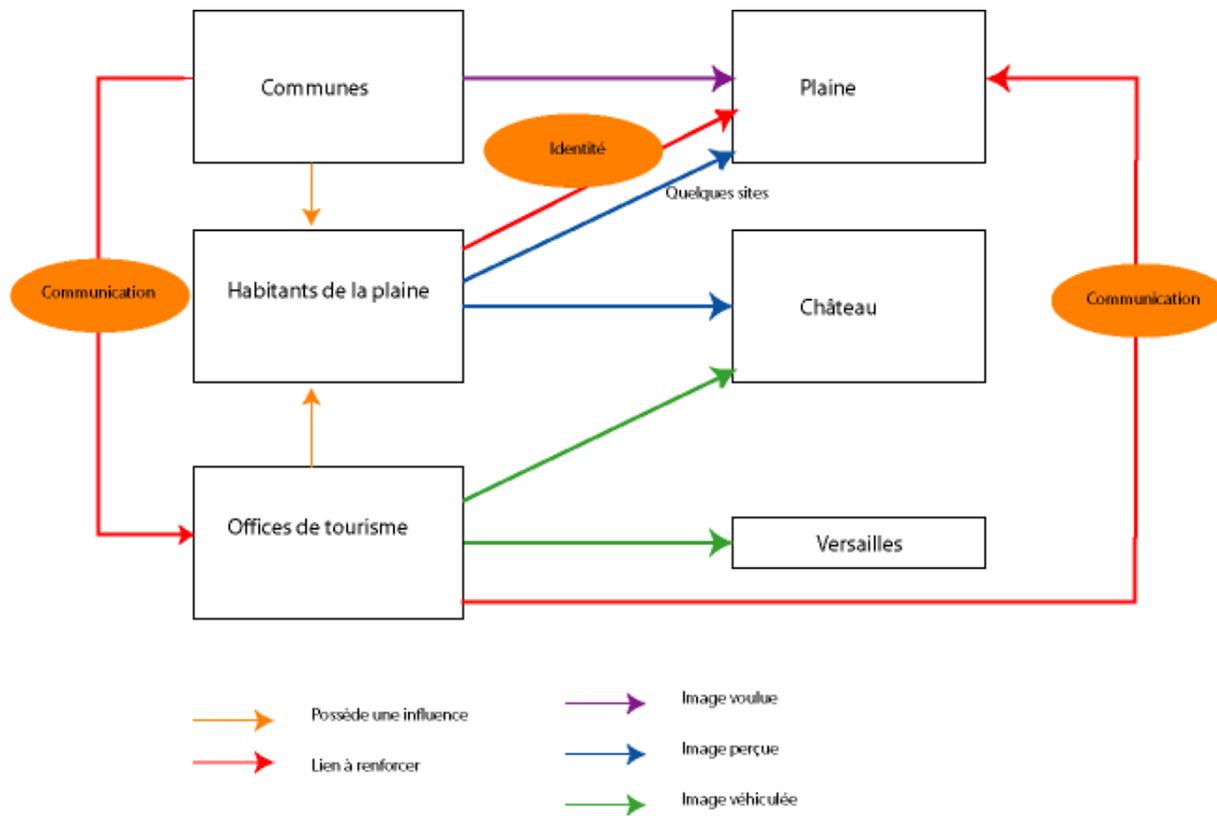
Ainsi, cette boucle pourra créer un lien entre Versailles et sa plaine : les cavaliers pourront accéder au parc du Château de Louis XIV par l'est.

En conclusion de cette partie sur les transports, nous pouvons dire que même s'ils ne constituent pas tous un moyen de créer un lien entre la ville de Versailles et sa Plaine, les porteurs de projet agissent tous dans le but de réhabiliter ce lien. Tout cela dans l'optique de permettre aux habitants de la plaine et de Versailles de pouvoir naviguer entre les deux territoires. Comme nous l'avons dit précédemment, les transports permettront une circulation de la population désirant pratiquer des loisirs sur le territoire : visites culturelles, vélo, cheval...

Réhabiliter les transports et permettre de connecter la ville et la plaine de Versailles est un enjeu majeur dans la mise en tourisme de ce territoire.

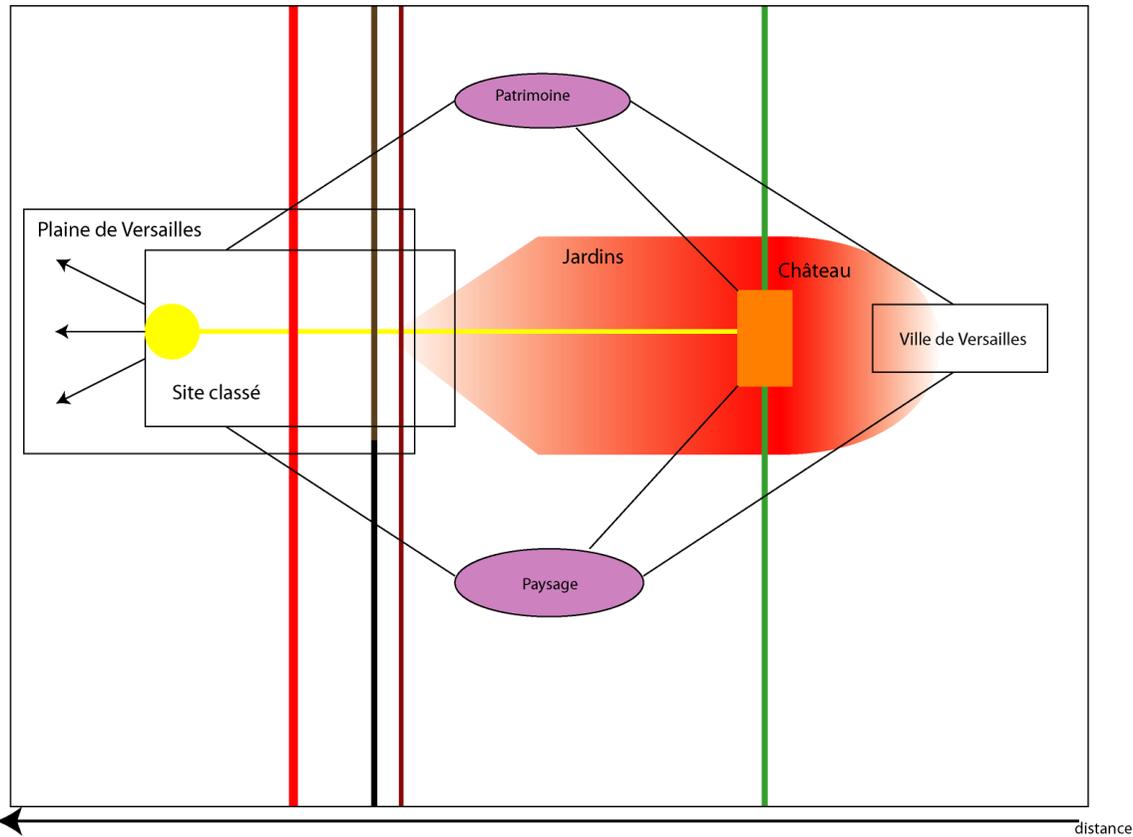
# Troisième partie : synthèse

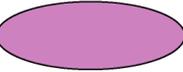
## 1. Schéma de synthèse



*Confrontation des images voulue, véhiculée et vécue de la Plaine de Versailles*

Analyse systémique de la zone d'étude



-  Zone de chalandise des touristes
  -  Villepreux
  -  Allée de Villepreux
  -  Eléments de continuités à long terme (perspectives, sentiers thématiques...)
- Ruptures :**
-  Autoroute A12
  -  Route nationale
  -  Voie ferrée
  -  Rupture paysagère urbain/rural

Château 

Source : Conception et réalisation Groupe 1, M2 Tourisme Environnement 2010

## 2. SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Espace préservé</li> <li>✓ Association APPVPA</li> <li>✓ Site classé</li> <li>✓ Liens historiques entre le château et la plaine</li> <li>✓ Maillage routier important au sein de la plaine</li> <li>✓ Le territoire reste à découvrir</li> <li>✓ Le territoire est vierge de toute offre touristique</li> <li>✓ Tout les acteurs s'accordent à protéger la nature du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Territoire peu attractif</li> <li>✓ Ruptures paysagères liées aux infrastructures de transports</li> <li>✓ Pas d'unité institutionnelle sur la Plaine</li> <li>✓ Pas une volonté générale de créer un lien avec Versailles</li> <li>✓ Pas de lieu identitaire à part Versailles</li> <li>✓ Visions différentes des communes vis-à-vis du territoire</li> <li>✓ Manque de communication (agriculteur/urbain)</li> <li>✓ Potentiel de valorisation du patrimoine limité : état, statut de propriété, dispersion...</li> <li>✓ Accessibilité château-plaine : signalétique, parking...</li> <li>✓ Implication et mise en réseau des acteurs</li> <li>✓ Acquisition de foncier</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réhabilitation de l'Allée de Villepreux</li> <li>✓ OIN Paris-Saclay</li> <li>✓ Agglomération Versailles Grand Parc : créer du lien</li> <li>✓ Volonté et cohésion des acteurs à créer des projets durables</li> <li>✓ Développer des réseaux : ceux qui vont s'adapter (bus...) et les nouveaux (cheval, train...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pression urbaine</li> <li>✓ OIN</li> <li>✓ Ne pas créer une image commune à l'ensemble des acteurs</li> <li>✓ Risque de dénaturer le paysage à cause du transport</li> <li>✓ Ne pas prendre en compte les initiatives de l'APPVPA</li> <li>✓ Transport non développé tant qu'il n'y a pas de fréquentation</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Créer un réseau en lien avec le patrimoine (mise en valeur à travers des circuits)</li><li>✓ Territoire qui implique davantage un loisir de proximité qu'un tourisme de masse.</li><li>✓ Renforcer la cohérence territoriale</li><li>✓ Favoriser les circulations douces</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Monopole du château</li><li>✓ Présence d'une concurrence forte : Versailles et lieux à connotation plus touristique à proximité de Paris</li><li>✓ A12 : Ces axes à grande vitesse font de la plaine un territoire de transit.</li><li>✓ Pas de création identitaire de la plaine</li></ul>
--	---

✓ Territoire à portée de la région parisienne

### 3. Projets et idées déjà à l'étude

#### A Une mise en valeur globale du paysage de la Plaine de Versailles

Il s'agit de l'ensemble des actions visant à redonner à la Plaine de Versailles une harmonie paysagère et une certaine homogénéité : reconstituer les éléments paysagers de l'ancien parc de chasse, les points de vue, réhabiliter et mettre en valeur le patrimoine bâti, etc... Ces actions sont cohérentes et convergent vers un même objectif : préserver et améliorer la qualité paysagère du site classé.

Afin de reconstituer le paysage qui était celui de Louis XIV, de multiples projets ont été pensés. Les scénarios mis au point par la DIREN nous ont semblé pertinents et en accord avec nos convictions personnelles.

## Reconstruction des structures et éléments paysagers du Grand Parc

### - l'allée de Villepreux

Approuvé par la Communauté de Commune du Grand Parc, la réhabilitation de l'allée royale est un projet en passe d'être réalisé. Comme l'allée est encore praticable, sa réhabilitation se fera avec de moindres difficultés que celle par exemple des autres anciennes allées. Cependant la réhabilitation seule de l'allée de Villepreux ne redonne pas la symbologie de la « mainmise » du roi.

Suite à un entretien avec le Grand Parc, la réhabilitation de l'allée de Villepreux se fera comme ci –dit :

- l'allée ne sera pas goudronnée
- deux rangées d'arbre encadreront l'allée jusqu'à l'autoroute A12, soit 90 mètres restaurés (l'essence reste à définir)
- passer l'autoroute, la perspective se créera par une illusion d'optique : un arbre tout les 200 mètres par exemple

Au niveau du foncier, des solutions ont d'ores et déjà été trouvées :

- le Grand Parc possède déjà des parcelles
- pour le reste, des échanges de terrains restent possibles ente la Ferme de Gally, la station d'épuration SMAROV et la commune de Marly le Roi qui possède les terrains de sport à proximité de l'allée.

En ce qui concerne les tronçons de l'allée qui traversent les terrains cultivés, des accords restent à trouver avec les agriculteurs

### - les remises boisées

Anciennes structures paysagères identitaires, les remises à gibier arborées ont quasiment toutes disparues au profit de grands champs. Cependant aujourd'hui les réimplantations sont à l'étude : enjeux cynégétiques, préoccupation des questions de ruissellement, renforcement de la biodiversité...

Sans rentrer dans les détails du rapport de la DIREN, les enjeux concernant les remises seraient :

- conserver les trois remises qui existeraient encore
- conserver les derniers arbres témoins des anciennes remises (exemple les arbres du « Fort Loupé » à Rennemoulin qui signalent une ancienne remise à Fontenay).

Non sans recréer la cinquantaine de remises du domaine de chasse, les dix principales remises alignées sur l'allée de Villepreux pourraient être réhabilitées. Reste toujours à s'accorder avec les agriculteurs. Quoiqu'il en soit, la possible réhabilitation des remises pourra se faire le long de futurs circuits de randonnées, ou servir à cacher les éléments perturbateurs du paysage. Selon ce qui sera décidé pour les remises, leur restitution pourra aller d'une restitution du patrimoine total (les réhabiliter comme à l'époque) à une seule évocation de leur existence (par un arbre par exemple).

- Le mur d'enceinte du Grand Parc

Sur les 45 kilomètres, seuls deux tronçons du mur concernent le site classé. Derniers grands éléments identitaires paysagers de la Plaine, le mur d'enceinte comme les allées ou les remises peuvent faire l'objet d'une restitution plus ou moins avancée : conserver et/ou réhabiliter les tronçons encore existants, mettre en valeur les ruines, restituer les traces disparues....

 **Points noirs paysagers à réhabiliter**

Un des plus importants points noirs se situe entre les Grilles royales et le début de l'allée de Villepreux. D'après les études réalisées par Mr Thierry LAVERNE (paysagiste), plusieurs propositions sont en cours d'analyse pour rendre cet espace agréable

- la départementale D7

Elle est l'un des principaux problèmes car elle coupe la perspective de Villepreux. Une des solutions trouvées à ce jour serait de rabaïsser le terrain au niveau de la route et du chemin de fer désaffecté. De cette façon, ces infrastructures ne seraient pas visibles depuis le château.



*La départementale sert d'accès à l'allée de Villepreux, mais elle est aussi un élément de rupture dans le paysage. (Cf. annexe 6 : carte "Etat des perspectives du site classé et points de vue" vue n°3)*

- Parking

Si ce rabaissement est effectif, l'étude d'un parking sur l'espace libéré le long de la ferme de Gally serait à envisager.

- La ligne de chemin de fer

Sujet délicat, la réhabilitation de la ligne de chemin de fer désaffectée est encore à l'étude. Passant à la fin du Grand Parc actuel, il n'y a pas encore de gare de prévue pour l'instant (par exemple à la place de l'ancien moulin de Saint Cyr...). Si cela serait une nouvelle coupure dans la perspective, une nouvelle entrée vers le château serait créée, entrée qui desservirait à la fois le château et le coté « plaine ». Quoi qu'il en soit, le comité de pilotage s'est réuni en décembre cette année.



*L'ancien moulin est aujourd'hui un bâtiment désaffecté dont la présence est gênante pour l'harmonie paysagère de la perspective du château de Versailles. Le bâtiment est en effet visible depuis l'ancienne allée royale. (Cf. annexe 6 : carte "Etat des perspectives du site classé et points de vue" vue n°3)*

La transition du bout du canal au début de l'allée de Villepreux :  
une zone stratégique à enjeux.



**Ruptures**

-  Franchissement de l'A12
-  Camp des gens du voyage
-  Station d'épuration

-  Allée de Villepreux
-  Réseau hydrographique
-  Terrain acquis
-  Terres à acquérir

-  Zone stratégique
-  Continuité paysagère
-  Ancien moulin
-  Ferme de Gally
-  Route
-  Voie ferrée

## **B Des activités mieux intégrées et plus respectueuses de la qualité paysagère.**

Concernant l'agriculture, la DIREN propose de protéger et mettre en valeur certains éléments caractéristiques du paysage rural : haies, prés, vergers, jardins familiaux, zones maraichères et horticoles. L'objectif global de l'action est de favoriser un paysage agricole diversifié pour l'identité rurale du site classé. Ces éléments s'accompagnent généralement d'aménagements spécifiques dont la bonne qualité paysagère doit être assurée afin de ne pas nuire à l'attrait de la Plaine. La mise en valeur de la fonction agricole du site classé peut nécessiter la construction de nouveaux équipements (par exemple, des boxes pour répondre au développement de la filière équestre). Il s'agit donc de bien intégrer dans le paysage les nouveaux bâtiments agricoles, dont la construction doit respecter quelques conditions : la discrétion, la continuité paysagère, l'harmonie avec le patrimoine bâti et l'environnement.



*Vergers sur le site classé : la présence de vergers fait partie intégrante de l'identité du paysage rural.*

L'activité des transports peut nuire à la qualité paysagère du site classé si celle-ci n'est pas suffisamment règlementée. La DIREN cherche à intégrer les infrastructures de transports dans le paysage, en particulier la voie ferrée de la Grande Ceinture Ouest et les axes routiers à grande circulation. Concernant l'intégration paysagère des axes routiers, celle-ci doit être envisagée à deux points de vue : il faut à la fois limiter l'impact paysager de la route dans son environnement tout en veillant à la qualité du paysage visible depuis la route. Les

aménagements privilégiés sont donc les plantations végétales, afin de faire référence aux structures paysagères de la Plaine, à la condition de ne pas créer de boisements linéaires qui conduiraient à la fermeture du paysage.

La fonction résidentielle est très présente dans les zones urbaines du site classé. Elle prend la forme d'habitat généralement individuel et de quartiers pavillonnaires. Afin d'éviter l'impact négatif du développement de ces quartiers résidentiels sur les paysages du site classé, la DIREN propose une action visant à favoriser la mise en place d'une ceinture boisée en périphérie du site, dans les zones soumises à la pression urbaine. Le maintien de coupures vertes peut être une réponse face au développement urbain et au mitage de l'espace rural. Les plantations d'arbres autour des quartiers pavillonnaires permettraient de mieux intégrer ces quartiers dans le paysage. Le "*verdissement des marges urbaines*" s'inscrit aussi dans un objectif plus global d'amélioration du cadre de vie des zones urbaines du site classé.

## C La limitation des nuisances paysagères

Une autre action proposée par la DIREN est la limitation des problèmes paysagers ponctuels. Il s'agit notamment de tous les équipements utiles aux activités humaines dont les impacts sur le paysage sont jugés négatifs par la population, mais aussi des zones dégradées et laissées à l'abandon.

L'enfouissement des réseaux électriques permettraient de supprimer les pylônes sur le site classé de la Plaine tout en assurant l'approvisionnement en électricité. Plusieurs constructions désaffectées sans intérêt patrimonial pourraient être démolies, comme par exemple l'ancien moulin situé dans l'axe de la perspective du château, à proximité de la grille du Petit Parc. Les décharges sauvages et les dépôts de gravas doivent être enlevés car ils amoindrissent la qualité paysagère des lieux. Des éléments végétaux peuvent aussi être considérés comme des points noirs paysagers : c'est le cas des haies de résineux, opaques et inadaptées à la Plaine de Versailles, auxquelles les haies de feuillus sont préférées. La zone située entre la grille du parc

et l'autoroute A12 est la plus concernée par ces problèmes paysagers et doit faire l'objet d'une réhabilitation.

Mis à part l'enfouissement des réseaux électriques, ces opérations ponctuelles sur les points noirs paysagers sont peu onéreuses, faciles à mettre en œuvre et permettraient de restituer progressivement la qualité paysagère du site classé.

## 4. Piste de réflexion

### A Le positionnement de la plaine

Le thème d'étude proposé pour notre diagnostic thématique résidait dans le potentiel de la plaine dans l'optique « la plaine de Versailles : les coulisses du château ». Nous avons donc étudié les liens et points de rupture existants entre ces deux parties du territoire.

Nous avons observé que les liens historiques sont très forts. Cependant, cette image est à renforcer auprès de la population locale. Ceci se fera notamment par la réhabilitation des allées et des points de vue et la valorisation du patrimoine.

Néanmoins, les liens les plus forts se trouvent sur la partie Est du territoire, car elle est plus proche de Versailles et son patrimoine est plus important. A ce titre, la partie ouest du territoire est désavantagée, ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle n'est pas valorisable. En effet, ces deux parties du territoire sont complémentaires ; des similitudes existent – aspect rural et authentique, territoire agricole, ... - mais leur vocation est différente et leur

valorisation doit être abordée dans une optique différente. Il serait donc intéressant de se pencher sur les potentialités de cette partie du territoire, voir à quelle clientèle il serait pertinent de s'adresser, et quelle offre le territoire est en mesure de proposer. De même, Versailles n'a pas la même vocation que la plaine ; le territoire est davantage urbanisé, les usages faits des monuments sont donc différents ainsi que les activités proposées. Une fois que ces trois parties du territoire auront été analysées, et qu'un positionnement aura été trouvé pour chacune d'elles, il sera intéressant de voir quelle articulation il est possible faire entre les trois.

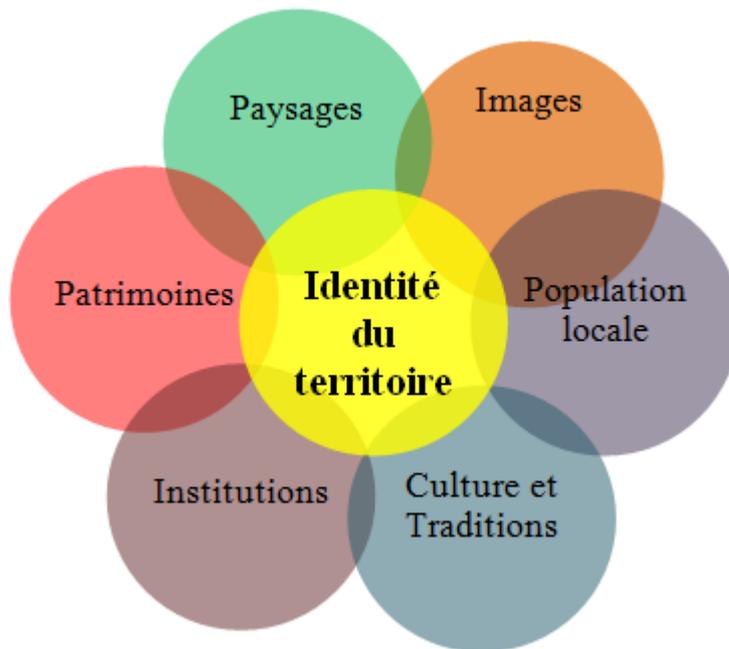
En ce qui concerne le positionnement de la partie Est de la Plaine de Versailles, le terme de « coulisses du château » avait été avancé. Cependant, il est soumis à quelques réticences ; les « coulisses » renvoient à quelque chose de caché, dans l'ombre, quelque chose de « poussiéreux ». D'autres termes ont été proposés. Le mot « écrin » a une connotation plus positive ; il fait référence aux bijoux et rappelle le côté royal de la plaine. Cependant, ce terme peut donner une impression de territoire fermé.

Par ailleurs, dans les différentes propositions qui ont été faites, les liens avec Versailles apparaissent clairement. Cependant, afin de trouver un positionnement qui soit propre au territoire, il serait judicieux de parvenir à se détacher de la ville royale.

Il est donc important de s'accorder sur les valeurs et les aspects du territoire à mettre en avant. Ainsi, il faudrait davantage faire référence à l'authenticité, au côté rural et préservé de la plaine. Pour renforcer son positionnement, il serait pertinent de s'appuyer sur des valeurs communes : un accueil de qualité, des actions tournées vers un tourisme responsable et durable, etc...

## B L'identité du territoire

Ce positionnement de la plaine va participer à la création de l'identité du territoire. Celle-ci va se construire autour des thèmes suivants :



Le positionnement apparaît comme un moyen de fédérer les acteurs autour d'une même image, et de rendre la population plus investie dans les projets, dans la mesure où elle se reconnaît dans cette image. Ceci permettra par la suite de transmettre une image cohérente aux populations extérieures.

Dans cette optique, il serait intéressant de créer une cohésion autour d'un projet de communication : la création d'un logo commun, ou un même symbole présent sur les logos des différents acteurs de la plaine. Ceci est également un moyen d'être plus reconnaissable aux yeux des populations.

En dehors de cet aspect communication, il s'agit de proposer une offre qui soit cohérente avec les moyens du territoire, tout en lui apportant une valeur ajoutée. Dans ce cadre, l'aspect itinérant est pour l'instant peu valorisé : les activités proposées n'engendrent pas de retombées

économiques. Elles ne permettent pas non plus de créer des liens avec le château. A cet égard, il faudrait créer des boucles qui permettraient de faire la liaison entre les territoires. Elles pourraient mettre en valeur aussi bien les paysages que les éléments de grands et de petits patrimoines.

De même, il faut veiller à ce que la réhabilitation de l'allée de Villepreux ne soit pas bénéfique qu'aux touristes du château. Ainsi il s'agit également de valoriser tout le patrimoine qu'il y a autour, et de créer des activités et des aires d'accueil pour rendre le site attractif et en faire profiter la plaine.

Il y a également un gros travail à effectuer sur le patrimoine, qui a besoin d'être restauré avant de pouvoir être valorisé.

## C Le suivi par informatique

Internet, en tant que média, est un vecteur important de l'information. Le logiciel « Adwords »<sup>3</sup> pourra vous permettre de mettre en lumière un certain nombre d'éléments.

Par exemple, le mot Versailles (ville + château) fait l'objet de plus de requêtes que la Plaine de Versailles :

<input type="checkbox"/> Mot clé	Concurrence	Recherches mensuelles globales	Recherches mensuelles locales	Tendances des recherches locales
<input type="checkbox"/> ☆ plaine de versailles	<input type="text"/>	170	170	

Nombre de lignes : 100 1 à 1 sur 1

<input type="checkbox"/> Mot clé	Concurrence	Recherches mensuelles globales	Recherches mensuelles locales	Tendances des recherches locales
<input type="checkbox"/> ☆ chateau de versailles	<input type="text"/>	110 000	90 500	
<input type="checkbox"/> ☆ chateau de versailles horaires	<input type="text"/>	1 300	1 300	
<input type="checkbox"/> ☆ visite chateau de versailles	<input type="text"/>	3 600	2 900	
<input type="checkbox"/> ☆ chateau de versailles spectacles	<input type="text"/>	1 900	1 600	
<input type="checkbox"/> ☆ versailles grandes eaux	<input type="text"/>	3 600	3 600	
<input type="checkbox"/> ☆ chateau de versailles tarifs	<input type="text"/>	2 400	2 400	
<input type="checkbox"/> ☆ chateau versailles	<input type="text"/>	110 000	90 500	

Accéder à la page : 1 Nombre de lignes : 50 1 à 50 sur 100

Les internautes ayant visités le site de la Plaine de Versailles ([www.plainedeversailles.fr](http://www.plainedeversailles.fr)) ont rentré dans le moteur de recherche les mots clés suivants :

<input type="checkbox"/> Mot clé	Concurrence	Recherches mensuelles globales	Recherches mensuelles locales	Tendances des recherches locales
<input type="checkbox"/> ☆ programme européen leader	<input type="text"/>	210	110	
<input type="checkbox"/> ☆ programme leader plus	<input type="text"/>	73	16	

Leur but principal n'était donc pas de se renseigner sur les attraits touristiques de la Plaine de Versailles.

<sup>3</sup> Adwords : Un Générateur de mots clés qui recense de façon automatique une liste de requêtes courantes effectuées sur le moteur de recherche de Google, en rapport avec le mot clé que vous avez saisi.

Les recherches que les internautes ont faites en rentrant comme mots clés « Plaine de Versailles » ou « alentours de Versailles » ont globalement débouché sur des visites de site concernant la ville de Versailles ou ses hôtels.

<input type="checkbox"/> Mot clé	Concurrence	Recherches mensuelles globales	Recherches mensuelles locales	Tendances des recherches locales
<input type="checkbox"/> ☆ plaine de versailles		170	170	
<input type="checkbox"/> ☆ paris versailles		60 500	33 100	
<input type="checkbox"/> ☆ agence immobiliere versailles		6 600	5 400	
<input type="checkbox"/> ☆ immobilier versailles		5 400	5 400	
<input type="checkbox"/> ☆ plan de versailles		8 100	6 600	
<input type="checkbox"/> ☆ ville de versailles		2 900	2 400	
<input type="checkbox"/> ☆ hotel versailles		49 500	22 200	
<input type="checkbox"/> ☆ location versailles		6 600	6 600	

Nombre de lignes : 100 1 à 100 sur 100

<input type="checkbox"/> Mot clé	Concurrence	Recherches mensuelles globales	Recherches mensuelles locales	Tendances des recherches locales
<input type="checkbox"/> ☆ alentours de versailles	-	-	-	-
<input type="checkbox"/> ☆ chateau de versailles		110 000	90 500	
<input type="checkbox"/> ☆ hotel de charme versailles		590	590	
<input type="checkbox"/> ☆ hotel versailles		49 500	22 200	
<input type="checkbox"/> ☆ chateau de versailles photos		1 900	1 600	
<input type="checkbox"/> ☆ meteo versailles		4 400	4 400	
<input type="checkbox"/> ☆ plan du chateau de versailles		1 900	1 600	
<input type="checkbox"/> ☆ hotel proche versailles		590	590	

Nombre de lignes : 100 1 à 100 sur 100

L'avantage de se servir d'un tel outil est donc de suivre grâce à une évaluation (tous les mois par exemple) l'évolution des recherches concernant la plaine de Versailles. L'apparition de nouveaux mots clefs - tels que tourisme, randonnée, restauration,... - permettrait de comprendre les attentes des utilisateurs dans le futur concernant le territoire de la Plaine de Versailles.

## Conclusion

Afin de conclure notre diagnostic thématique sur « Paysage, Image, Patrimoine et Ressources touristiques », repartons de la commande de l'APPVPA. Cette année il nous était demandé de mettre en lumière les connexions existantes entre Versailles, sa Plaine et son Château. Nous nous sommes donc focalisés sur la partie Est du territoire : le site classé.

Tout au long de notre travail, nous nous sommes attelés à la tâche afin de définir les liens et les ruptures présents entre les différents composants territoriaux cités ci-dessus. Nous avons analysé cette problématique sous différents angles, comme vous avez pu le voir dans notre développement. Au fil de l'étude, nous nous sommes rendus compte que ces liens n'étaient pas tous évidents. D'une part, ils ne sont pas tous visibles sur le territoire ; d'autre part certains ont été complètement oubliés. C'est entre autre ainsi que se sont créées des ruptures sur ce territoire. Ces dernières sont de différents types : paysager, patrimonial, institutionnel et en termes d'image et d'accessibilité. Pourtant, d'autres ruptures sont liées à l'artificialisation récente du territoire par les hommes, telles que l'autoroute A12 et l'urbanisation en marge du site classé.

Bien que la Plaine de Versailles doive son nom et sa particularité au domaine royal, il y a un réel travail à faire pour la mise en valeur de leurs liens de quelques natures qu'ils soient. Actuellement, il existe différents projets qui vont dans ce sens : la réhabilitation de l'Allée de Villepreux, la tangentielle ouest, les boucles de randonnées équestres et pistes cyclables ...

Notre diagnostic met également l'accent sur l'importance de définir un positionnement pour le territoire du site classé. Pour cela nous nous sommes appuyés sur l'étude de l'identité à concevoir pour ce dernier qui veut défendre son image rurale et préservée. Soulignons que pour que cette identité soit solide, il faut parvenir à créer une unité sur ce territoire. En effet, nous avons relevé un certain nombre d'éléments qui montrent qu'il n'y a pas une cohésion totale entre les différentes communes de la Plaine, notamment en ce qui concerne la mise en tourisme du territoire. La concertation entre tous les acteurs du territoire ainsi que l'implication de la population locale seront essentielles pour tout projet sur le territoire de l'APPVPA.

Cette étude nous a permis de mettre en avant qu'une bonne appréhension de ce territoire passe par la compréhension de son patrimoine, de son paysage, et de son image. De plus, l'éventuelle création de voies douces et de boucles de randonnées cyclables, pédestres ou équestres sera un moyen efficace pour renforcer, rétablir ou créer le lien entre la Plaine de Versailles, le Château et la ville.

Pour finir, il ne faut pas oublier l'un des points les plus importants : nous avons travaillé cette année sur la partie Est du territoire. La mise en avant des liens entre cette dernière et le domaine de Louis XIV nous a permis de montrer comment ils s'articulaient. Cependant, il faut garder à l'esprit que le territoire de l'APPVPA ne s'arrête pas au site classé. Le plateau des Alluets et la vallée de la Mauldre devront probablement faire l'objet d'une étude approfondie pour comprendre leur vocation, leur positionnement et mettre en avant leurs complémentarités avec le site classé et Versailles. Nous pouvons espérer que l'ensemble des travaux réalisés par notre promotion permettront, à moyen terme, de renforcer l'unité et l'identité du territoire de l'APPVPA en vue de sa mise en tourisme.

# Bibliographie

## **Ouvrages généraux**

- *Patrimoine et patrimonialisation : entre le matériel et l'immatériel*, sous la direction de Marie-Blanche Fourcade – PUL, collection Patrimoine en mouvement — 2007, Laval, Canada
- *Versailles, le grand parc*, Vincent Maroteaux, Jacques de Givry – JDG Publications – juin 2004, France
- *Question sur le patrimoine*, Dominique Audrerie – Editions confluences, collection stèles – mars 2003, Bordeaux, France
- *Stratégies identitaires de conservation et de valorisation du patrimoine*, sous la direction de Jean-Claude Nemery, Michel Rautenberg et Fabrice Thuriot – L'Harmattan, Administration, aménagement du territoire – 2008, Paris, France.
- *Tourismes, patrimoines, identités, territoires*, Christian Bataillou, Pu Perpignan, 2010, 600p.

## **Webographie**

- Sites internet des communes de l'APPVPA
- Plaquette d'information Tangentielle Ouest  
[http://saintcyr78.fr/iso\\_album/tgo\\_plaquette.pdf](http://saintcyr78.fr/iso_album/tgo_plaquette.pdf)
- [www.plainedeversailles.fr](http://www.plainedeversailles.fr)
- [www.patrimoine-de-france.com](http://www.patrimoine-de-france.com)
- <http://laurentour78.canalblog.com>
- <http://shvillepreux.canalblog.com>
- [www.fermedesmoulineaux.fr](http://www.fermedesmoulineaux.fr)
- <http://topic-topos.com>
- <http://www.hypergeo.eu/>
- <http://www.cafe-geo.net/>
- *Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace*, Vincent Deschambre,
- *Domaine de Grand'Maisons*,

- [http://www.organisation-seminaire-professionnel.com/fr\\_FR/](http://www.organisation-seminaire-professionnel.com/fr_FR/)
- Inventaire National du Patrimoine Naturel
  - <http://inpn.mnhn.fr/isb/index.jsp>

### **Rapports consultés**

- DIREN IDF : Schéma d'orientations paysagères et patrimoniales du site classé de la Plaine de Versailles – DAT Conseils – Juin 2004
- DIREN IDF : Schéma d'orientations paysagères et patrimoniales du site classé de la Plaine de Versailles – DAT Conseils – Mai 2010
- Etude ARC Essor – juillet 2007
- Diagnostics M2 Tourisme-Environnement – UVSQ – Promotion 2009-2010

### **Crédits photographiques**

- M2 Tourisme-Environnement – UVSQ – Promotion 2010-2011
- Jacques de Givry
- <http://shvillepreux.canalblog.com>
- <http://laurentour78.canalblog.com>
- *Domaine de Grand'Maisons* : [http://www.organisation-seminaire-professionnel.com/fr\\_FR/](http://www.organisation-seminaire-professionnel.com/fr_FR/)
- <http://www.saint-nom-la-breteche.org/>

## Listes des Annexes

**Annexe 1 : Compte-rendu de l'entretien avec Jacques De Givry**

**Annexe 2 : compte-rendu de l'entretien avec Suzana Jaehrling**

**Annexe 3 : compte-rendu des sorties terrain**

**Annexe 4 : questionnaire sur l'image de la plaine**

**Annexe 5 : occupation des sols en 2008 sur le territoire de l'APPVPA**

**Annexe 6 : carte "Etat des perspectives du site classé et points de vue"**

**Annexe 7 : tableau de l'image voulue par communes**

**Annexe 8 : documents récupérés dans les OT**

**Annexe 9 : synthèse des offices de tourisme**

**Annexe 10 : tableau d'inventaire du patrimoine par communes**

**Annexe 11 : carte du patrimoine bâti par la DIREN**

**Annexe 12 : plan des lignes de bus sur la Plaine**

**Annexe 13 : réseau ferré de l'ouest francilien**

**Annexe 14 : les pistes cyclables sur le site classé**

## **Annexe 1 : Compte-rendu de l'entretien avec Jacques De Givry**

**Compte Rendu de l'entretien avec Jacques de Givry.**

**Le 28 octobre 2010 – 14h-16h**

### **GPS (Groupe Projet Signalétique) : au sein de l'APPVPA,**

=> a fait un inventaire du patrimoine de la plaine de Versailles, et une étude de chaque élément du patrimoine afin d'en faire ressortir les potentialités.

=> étude menée en partenariat avec chaque commune individuellement afin d'exprimer les priorités et les intérêts de chacune.

=> le but principal de cette étude était d'arriver à mettre en place une signalétique commune au niveau de la plaine et dans chaque commune (panneaux d'information et « totem » dans chaque village). Cette signalétique (environ 70 panneaux) devrait être mise en place progressivement au cours du premier semestre 2011, et participer à la prise de conscience de l'identité de la plaine.

### **Son point de vue sur la plaine :**

=> maître-mot : authenticité. Opposée à l'esprit moderniste

=> originalité de la plaine :

-prise de conscience historique / capacité à percevoir l'histoire à travers le paysage

-morphologie géographique = paysage ouvert

-située entre les 2 OIN : contraste qui va augmenter entre ces 2 pôles et le territoire préservé de la plaine ==>>> Atout + Menace !!

-« le poumon du grand Paris »

=> peu enthousiaste à propos des « Coulisses de Versailles » = « coin poussiéreux », connotation péjorative. ==>>> préférence pour « écrin », qui rappelle le côté bijoux, ou bien trouver une expression évoquant le roi / la royauté, ou le territoire de chasse.

### **L'Allée de Villepreux :**

=> bémol sur le mot Villepreux, insister davantage sur Allée Royale ou Grande Perspective de Versailles

=> allée gérée par l'Agglomération de Versailles Grand Parc

=> projet à encourager

=> mise en place d'une étude sur les possibilités d'aménagement de la zone située entre la fin du parc du château et le début de l'allée de Villepreux. En charge du projet : Thierry Laverne

=> le bout du Grand Parc = le nœud du problème, profiter de cette ouverture pour créer des activités

=> Aménagement de l'allée : ne veulent pas goudronner l'allée, juste donner une illusion d'optique depuis le château de Versailles

-**ATTENTION** : prendre aussi en compte la perception de la perspective dans le sens Villepreux-Versailles pour que la plaine puisse également bénéficier du projet !!

-donner la possibilité aux agriculteurs de tirer des bénéfices de la réhabilitation

-penser à des activités : mettre en valeur la visibilité du château, une zone équestre ?, travailler sur une boucle de randonnée (Faisanderie, Rennemoulin, ferme, Ru de Gally), etc.

-penser à la gestion de l'acoustique, isolation des bruits de l'autoroute

-créer une unité du paysage

### **Le plus gros potentiel de la plaine :**

=> ballade entre les Moulineaux et Rennemoulin

=> faisanderie des Moulineaux (33ha – à l'abandon)

=> domaine de Villepreux / ancien Château des Gondi (pas visitable)

=> ferme de Val Joyeux

=> Arboretum de Chèvereloup

=> ferme et cueillette de Gally

=> le vieux Villepreux

=> ouvrir davantage le château de Grand Maison ????

### **Quelques idées :**

=> activités tournées vers l'écologie

=> mise en valeur du patrimoine des vieux villages. **Pb** : il est très dispersé, éloigné, il s'agit souvent de petit patrimoine et nécessite d'être expliqué, il y a aussi un problème d'accès entre les sites

=> location de vélos : dans les communes ? Dans les gîtes ?

=> petit train pour l'accès aux personnes à mobilité réduite

=> panneaux et dessins informatifs sur la chasse, l'agriculture, organisation de classes de découvertes ==>>> aspect pédagogique à valoriser, sans être invasif !

-cf. les étangs du plateau de Saclay : mise en place de circuits avec panneaux explicatifs, etc.

=> circuits de gastronomie autour de l'Art de Vivre à la Française

=> énorme besoin de parking et d'aires d'accueil : parking central entre le parc et la plaine ?

=> reconstitution de l'étoile royale qui préfigure la grande perspective et amorce les volontés de restitution

**Contacts intéressants :**

=> Thierry Laverne : projet d'étude sur l'aménagement de la zone située au bout du Grand Parc

=> Xavier Laureau : président du collège des agriculteurs à l'APPVPA + compétence sur le paysage

## Annexe 2 : compte-rendu de l'entretien avec Suzana Jaehrling

**Compte Rendu de l'entretien avec Suzana Jaehrling,  
Responsable des Grands Projets à la Communauté  
d'Agglomération Versailles Grand Parc  
Le 18 novembre 2010 – 10h-11h**

### Général

=> Agglomération de Versailles Grand Parc travaille en association avec la DIREN IDF, l'APPVPA et le Conseil Général sur le projet de l'Allée

=> ils ont déjà beaucoup travaillé sur l'aspect paysager et ont un projet de mise en place d'une charte paysagère pour le site classé

=> maintenant, il y a un gros travail à faire sur le patrimoine : comment le valoriser ? sur l'allée, mais aussi tout le petit patrimoine autour (par ex des parcours thématiques) >>> intéressant pour les locaux et les Versaillais surtout

=> Autres points d'entrée ?

-Ru de Gally : multiplicité des acteurs sur les abords du ru, tous avec un projet différent : \* SIAERG (Rennemoulin) \* SMAROV (Station d'épuration) \* Château de Versailles (petit parc) \* Versailles Grand Parc >>>>>> but de faire un projet commun et cohérent

-Projet pédagogique sur la faisanderie : espace naturel, zone de phytoépuration, activités pédagogiques liées à l'eau, faire le lien avec les eaux de Versailles.

-Pas d'autre point d'entrée

### Allée de Villepreux

=> projet qui date de quelques années déjà, à l'initiative de Fontenay-le-Fleury

=> Problèmes rencontrés sur le projet :

-**Triangle** : station d'épuration, grille du grand parc actuel = enjeux les plus importants, LE point noir du projet

>>> zone à l'étude, en charge de l'étude : Thierry Laverne, paysagiste

>>> souci majeur : traversée RD7 : propositions d'en faire un espace apaisé pour une traversée des touristes plus sécurisée (propositions en cours d'étude)

>>> propositions de créer une pente pour rendre la ligne de chemin de fer invisible sur la perspective depuis le château

-**Foncier** : réhabilitation historique jusqu'à la route de Bailly impossible car des parcelles appartiennent aux agriculteurs. Du coup, réhabilitation historique jusqu'à l'A12 seulement

>>> maîtrise de presque tout le foncier dans cette zone : échanges de terrain avec la ferme de Gally et Marly (terrains de sports) + SMAROV cède le foncier

>>> après l'A12, besoin de négocier avec les agriculteurs, donc acquisitions foncières plus délicates

-**A12** : réaménagement du pont, donner l'impression de le surplomber, passer au-dessus visuellement

-**Gens du voyages** : leur trouver un autre terrain en dehors du site classé, leur présence n'étant pas compatible avec le projet

=> l'allée est un point d'entrée sur la plaine, mais il est essentiel de trouver des points d'accroche (contexte historique, ...) et de l'associer à d'autres projets (question de la boucle de randonnée avec un retour sur le Ru de Gally, ...)

### **Transports**

=> les projets ne sont pas d'actualité : ils attendent d'abord de connaître la fréquentation et les besoins. C'est beaucoup trop tôt, selon eux, pour mettre en place de nouvelles lignes, ...

=> arrivée de la tangentielle : futur ligne de train (SRIF mandataire), mais pas de gare prévue pour l'instant

-propositions : à la place de l'ancien moulin de St Cyr (bâtiment industriel sans valeur ajoutée)

-des places de parking pourraient être libérées le long de la ferme de Gally grâce au rabaissement de la route et de la voie ferrée

=> permet de créer une entrée vers le château + vers la plaine en même temps

=> idées qui sont à l'étude

### **Image du territoire**

=> aucun projet de communication au niveau de l'image pour l'instant

=> s'il y a un projet, ce sera surtout pour les locaux car l'impact international risque d'être trop faible >>>>>>>> + ce ne serait pas cohérent avec l'identité rurale du territoire

=> il faut proposer aux touristes une offre solide derrière, des activités de découvertes avec valeur ajoutée.

## Annexe 3 : compte-rendu des sorties terrain

### Sortie terrain : le ru de Gally

(vendredi 29 octobre 2010)

#### **Constats :**

Le ru de Gally n'est actuellement pas accessible sur toute sa longueur en empruntant les chemins pédestres. Dans le secteur de la ferme de Gally, la route départementale 7 ainsi qu'une station d'épuration limitent l'accès au ru à pied. Dans le secteur de Rennemoulin, un chemin suit le ru de Gally vers l'ouest. Cette portion semble être davantage un lieu de promenade pour les habitants de Rennemoulin que pour les visiteurs de la plaine de Versailles et les randonneurs, ces derniers utilisant plutôt l'allée de Villepreux. Même si un chemin existe, les randonneurs ne peuvent pas continuer à longer le ru vers le hameau de la Faisanderie, car ces terrains sont privés. Le chemin rejoint alors la route départementale 161. Du hameau de la Faisanderie à Villepreux, cette route constitue le seul axe longeant le ru de Gally. En amont de Rennemoulin, le cours d'eau ne peut être suivi qu'à distance, jusqu'à la ferme des Moulineaux. Les randonneurs désirant faire une boucle dans le secteur doivent donc emprunter une partie de l'allée de Villepreux.

Sur le plan paysager, le val de Gally dans les environs de Rennemoulin possède un attrait certain, en raison de son ambiance rurale et de son environnement bien préservé étant donnée la relative proximité de la capitale. La situation de Rennemoulin, dans un vallon, fait que les grands centres urbains (notamment l'agglomération de Plaisir / Les Clayes) ne sont pas visibles depuis le site. Les plantations d'arbres le long du cours d'eau participent à l'harmonie du paysage.

#### **Enjeux :**

Le ru de Gally bénéficie d'un potentiel de développement des activités de loisirs, en particulier de la randonnée. Il y a en revanche contradiction entre l'idée d'augmenter le nombre de visiteurs dans le secteur et la volonté des habitants de Rennemoulin de préserver le calme de leur village et leur intimité. Notre rencontre avec une habitante de Rennemoulin le confirme : "*Ce n'est pas tant les promeneurs que les voitures qui dérangeraient les habitants*", a-t-elle répondu lors d'une question sur les conséquences du développement du tourisme et des loisirs dans la zone. Se pose donc le problème de l'accessibilité et en particulier des places de stationnement pour les visiteurs.

Un autre problème est celui de la propriété privée en bordure du ru de Gally. Les terrains privés sont un obstacle pour le développement de la randonnée. Il y a en effet conflit entre les promeneurs et les agriculteurs désirant éviter le piétinement de leur champ par les passants. Pour cette raison, on ne pourra créer un chemin de randonnée longeant le ru de Gally de Rennemoulin à Villepreux qu'avec l'accord des agriculteurs au niveau du hameau de la Faisanderie.

### Sortie terrain : Allée de Villepreux

(Jeudi 28 Octobre 2010)

Appréciations générales :

Lors de notre visite à l'Allée de Villepreux on a constaté le degré d'artificialisation (surtout au long du premier tronçon) que souffre la Plaine de Versailles sur son extrémité Est, la quelle constitue la connexion physique entre le parc du château et la Plaine de Versailles. Pendant les premiers 300 m l'image perçue peut se résumer en "un chemin en milieu périurbain à l'abandon". Aucune image caractéristique ou potentialité du terrain est remarquable. L'état de cette partie du territoire a besoin d'une très profonde réhabilitation et d'aménagement afin de pouvoir être mise à disposition du public extérieur.

La deuxième partie de l'Allée (après le passage sous l'autoroute) ouvre à l'observateur une image plus caractéristique d'un territoire rural. La campagne s'étend vers l'Ouest et des douces collines, particuliers du territoire, apparaissent.

La partie Est de la Plaine de Versailles est un territoire **purement agricole**, il n'y pas de végétation, il est seulement des cultures intensives maraichères et céréalières.

Le "vide" s'impose et le contraste entre couleurs (marrons et verts), effet paysager particulier des terrains agricoles est le seul stimule visuel qui peut être nommé.

Bien évidemment, cette partie du territoire n'a aucune particularité spécifique remarquable (approche paysager) qui fasse de la Plaine un territoire attractif pour sa mise en tourisme.

Néanmoins, pendant notre visite du terrain nous avons rencontré deux Randonneurs à vélo qui nous ont dévoilés le sens de la multifonctionnalité de cet espace purement agricole ; LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS DE LOISIRS POUR LES HABITANTS LOCAUX. En profitant de sa qualité d'espace périurbain La Plaine accueille des nombreux randonneurs qui parcourent l'Allée de Villepreux à vélo ou a pied. Le sens du transit est fait donc plutôt de l'intérieur de la Plaine vers l'extérieur....



13. Si 'oui', de quel ordre est-il ?

- Sports de nature
- Restaurants gastronomiques
- Promenades en famille
- Visites de sites historiques
- Séminaires d'affaires au vert
- Autres.....

14. Si 'non', pourquoi ?

15. A l'heure d'aujourd'hui, avez-vous connaissance de modifications futures ? (si 'non', passer à la question 17)

- Oui  Non

16. Si 'oui', préciser :

17. Comprenez-vous l'importance d'implanter le tourisme ? (si non, passer à la question 19)

- Oui  Non

18. Si 'oui', quel type de tourisme vous semble le mieux adapté à ce territoire ?

- Affaires
- Nature
- Culturel
- Autres.....

19. Si 'non', préciser pourquoi :

20. Concernant l'organisation et la communication des projets touristiques, pensez vous qu'il serait plus judicieux qu'elles soient :

- Centralisées (harmonieux, cohérent : les événements sont organisés en cohérence entre les différents villages)
- Diffuses (chaque village organise ses événements ...)

21. Pensez vous que la création d'un office de tourisme pour l'ensemble du territoire de la Plaine de Versailles soit :

- Utile  Inutile  Ne sais pas

Pour finir ...

22. Dans quelle tranche d'âge vous situez vous ?

- Moins de 25 ans  De 25 à 40 ans
- De 41 à 60 ans  Plus de 60 ans

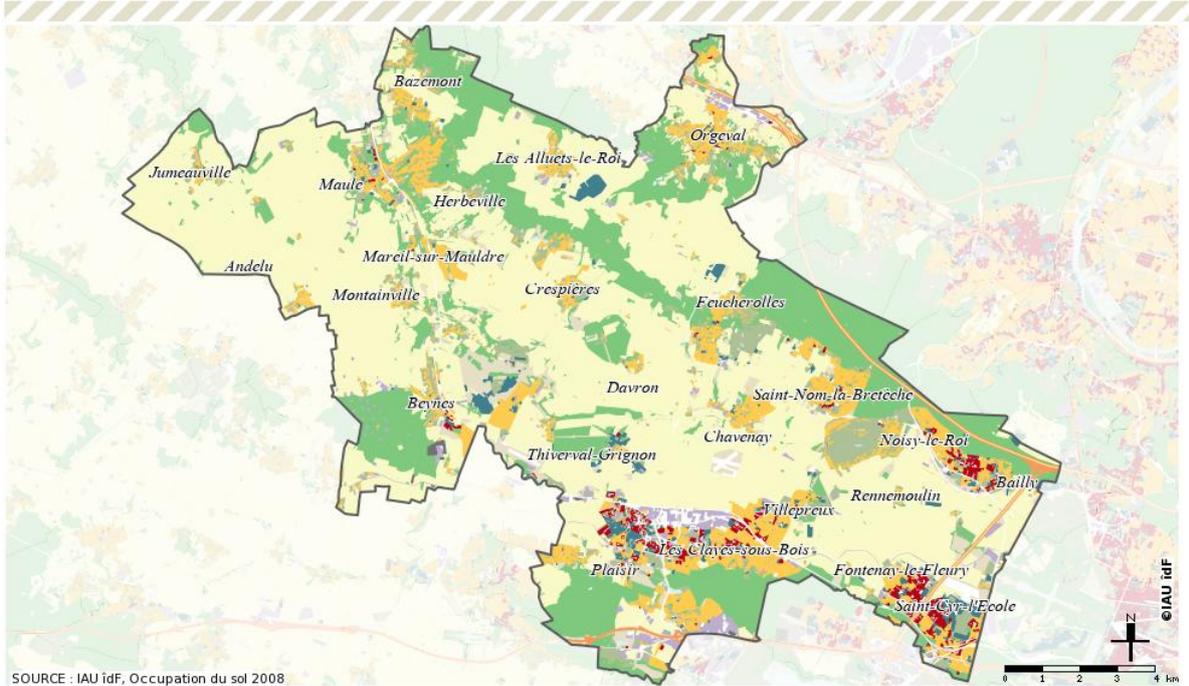
23. A quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ?

- Agriculteur
- Commerçant, artisan, chef d'entreprise
- Cadre
- Profession intermédiaire
- Employé
- Ouvrier
- Etudiant
- Inactif
- Retraité
- Autre

# Annexe 5 : occupation des sols en 2008 sur le territoire de l'APPVPA



Occupation du sol simplifiée en 2008

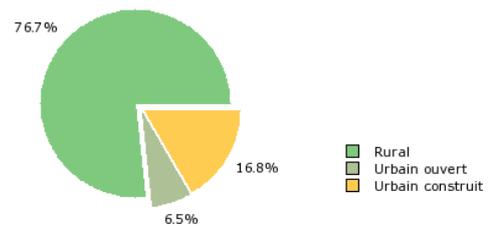


SOURCE : IAU îdf, Occupation du sol 2008

Occupation du sol simplifiée	Superficie (ha)
Bois ou forêts	4 420.40
Cultures	11 229.61
Eau	42.37
Autre rural	854.74
Urbain ouvert	1 406.35
Habitat individuel	2 065.18
Habitat collectif	254.73
Activités	377.04
Equipements	366.08
Transports	528.35
Chantiers	29.06

Transport
Autoroutes
Nationales

Répartition en pourcentage



	Rural	Urbain ouvert	Urbain construit
%	76.7	6.5	16.8
ha	16 547.12	1 406.35	3 620.43

Superficie totale	21 573.90 ha
Population 2006	137 273 hab
Densité	6.4 hab/ha

24 communes : Clayes-sous-Bois (les), Plaisir, Saint-Cyr-l'École, Saint-Nom-la-Bretèche, Noisy-le-Roi, Chavenay, Bailly, Villepreux, Rennemoulin, Crespières, Orgueil, Marci-sur-Mauldre, Andelu, Alluets-le-Roi (les), Feucherolles, Maulé, Herbeville, Thiverval-Grignon, Davron, Jumeauville, Montainville, Fontenay-le-Fleury, Bevries, Bazemont

## Annexe 6 : carte "Etat des perspectives du site classé et points de vue"

### Etat des perspectives du site classé et points de vue



Légende

#### Etat des perspectives



Limite du site classé



Tronçons existants mais dont l'emprise à diminuer



Tronçons d'allées persistants



Tronçons d'allées disparus

#### Points de vue recensés par le groupe

- 1 Vue sur Fontenay le Fleury depuis l'allée de Villepreux
- 2 Pont de l'autoroute A12
- 3 Ancien moulin de st Cyr
- 4 Porte de Bailly
- 5 Départementale D307
- 6 Château de Versailles depuis l'allée de Villepreux
- 7 Point de vue depuis la départementale
- 8 Point de vue de Rennemoulin

Source : Réalisation Groupe 1, 12/2010.

## Annexe 7 : tableau de l'image voulue par communes

Mairie	Image voulue par la commune
Saint-Cyr-l'Ecole	<p>"Saint-Cyr l'audacieuse"</p> <p>"Une ère moderne et dynamique depuis 2001"</p> <p>"Répondre aux enjeux démographiques et économiques de demain"</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Forte croissance démographique</li> <li>-Installation de nombreuses familles</li> <li>-Le développement économique comme priorité pour la ville (ZAC, éco-quartier, équipements publics, transports...)</li> </ul>
Fontenay-le-Fleury	<p>"Fontenay-le-Fleury, tout en gardant son identité doit demeurer attractive."</p> <p>"Une composition territoriale hétérogène"</p> <p>"Un cadre de vie préservé"</p> <p>"Une ville au cœur de la Plaine de Versailles intégrée dans l'agglomération parisienne"</p> <p>"Une ville à proximité des pôles d'emploi"</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Volonté de créer un centre-ville attractif</li> <li>-Volonté de s'inscrire dans le développement durable</li> <li>-L'Allée Royale (allée de Villepreux) comme patrimoine historique et naturel à valoriser en vue des activités touristiques à l'échelle de la région</li> </ul>

Bailly	<p>"Une commune résidentielle mais qui abrite une activité économique significative"</p> <p>"Le cadre verdoyant de l'environnement exceptionnel constitué par la Plaine de Versailles et la proximité de Paris"</p>
Noisy-le-Roi	<p>"La petite cité de Noisy-le-Roi, tournée vers l'avenir tout en gardant un œil sur son passé, a su trouvé un juste compromis entre un développement inévitable et le respect de son patrimoine."</p>
Villepreux	<p>"Villepreux change chaque jour et s'embellit un peu plus."</p> <p>"L'intercommunalité sera un enjeu crucial pour les communes."</p> <p>-Importance accordée à la qualité du cadre de vie -Publication d'un magazine municipal trimestriel, "<i>Regards sur Villepreux</i>" (regard des habitants, des commerçants, des associations et des élus sur leur commune</p>
Saint-Nom-la-Bretèche	<p>"Le village Saint-Nom-la-Bretèche a hérité, de sa longue histoire, un riche patrimoine architectural."</p> <p>"Moderniser nos équipements, investir, innover bref agir pour améliorer notre cadre de vie"</p> <p>-Importance du patrimoine rural et villageois</p>
Jumeauville	<p>« petite commune agricole » Manque d'information</p>

Andelu	<p>« Andelu conserve sa vocation agricole grâce au dynamisme des exploitants »</p> <p>« La qualité architecturale de Andelu est celle d'un village rural d'Ile de France; quelques bâtiments y ont été récemment restaurés ».</p> <p>« La présentation de l'historique d'Andelu a pu être possible grâce aux travaux de recherches effectués, de 1999 et 2001, par un groupe d'habitants d'Andelu »</p>
Maule	<p>-Lien vers l'APPVPA</p> <p>-Dynamisme</p> <p>-Volonté de se moderniser</p>
Montainville	<p>« Le territoire de la commune est essentiellement rural »</p> <p>-Dynamisme (souligné par l'interactivité du site internet)</p> <p>- volonté de faire connaître sa commune : par les personnalités qui y ont vécu ( Bourvil, Patrick Bruel, Pierre Belmarre) et par le tournage de films : « La septième compagnie au clair de lune » de Robert Lamoureux 1977) ; quelques scènes d' « Inception » de Christopher Nolan 2010</p>
Les Alluets le roi	<p>« Petit bourg francilien »</p> <p>« C'est le premier village rural à l'ouest de Paris en direction de Rouen »</p> <p>-Importance de l'activité agricole : « deux grosses exploitations céréalières et d'autres spécialisées en arboricoles et maraîchères »</p>
Thiverval-Grignon	<p>« Ce territoire, véritable « petit pays », a vu son nom peu à peu oublié »</p> <p>« village »</p> <p>-Volonté de développement : on retrouve de nombreux projets : piste cyclable, golf ...</p>

Beynes	<p>« La commune a conservé un caractère rural et les espaces naturels, qu'ils soient boisés ou agricoles, occupent une grande superficie »</p> <p>« La protection de l'environnement et du patrimoine demeure une préoccupation essentielle »</p>
Orgeval	<p>"En Yvelines, aux portes de la capitale, à la croisée des grands chemins, voici le tout en un de l'équilibre nature et présence humaine aux innombrables activités."</p> <p>"Lieu d'accueil privilégié de votre visite touristique ou d'affaires en Ile-de-France et à Paris-La Défense"</p> <p>"A nous de préserver ce merveilleux patrimoine"</p>
Bazemont	<p>"Le village qui s'étend dans un vallon et surtout sur les versants de collines est à l'écart des grands axes de communication, on ne peut y accéder que par la route."</p> <p>"Le dernier commerce a disparu en 1991 mais la vie associative très dynamique et très variée donne aux habitants l'occasion de fréquentes rencontres."</p> <p>"Bazemont ne compte ni édifices prestigieux, ni personnage célèbre, ni industrie remarquable mais ses monuments modestes sont l'héritage d'une population laborieuse et de municipalités avisées qui, sans éclats, lui ont préservé son caractère rural et sa ceinture boisée, tant appréciés des promeneurs."</p> <p>-Site internet très récent</p>
Cresprières	<p>-Bulletin municipal "<i>Vivre à Cresprières</i>"</p> <p>-Cresprières cultive son côté "village".</p>

Plaisir	<p>"Depuis le début des années 2000, la ville a mis un frein à l'urbanisation pour préserver la richesse de son patrimoine agricole et forestier."</p> <p>"Ancien village agricole, Plaisir n'a pas perdu son visage d'autrefois. Fidèle à sa vocation première, la commune conserve de vastes champs destinés à la culture de la terre."</p> <p>"Plaisir est une ville jeune et active."</p> <p>"La préservation de l'environnement est une priorité affichée par la Municipalité."</p> <p>"Avec son cadre de vie privilégié, sa desserte rapide depuis la capitale, la ville accueille des entreprises de renommée internationale."</p> <p>"Plaisir s'invite désormais dans la cour des grands."</p>
Les Clayes Sous Bois	<p>"La commune des Clayes-sous-Bois rassemble en son sein de nombreux équipements, commerces et entreprises qui contribuent à son dynamisme."</p> <p>"Très attachée à la qualité de son environnement et résolument tournée vers l'avenir, la commune des Clayes-sous-Bois représente, pour ceux qui, en Ile-de-France, recherchent un cadre de vie agréable, une ville où il fait bon vivre."</p> <p>"Le dynamisme économique de notre commune ce sont aussi les commerçants de notre ville qui s'attachent, chaque jour, à offrir des services de qualité à leurs clients."</p> <p>"Le marché des Clayes est une de nos fiertés puisque unanimement considéré comme le plus beau marché de notre région."</p>

Chavenay	<p>"Le village n'a cessé de se moderniser et de s'embellir grâce à de nombreux contrats ruraux qui ont permis de le doter des équipements nécessaires."</p> <p>"Objet d'une vigilance constante de la municipalité, le village est aujourd'hui convenablement pourvu en commerces et services de proximité, bien fréquentés."</p> <p>"La nature même de la population mais aussi l'importance des équipements collectifs à disposition, favorisent le développement d'une activité associative particulièrement intense."</p> <p>-Forte augmentation de la population en 1972 avec le quartier "les Hauts de Chavenay"                  -Association pour la Protection du Patrimoine Culturel de Chavenay (patrimoine naturel, historique, rural, religieux...)</p>
Feucherolles	<p>Même dans les journaux « la commune » : rien de très pertinent par rapport à l'image                  Globalement, un territoire rural mais qui veut se dynamiser : nouveau complexe sportif ( pour le foot inauguré en octobre 2010) / inauguration d'une halle ( juillet 2010), s'intéresse à l'intercommunalité ( juin 2010) / ...                  Se considère comme un village : le nom du journal est « la vie au village »</p>
Davron	<p>"Davron a vécu au cours des siècles uniquement de son activité agricole, mais avec les temps modernes, la grande majorité de ses habitants prend, chaque jour, voiture et autobus pour se rendre à son travail à Paris ou en banlieue."</p> <p>"La conservation des habitudes rurales n'est pas sans moindre charme."</p> <p>-Davron cultive son image de "petit village tranquille" (voir poèmes "<i>Davero, Pays des Sources</i>" et "<i>Davron, charmant petit village</i>").                  -Importance de l'histoire locale et du patrimoine</p>

Rennemoulin, Mareil sur Mauldre, Herbeville n'ont pas de site internet officiel.

## Annexe 8 : documents récupérés dans les OT

Voici une liste des documents récupérés et désignant des lieux situés sur le territoire de l'APPVPA.

Les documents :

- hormis les publications de l'APPVPA, logo + adresse internet
  - // agriculteurs : filière courte valorisée. Sur le plan, pas de délimitation de la plaine, pas d'explication, juste une liste d'agriculteur
  - // établissements équestres :
- aucune documentation trouvée dans les offices de tourisme dédiés directement liés à la plaine.
  - Mag « gally », spécial Ferme. Ne parle pas de la plaine. Événementiel de la ferme, valorise agricole, cueillette et vie champêtre.
  - « plan domaine de Versailles » : s'arrête au Grand canal.
  - Guide des bases de loisirs : pas d'énonciation de la plaine
  - Carte « loisirs et culture » : pas de représentation physique de la plaine : Parle juste du potager du roi, ferme expérimentale de Grignon
  - Plan du potager du roi : pas de mention de la plaine...
  - Bulletin de l'ACIME : parle pas de la plaine, devrait voir partenariat avec APPVPA
  - Patrimoine des Yvelines de CGI Yvelines Tourisme : parle d'élément de la plaine sans dire que ça en fait parti
  - Guide du tourisme à Versailles : *uniquement la ville*
  - Impact des résidences royales : Château grand parc et les résidences royales, les journées du patrimoine ne mentionne pas la plaine
  - Route nature en Yvelines, mention de la ferme de Gally
  - Labyrinthes et jeu à la ferme de Gally
  - Patrimoine des Yvelines : domaine nationale de Marly Le Roi, musée Victor Aubert, fermes ouvertes de Gally, forêt domaniale de Marly
  - Loisirs en Yvelines, pas de balades à vélo, balade équestre (boucle de la vallée de la Mauldre, boucle de Cuyes en Gally) pas de mention plaine de Versailles
  - Séjours en tourisme, citation que de Marly

## Annexe 9 : synthèse des offices de tourisme

OT visité : en périphérie du territoire pilote

Montfort l'Amaury

Saint Quentin en Yvelines

Saint Germain en Laye

Versailles

But : connaître l'image véhiculée par les OT sur « la plaine de Versailles ».

Méthodologie : se faire passer pour des touristes qui cherchent des renseignements sur les alentours de Versailles, en précisant bien que nous connaissons le château et que nous souhaitons découvrir autre chose.

	Saint Quentin en Yvelines	Saint Germain en Laye	Montfort L'Amaury	Versailles
Premier réflexe	« vendre » son territoire à tout prix Brochures sur le territoire, visite thématique ...			
	- Ballades Saint Quentinoises  - Route nature en Yvelines		- Randonnée culturelle à travers Montfort l'Amaury  - Randonnée Montfort l'Amaury Bazoches sur Guyonne  - Pays des marchés d'Yvelines	Guide du tourisme à Versailles  Plan : domaine de Versailles
Activités autour de Versailles / Yvelines	-Patrimoine des Yvelines  -Loisirs en Yvelines  - carte : Loisirs et Culture en Yvelines		- Patrimoine des Yvelines  - carte : Loisirs et Culture en Yvelines  - Séjours en Yvelines  -Loisirs en Yvelines	-Patrimoine des Yvelines  -Loisirs en Yvelines  - carte : Loisirs et Culture en Yvelines
En termes d'activité sportive	-bienvenue dans la plus grande base		- Promenade en forêt	Guide tourisme et loisirs en

ou de nature	régionale de loisirs d'île de France		de Rambouillet - guide des bases de loisirs - Prenez l'air dans les Yvelines	vallée de Chevreuse  Carte touristique : visitez, découvrez un territoire ... préservé, habité, animé !
Activité découverte sur la plaine de Versailles		Renvoi vers l'office de Versailles	Ne parle que d'éléments ponctuels dans les communes de plaine / a rarement des informations dessus	
Document pris par nous même concernant la « promotion » de la plaine	Gally  Labyrinthe et jeux : ferme de Gally  Le chemin des impressionnistes		/	

Synthèse :

- ⇒ la plaine de Versailles n'apparaît pas en tant que telle dans les documents, certaines villes peuvent y être citées pour une activité qu'elle propose, ceci indépendamment des autres communes de la plaine
  - pas d'unité touristique
  - sur la carte des « séjours en Yvelines » : la plaine constitue un « vide » sur la carte, les noms des villes n'apparaissent pas (certes, il y a peu d'offres d'hébergements) Mais ça ne rend pas le territoire attractif. Certaines personnes pourraient être intéressées par les gîtes, hébergement à la ferme ...
  
- ⇒ lors de question(s) sur les alentours de Versailles : aucune référence à « la plaine de Versailles », chaque office travaille pour sa ville ou des territoires « partenaires » : ex OT Montfort => Rambouillet
  
- ⇒ La plaine de Versailles n'est pas connue ni reconnue comme un territoire, les rares communications reçues par les OT sont faites par les communes de manière indépendante. ( ex : Elancourt )

- Le marathon prévu le 14 novembre sur l'Allée de Villepreux n'est pas connu (donc ne peut pas être « vendu ») il est uniquement présent sur le site de Villepreux
  
- Besoin de fédérer le territoire d'un point de vue « touristique », cela peut constituer un pilier de l'image du territoire. Le fait de créer une charte de docs (comme pour le CG) pourrait être une piste, avec un OT ou bureau du tourisme pour distribuer et informer les visiteurs ou les locaux.
  - En effet, les autres OT ne sont pas prêtes à faire la promotion de la plaine de Versailles dans la mesure où les établissements visités ont déjà des lieux « privilégiés » qu'ils mettront systématiquement en avant.
  - Pb : tous les villages n'ont pas la même envie en matière touristique (Rennemoulin) => déjà un frein à la construction d'une image de territoire

## Annexe 10 : tableau d'inventaire du patrimoine par communes

Communes	Éléments de patrimoine	Usage historique	Etat	Propriété et usage actuels	Projets	Numéro carte
Bailly	<i>Porte de Maintenon ou de Bailly</i>	Une porte du mur qui ceinturait le Grand Parc de Versailles	Conservée	<b>Laissée à l'abandon</b>	Aucun projet en cours	1
	<i>Château de Bailly</i>	Château ayant appartenu à Louis XIII	Conservé	<b>Propriété de la fondation Stern</b>	Aucun projet en cours	2
	<i>Ferme des Moulineaux / Pontaly</i>	On raconte que ce fut la demeure du Chirurgien de Louis XIV entre 1688 et 1703. Il y a une certaine confusion entre de domaine des Moulineaux et celui de Pontaly, qui étaient contigus et avaient – chacun - leur possesseur. Ces fiefs étaient probablement séparés par le Rû de Gallie. La partie située en-deça dépendait de Bailly, tandis que la partie située au-delà formait un hameau dépendant de Fontenay-le-Fleury.	Restaurée	<b>gîte rural + centre équestre</b>	Aucun projet en cours	3
	<i>Faisanderie des Moulineaux</i>	Cette faisanderie était avant le fief des Moulineaux, il a été construit au 12 <sup>ème</sup> siècle sur les bords du ru de Gally sur les communes de Bailly et de Fontenay le Fleury. Ce fief était constitué d'un château ; de trois moulins et d'une ferme. Ce domaine a connu de nombreuses modifications au fil des siècles. Le château des Moulineaux a été détruit en 1732 et a été remplacé par la suite par la construction de la ferme de Pontaly. C'est en 1680 que la faisanderie des Moulineaux est construite. Comme son nom l'indique, ce lieu servait d'élevage de faisans et de gibiers à plumes pour les chasses du roi Louis XIV. Elle fut intégrée au sein du Grand Parc de Versailles.	En ruine - Le mur est encore perceptible, mais le château à l'intérieur est détruit	<b>Propriété privée</b>	Idée avancée par le ville de Fontenay-le-Fleury pour revaloriser le patrimoine environnemental du territoire - création d'un parc de la découverte environnementale « Plaine de Versailles »	4
Chavenay	<i>Moulin et ferme de Mézu</i>	La ferme et le moulin de Mézu sont attestés dès le XIe siècle. Le logis de la ferme est une construction des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.	Le moulin, qui a cessé son activité, conserve sa roue à aube.	<b>Pièce unique dans la région, elle se trouve à l'étage de soubassement, dans un réduit fermé accessible par une trappe.</b>	Aucun projet en cours	5

Paysage, image, patrimoine et ressources touristiques

	<i>Arches de puits carrier</i>	Les carrières de calcaire de Chavenay sont citées dès 1600. L'activité d'extraction est accrue sous le règne de Louis XIV, car la pierre de construction est destinée aux travaux du château de Versailles. Le réseau de galeries souterraines est très important. Afin de remonter les blocs de pierre, les carriers ont construit des « ascenseurs » constitués de deux arches supportant un treuil. Celui-ci, actionné par deux hommes, est appelé treuil à « cage d'écureuil ». Le bloc remonté est acheminé sur un fardier jusqu'au chantier de taille.	Cette carrière reste en activité partielle jusqu'en 1930. Cependant, la plupart des carrières sont désaffectées dès la fin du XIXe siècle.	Après avoir servi de champignonnières, elles sont le plus souvent remblayées.	Aucun projet en cours	6
<b>Fontenay-le-Fleury</b>	<i>Ferme Les Gravieres</i>	Elle faisait autrefois partie du Grand Parc de Versailles où sa fonction était d'alimenter la consommation de Fontenay-le Fleury, de Versailles et de St Cyr en bœuf et lait. Avec les fermes proches du Trou-Moreau et du Petit-Arcy, les Gravieres formaient une sorte de communauté rurale.	Etat de délabrement, fenêtre muré	<b>Propriété privée</b>	<i>Idées avancées :</i> La réhabilitation de la ferme des Gravieres concerne la partie bâti. La direction souhaitée est de développer un pôle touristique en complémentarité avec les activités environnantes. Ainsi, l'orientation de la ferme tend vers l'aménagement d'un lieu d'hébergement afin de compléter l'offre de loisirs du centre équestre et accueillir les pratiquants.	7
<b>Noisy-le-Roi</b>	<i>Porte des Gondi</i>	Une porte du mur qui ceinturait le Grand Parc de Versailles	Conservée, mais la porte se détériore et a été vandalisée	<b>La maison forestière attachée à cette porte appartient aujourd'hui à un propriétaire privé.</b>	Projet d'aénagement du terrain émis en 2008, afin de "le rendre plus accessible et plus 'lisible' aux visiteurs"	8

	<b>Château (Ancien château des Gondi)</b>	Construit à l'époque de François Ier, agrandi à partir de 1568 par Albert de Gondi. C'est dans cette demeure que le futur Louis XIII est envoyé à l'abri en 1607, alors qu'une épidémie sévit à Saint Germain. C'est à ce moment qu'il découvre la chasse et la Plaine de Versailles. en février 1684, Mme de Maintenon demande et obtient du roi le Château de Noisy-le-Roi pour y installer son pensionnat de jeunes filles nobles et pauvres. Louis XIV fait aménager le château de Noisy-le-Roi pour y recevoir une centaine de jeunes filles charge Le Nôtre des jardins, de La Quintinie du potager, à la grande satisfaction de madame de Maintenon que « Noisy occupe beaucoup et fort agréablement ». Les courtisans s'y précipitent, mais les ordres sont stricts et le roi lui-même, venu sans se faire annoncer, devra attendre devant la porte que la Supérieure vienne l'accueillir. Après le départ de Mme de Maintenon, le château est délaissé et perd de sa splendeur. Sous Louis XV, pour ne pas subir les charges de son entretien, le château est démoli, et les matériaux sont réutilisés pour construire une maison de plaisance (après 1762) donnée par le Roi à Charles le Roy, commandant de ses gardes. Les deux chiens du portail proviennent d'ailleurs de cet ancien château.	La maison de plaisance construite sous Louis XV est toujours présente	<b>Elle appartient à un propriétaire privé</b>	Aucun projet en cours	9
	<b>Entrée de la forêt de Marly + Maison de portier</b>	Une porte du mur qui ceinturait le Grand Parc de Versailles	Maison conservée mais en mauvais état. Reste une partie du mur d'enceinte	<b>Propriété de l'État</b>	Maison de portier en cours de rénovation	10
<b>Rennemoulin</b>	<b>Faisanderie de Rennemoulin</b>	Comme son nom l'indique, ce lieu servait d'élevage de faisans et de gibiers à plumes pour les chasses du roi Louis XIV. Elle fut intégrée au sein du Grand Parc de Versailles.	Seuls subsistent quelques bâtiments. Le mur d'enceinte a complètement disparu	<b>Propriété de l'Institut Pasteur, organisme de recherches scientifiques et techniques - L'antenne de Rennemoulin est dédiée à la recherche contre le SIDA</b>	<a href="#">Idées avancées : gîte, site d'événementiel et centre équestre</a>	11

## Paysage, image, patrimoine et ressources touristiques

St-Cyr-l'École	<i>Ferme de Gally</i>	En grande partie reconstruite après son acquisition par Louis XIV, la ferme garde encore des traces de l'ancienne maison seigneuriale du « Val de Gallie ».	Conservée et réaménagée	<b>Exploitées par la famille Laureau depuis plusieurs générations, les Fermes de Gally et de Vauluceau diversifient leurs activités traditionnelles à partir des années 60.</b>	Aucun projet en cours	12
	<i>Maison Royale de St Cyr</i>	En 1685, cédant aux instances de Madame de Maintenon, Louis XIV décide de créer, à Saint-Cyr, une maison d'éducation où serait donnée "aux filles pauvres de la noblesse", une éducation saine et laborieuse, selon un mode très innovant pour l'époque. Dès le 1er mai 1685, les travaux commencent sous la direction de Mansart. En 1686, Madame de Maintenon sera nommée fondatrice de la Maison de Saint-Louis. L'histoire de cette Maison se poursuit calmement jusqu'à la Révolution de 1789. La Convention fait fermer la maison en 1793 et la transforme en hôpital militaire jusqu'en 1798. L'ex-Maison Royale, construite par Mansart, deviendra un Prytanée en 1800, puis une école spéciale militaire en 1808, par décision de Napoléon.	Bâtiments restaurés	<b>Depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les bâtiments de la Maison Royale abritent le Lycée militaire de Saint-Cyr.</b>	Aucun projet en cours	13
	<i>Petite Maison Blanche</i>	Ferme enclavée dans le Grand Parc de chasse de Versailles	Transformée	<b>Exploitée par une entreprise de construction et de maçonnerie</b>	Aucun projet en cours	14
St-Nom-la-Bretèche	<i>Château de la Bretèche + parc</i>	Fief de la famille de Pomereu pendant plus de 2 siècles, il sera vendu au roi Louis XIV en 1700 pour le Comte de Toulouse (fils légitimé du roi et de Madame de Montespan) qui y mettra ses équipages de chasse	Conservé	<b>Appartient à un propriétaire privé</b>	Aucun projet en cours	15
	<i>Porte de la Tuilerie, dite pavillon d'Arène</i>	Maison forestière, une porte du mur qui ceinturait le Grand Parc de Versailles. Le Pavillon d'Arène, ou Daresne, du nom de son premier garde, et le vestige d'une porte qui ceinturait le grand parc de Versailles	Conservée	<b>Propriété de l'État</b>	Aucun projet en cours	16
	<i>Porte de la Bretèche</i>	Une porte du mur qui ceinturait le Grand Parc de Versailles	Détruite			17
	<i>Porte de Saint-Nom</i>	Une porte du mur qui ceinturait le Grand Parc de Versailles	Détruite			18

	<i>La Tuilerie-Bignon</i>	Ferme enclavée dans le Grand Parc de chasse de Versailles	Conservée, mais transformée	<b>Appartient à un propriétaire privé qui en a fait un golf international</b>	Aucun projet en cours	19
<b>Villepreux</b>	<i>Domaine de Grand'Maisons (Château + ferme)</i>	Ancienne propriété du Domaine Royal de Versailles, construite au XVIIIe siècle. En 1707, le fief devint la propriété de la famille Francini, célèbres fontainiers florentins appelés à la Cour du Roi pour créer durant 4 générations les jardins, cascades, bassins et jeux d'eau de Versailles. En 1768, Louis XV acheta Villepreux pour agrandir ses Chasses Royales. En 1776, lorsque Grand'Maisons devint ferme royale, Louis XVI fit modifier et compléter les bâtiments existants pour aboutir au magnifique ensemble architectural actuel.	Rénové et réaménagé	<b>Appartient à un propriétaire privé qui en a fait un centre de séminaires</b>	Aucun projet en cours	20
	<i>Allée Royale de Villepreux</i>	Elle s'inscrit dans la « Grande Perspective » imaginée par Le Nôtre de part et d'autre du château de Versailles. Elle commence dès le bassin d'Apollon par le « Tapis Vert ». Elle était à l'époque de Louis XIV large de 97m, longue de 5km et bordée d'une double rangée d'ormes.	Mauvais état, mais en projet de réhabilitation	<b>Elle sert aujourd'hui de chemin de promenade pour les quelques locaux qui la connaissent. C'est une propriété de l'Etat, hormis quelques portions qui sont la propriété d'agriculteurs</b>	En projet de réhabilitation depuis plusieurs années. Projet sur le point d'aboutir	21
	<i>Porte de Saint Vincent</i>	Elle fut édifée lors de la constitution du Grand Parc par Louis XIV en 1678.	Elle sera rasée en 1835.	<b>Toutefois, la configuration des terres cultivées témoigne de la trace du mur</b>		22
	<i>Château de Villepreux (Ancien château des Gondi)</i>	Maison forte mentionnée en 1483. Albert de Gondi la remplace vers 1600 par un château de plan carré avec pavillons aux angles, gravé par Chastillon en 1641 ; canal en 1686 ; pavillons antérieurs ajoutés pour Louis René Edouard Colbert en 1703 ; sert de filature entre 1812 et 1870. Après sa destruction, nouveau château à mi-pente pour Nagelmacker en 1885	Conservé	<b>Appartient à un propriétaire privé - Propriété en vente depuis une dizaine d'années, mais qui ne trouve pas d'acquéreur</b>	Actuellement la mairie souhaiterait que sur le domaine se développe une activité touristique, mais elle-même ne peut pas acquérir les lieux, donc attend un futur investisseur.	23
	<i>Maison du Dauphin</i>	De quel « Dauphin » s'agit-il ? du futur Louis XIII, qui vient fréquemment à Noisy/Villepreux avec Henri IV... ou du fils de Louis XIV ? Par contre, il est clairement écrit que le fils du Roi Louis XIV (Grand Dauphin) aimait séjourner en sa maison de Villepreux. « Elle servait de rendez-vous de chasse, notamment au Grand Dauphin, fils de Louis XIV, qui s'y est souvent arrêté ».	Conservée	<b>Appartient à un propriétaire privé</b>	Aucun projet en cours	24

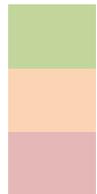
## Paysage, image, patrimoine et ressources touristiques

	<b>Porte de Val Joyeux</b>	Une porte du mur qui ceinturait le Grand Parc de Versailles	Détruite			25
	<b>Porte de Paris</b>	Une porte du mur qui ceinturait le Grand Parc de Versailles	Détruite			26
	<b>Ferme du Trou Moreau</b>	Ferme enclavée dans le Grand Parc de chasse de Versailles	En mauvais état	<b>Appartient à un propriétaire privé</b>	<u>Idées avancées</u> : création d'un gîte avec activités équestres	27
	<b>Ferme de la Haie Bergerie</b>	Ferme enclavée dans le Grand Parc de chasse de Versailles	Conservée	<b>Appartient à un propriétaire privé</b>	Aucun projet en cours	28
	<b>Ferme de Val Joyeux</b>	Ferme enclavée dans le Grand Parc de chasse de Versailles	Conservée	<b>Appartient à un propriétaire privé</b>	Aucun projet en cours	29
<b>Versailles</b>	<b>Petite Ecurie</b>	Elle a été construite sous la direction de l'architecte Jules Hardouin-Mansart et achevée en 1681. Identique à la Grande Écurie, dont elle est séparée par l'"Avenue de Paris", sous l'Ancien Régime, elle se trouvait sous les ordres du Premier Écuyer. Elle abritait d'une part les carrosses et les chevaux d'attelage, puis d'autre part les montures ordinaires. Elle accueillit également dans ses murs, entre 1680 et 1830, le berceau de l'équitation savante française : l'École de Versailles.	Conservée	<b>Elle abrite actuellement les ateliers de restauration des musées nationaux ainsi qu'une unité d'architecture</b>	Aucun projet en cours	30
	<b>Grande Ecurie</b>	Elle a été construite sous la direction de l'architecte Jules Hardouin-Mansart et achevée en 1682. Elle abritait les chevaux de chasse et de guerre du roi. Identique à la Petite Écurie, dont elle est séparée par l'"Avenue de Paris", sous l'Ancien Régime, elle se trouvait sous les ordres du Grand écuyer de France et abritait les montures réservées au roi et aux princes. Elle accueillit également dans ses murs, entre 1680 et 1830, le berceau de l'équitation savante française : l'École de Versailles.	Conservée	<b>Elle abrite actuellement des bureaux du château, l'Académie du spectacle équestre de Bartabas et le musée des carrosses.</b>	Aucun projet en cours	31
	<b>Pavillon des Sources</b>	Construit en 1683 pour permettre l'approvisionnement en eau potable	Conservé	<b>Propriété de l'État</b>	Aucun projet en cours	32
	<b>Maison des Italiens ou Maison des Musiciens du Roi</b>	Dans un souci culturel, Louis XIV fait venir des musiciens castrats d'Italie. Lully favorise la venue de ses compatriotes pour qu'ils se consacrent à la musique de la Chapelle royale et de la Chambre du Roi. L'un des musiciens, Antonio Bagnara, achète un terrain au Grand Montreuil en 1686. Il y joint deux parcelles mitoyennes quelques années plus tard par achats successifs entre 1686 et 1691. Toutefois, il ne possède pas de ressources	En phase de restauration	<b>Le pavillon est aujourd'hui propriété de la Ville depuis 1978. Il est inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 1950,</b>	Aucun projet en cours	33

	<p>suffisantes pour y bâtir une demeure. Il va heureusement bénéficier d'un formidable coup de pouce du destin. Un ami luthier, Pierre Chabanceau de La Barre, membre de la musique du Roi depuis 1663, n'a pas de descendant. Il décide d'offrir ses ressources à son ami. En contrepartie, il souhaite bénéficier du jardin à sa guise. Ce généreux don donne naissance à un petit pavillon à l'italienne. A sa mort, Chabanceau lègue le pavillon à Bagnera. Le lieu est très vite baptisé maison des Musiciens du Roi. Les autres musiciens rejoignent en effet leur ami et participent aux travaux d'agrandissement et de surélévation d'un étage pour y installer des chambres. Ils ajoutent notamment des ailes au bâtiment entre 1708 et 1725. Les compères se retrouvent pour chanter autour d'une statue du Roi dans le jardin à la française. Suite au décès de Bagnera, les musiciens se lèguent la propriété entre eux. Le dernier survivant, Thomas Carli, vend finalement la propriété en 1748 à François-Eustache de Gournay, écuyer et commissaire des guerres. Sur l'acte de vente, le lieu est baptisé « Maison des Italiens ». En 1751, Gournay vend le domaine à la comtesse d'Argenson, épouse du secrétaire d'État à la Guerre. Mais son époux tombe en disgrâce royale. Il est sommé de quitter la Cour en 1757. Le couple cède la maison deux ans plus tard à la comtesse de Marson, gouvernante des Enfants de France (1759).</p>		<p><b>puis mis à disposition des Compagnons du Tour de France. Ils restaurent le lieu et en font leur siège. On peut y visiter le musée du compagnonnage.</b></p>		
<p><i>Maison dite du Docteur Le-Monnier (ancienne maison des Italiens)</i></p>	<p>La comtesse n'entreprend aucune transformation. Elle confie simplement le jardin au botaniste Guillaume Le Monnier, médecin des Enfants de France. Ce dernier y installe des serres. Il devient propriétaire de l'ensemble en 1776 lorsque la gouvernante part à la retraite. Le médecin agrandit le pavillon d'habitation pour y loger sa bibliothèque et son cabinet de physique. Dans le parc, il cultive et met au point des plantes rares (acacia à fleurs roses, amandier à fleurs satinées, belle de nuit à fleurs longues) en relation avec les savants Linné et Bernard de Jussieu. Le Monnier acclimata à Montreuil des essences exotiques, notamment le cèdre actuellement dans la Cour de l'Ecole annexe. Au moment de la Révolution, Le Monnier reste fidèle à Louis XVI. Il accompagne la famille royale à Paris, et continue de les soigner aux Tuileries et à la prison du Temple. Après la mort tragique du Roi, il se retire dans son exil versaillais jusqu'à sa mort en 1799. La Maison des Italiens connaît alors plusieurs propriétaires. Balzac y aurait même séjourné.</p>	<p>Conservée</p>	<p><b>Contigu à la Maison des Italiens, appartient à un propriétaire privé. Bâtiment fermé au public.</b></p>	<p>Aucun projet en cours</p>	<p>34</p>

<p><i>Pavillon des Filtres</i></p>	<p>Perché dans les hauteurs de Versailles, entre la rue du général Pershing et l'avenue des Etats-Unis, le Pavillon des filtres n'est pas vraiment une étape touristique de premier ordre. Et pourtant, il a constitué un élément indispensable à la vie quotidienne versaillaise : l'approvisionnement en eau « bonne à boire ». Depuis le 16 juin 1684, la machine de Marly assure l'approvisionnement de Versailles en eau. L'indispensable ressource est alors directement puisée dans la Seine. L'objectif est double. Sous Louis XIV, la magnificence du château et de ces artifices aquatiques prime. La finalité de la machine de Marly semble être d'assurer le fonctionnement des bassins et des fontaines du Domaine royal. Sous Louis XVI en revanche, Versailles n'est plus résidence royale. La priorité devient alors l'acheminement de l'eau en ville. C'est d'ailleurs vers 1770 que les Versaillais se plaignent du goût détestable de l'eau. Aussi surprenant que cela puisse paraître, les habitants de la Cité royale consommaient bien une eau de Seine non filtrée. Cette plainte semble tout à fait justifiée. Le manque de nettoyage des canalisations et des éboulis sur l'aqueduc de Louveciennes rendent le liquide insalubre</p>	<p>Conservé</p>	<p><b>Propriété de l'État</b></p>	<p>Aucun projet en cours</p>	<p>35</p>
<p><i>Ancien potager du Roi et parc de Balbi</i></p>	<p>Connu pour ses compétences dans le domaine des jardins fruitiers et potagers, La Quintinie est chargé de fournir en fruits et légumes la table du roi. Le potager de Louis XIII est son premier terrain d'expérience à Versailles. La Quintinie fit si bien qu'il fut nommé en 1670 "Directeur des jardins fruitiers et potagers des maisons royales". La cour devint plus importante, il fallut agrandir le potager, et l'on dut choisir un nouvel emplacement. Malgré l'avis de La Quintinie, le potager fut établi près de la Pièce d'eau des Suisses, "dans une situation commode pour les promenades et la satisfaction du Roi".</p>	<p>Conservé</p>	<p><b>École Nationale d'Horticulture. Monument ouvert au public.</b></p>	<p>Aucun projet en cours</p>	<p>36</p>
<p><i>Salle du Jeu de Paume</i></p>	<p>Cette salle, que l'on nommait à l'époque « tripot », fut construite par Nicolas Creté en 1686. Le roi Louis XIV, ainsi que d'autres personnages de la Cour, y ont joué au jeu de paume (ancêtre du tennis). À noter qu'il y avait deux cents salles de ce genre à Paris. Cette salle est restée célèbre dans l'Histoire de France pour le serment qui y fut prononcé le 20 juin 1789 par les députés du tiers état chassés de l'hôtel des Menus Plaisirs. Cette scène a été immortalisée par le grand tableau ésotérique du peintre Jacques-Louis David. Elle devint bien national en 1793. Le serment du Jeu de paume est un engagement d'union pris le 20 juin 1789 à la salle du Jeu de paume, à Versailles, par les 578 députés du Tiers état lors des Etats généraux de 1789. Face aux pressions du roi de France Louis XVI, ils firent serment de ne pas se séparer</p>	<p>Conservée</p>	<p><b>Musée ouvert au public.</b></p>	<p>Aucun projet en cours</p>	<p>37</p>

	<p>avant l'élaboration d'une Constitution. Si ce serment n'a pas de portée juridique, son impact symbolique est très fort puisqu'il fut le prélude de la souveraineté nationale et de la séparation des pouvoirs. Il amènera la réunion des trois ordres (Noblesse, Clergé, Tiers-États) en une « Assemblée nationale constituante », dont sera issu l'abolition de la féodalité (4 août 1789), la déclaration des droits de l'homme et du citoyen (26 août 1789), et les grands principes de la Constitution (fin 1791).</p>				
--	---	--	--	--	--

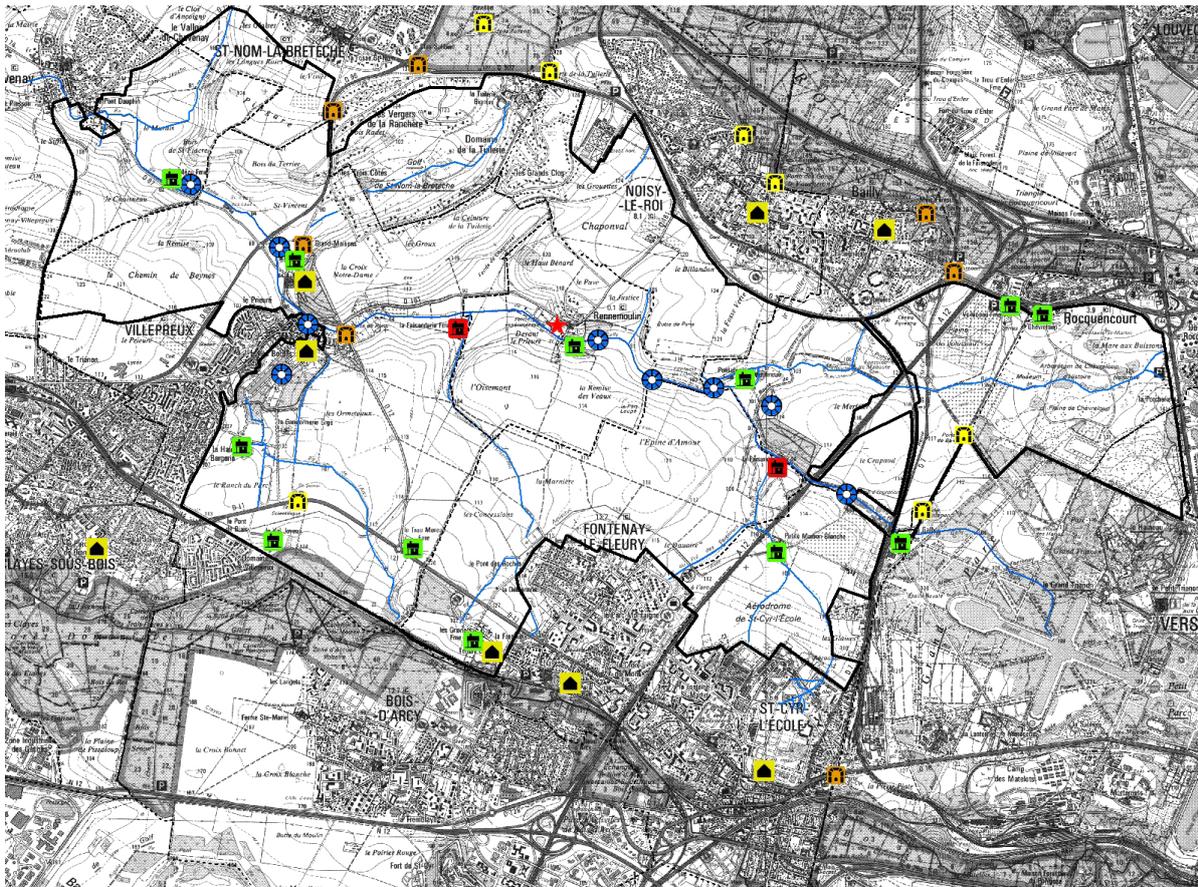


*monuments déjà valorisés ou en voie de valorisation*

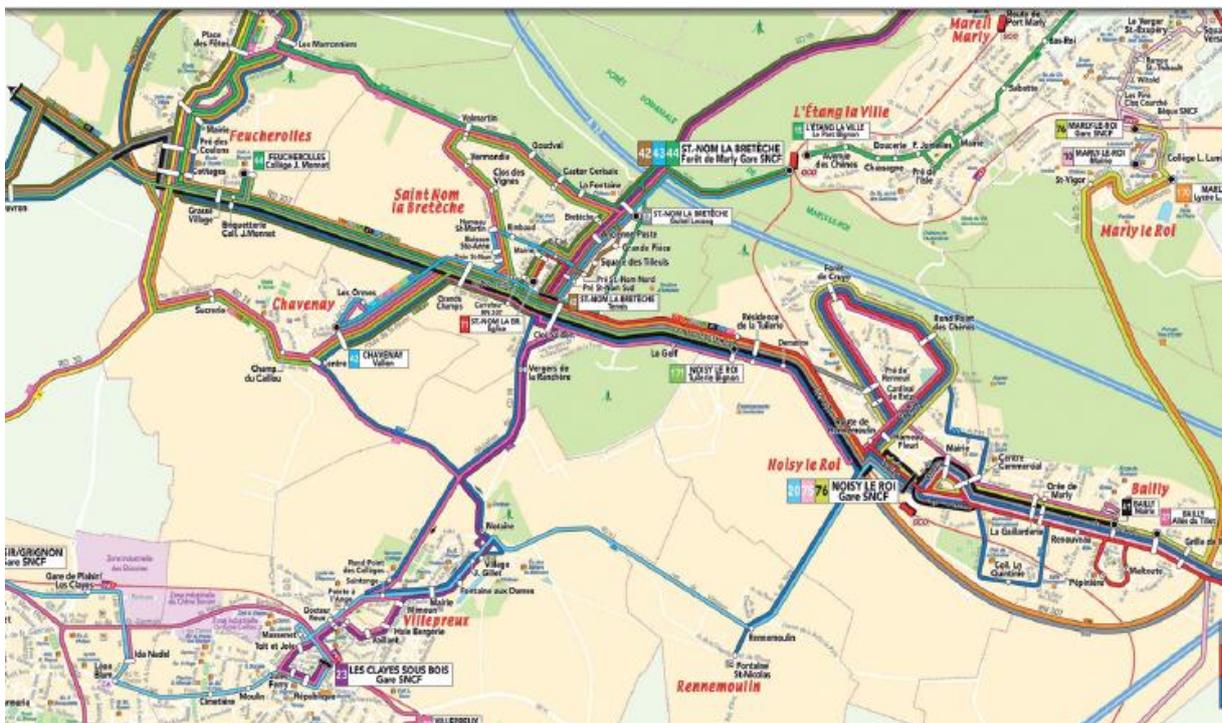
*monuments valorisables, mais pour lesquels les projets sont encore flous*

*monuments non valorisables d'un point de vue touristique*

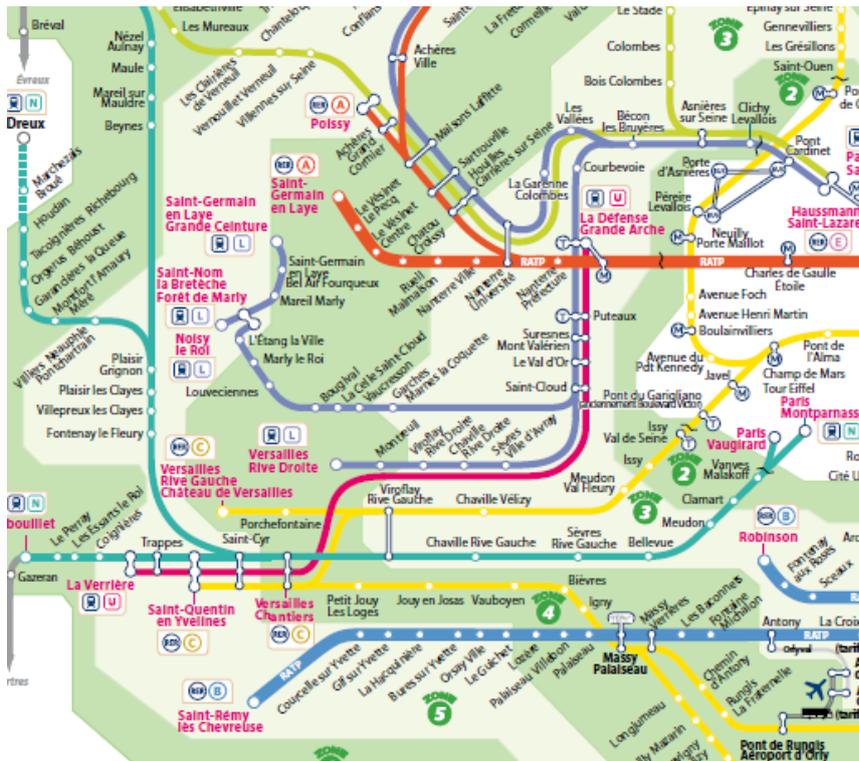
## Annexe 11 : carte du patrimoine bâti par la DIREN



## Annexe 12 : plan des lignes de bus sur la Plaine



## Annexe 13 : réseau ferré de l'ouest francilien



## Annexe 14 : les pistes cyclables sur le site classé

